

france forum

- **Les sociétés de l'aléatoire**
- **Décentralisation et réforme**
- **L'économie sociale de liberté**
- **Les systèmes du bonheur...**
- **Rousseau, ce méconnu, cet inconnu**
- **Le défi et l'ouverture**
- **Châteaux en France**
- **Lettres, Musique, Cinéma**

Anne-Marie LAVAUDEN — J.L. GRAMOND — Nicolas BREJON DE LAVERGNEE —
Charles DELAMARE — Jean LALOY — Jean ONIMUS — Jacques NANTET — Philippe
SENART — Yvan CHRIST — Etienne BORNE —

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : 544 75 50

Abonnement annuel 60 F

Abonnement de soutien 100 F

Sommaire *167-168*

Novembre - Décembre 1978

14 F

DOSSIERS ET ETUDES

LES SOCIETES DE L'ALEATOIRE

PAR ANNE-MARIE LAUDAUDEN 2

LA DECENTRALISATION : UNE REFORME DE L'ETAT

PAR J.L. GRAMOND 12

L'ECONOMIE SOCIALE DE LIBERTE

PAR CHARLES DELAMARE 17

LES SYSTEMES DU BONHEUR...

PAR NICOLAS BREJON DE LAVERGNEE 26

JEAN FLORY, PRETRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

PAR JEAN LALOY 30

ARTS ET IDEES

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, CE MECONNU, CET INCONNU

PAR ETIENNE BORNE 33

VERS UNE « SCIENZA NUOVA »

PAR JEAN ONIMUS 43

TOCQUEVILLE, ANALYSTE OU PROPHETE ?

PAR JACQUES NANTET 45

LA VIE LITTERAIRE

PAR PHILIPPE SENART 47

CHATEAUX EN FRANCE

PAR YVAN CHRIST 53

WERTHER DE J. MASSENET

PAR ANTOINE ERENA-DEREYNE 57

L'ARBRE AUX SABOTS

PAR HENRI BOURBON 61

NOTES DE LECTURE

A PROPOS DE LA MORT

PAR JEAN GANIAGE 64

LES SOUVENIRS DE STANISLAS FUMET

PAR JEAN-REMY PALANQUE 65

LES MILLE ET UNE JERUSALEM DE JACQUES NANTET

PAR PIERRE AVRIL 66

LES MARGINAUX DU MOYEN-AGE

PAR JEAN CHELINI 67

LES CHOSES DE LA VIE

PAR JEAN CHELINI 68

PROPOS DU TEMPS

LE DEFI ET L'OUVERTURE

PAR ETIENNE BORNE 70

LES SOCIÉTÉS DE L'ALÉATOIRE

par Anne-Marie LAVAUDEN

Quelle est à l'heure actuelle la place réelle de l'économie française dans le monde, compte tenu du déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements ? Comment la France s'intègre-t-elle, économiquement et financièrement, dans le nouvel ordre mondial privilégiant certains types d'alliances politiques à partir des clivages économiques plutôt que géographiques ou idéologiques ? Comment définir concrètement le rôle respectif de l'entreprise et de l'Etat dans un processus de réorganisation économique fatalement accompagné de tensions sociales plus ou moins dangereuses ? Comment guérir, sinon prévoir, les crises engendrées par la redistribution du revenu mondial provoqué par la hausse du prix du pétrole et la présence d'une inflation plus ou moins permanente ? Est-on en voie d'atteindre un stade de développement suffisamment crucial pour dépasser les traditionnelles querelles idéologiques et au milieu de tous ces bouleversements, est-on encore en droit de croire, grâce à la révolution de l'information et de la communication, à ce que l'on a longtemps appelé le progrès ? Autant d'interrogations graves auxquelles les pouvoirs politiques, économiques et sociaux s'efforcent de répondre, sans toujours parvenir à trouver des réponses bien claires, tant la géopolitique constitue un art précaire et difficile...

• REDECOUVRIR L'ECONOMIE

« Dans l'ensemble du public, l'ignorance des questions économiques les plus élémentaires est si étendue qu'elle n'est gênante pour personne » (Alfred Sauvy).

« Si la France ne trouve pas de réponse correcte à des défis grands et neufs, ses tensions intérieures lui ôteront la capacité de maîtriser son destin », cette réflexion servant d'introduction au rapport Simon Nora et Alain Minc (2^e trimestre 1978, la Documentation Française ; *L'informatisation de la société*) situe l'importance du rôle de la technologie pour l'avenir de notre pays, mais sommes-nous en même temps réellement conscients des raisons pour lesquelles nous risquons de faire échouer ce pari : « la santé et la souveraineté de toute nation industrielle reposent sur l'équilibre des échanges extérieurs, un niveau satisfaisant de l'emploi et l'adhésion des citoyens aux règles du jeu social » or, ce lien entre les trois objectifs est brisé.

« Gérer une quantité limitée de ressources rares en arbitrant entre des formes concurrentes, n'est-ce pas le problème fondamental de la destinée humaine ? » se demande André Fourçans (*Sauvons l'Economie*, mars 1978) ; l'économie ne serait que le champ de bataille d'irréductibles luttes idéologiques, morales et politiques, elle ne pourrait en aucun cas constituer une science capable d'aider à la compréhension des grands pro-

blèmes de notre temps et l'on doit constater que « certains portent un acharnement continu à perpétuer des ambiguïtés qui leur sont fort propices, celle par exemple qui consiste à prétendre utiliser les outils et la méthodologie économiques, alors qu'on ne fait que mettre en avant ses croyances, son système de valeurs ou ses positions politiques sous un vernis économique ; le jugement subjectif tient alors lieu d'objectivité scientifique ».

« Ce qu'on reproche à la science économique, fait remarquer Alain Wolfelsperger (*Le contenu idéologique de la science économique*, dans « l'Economique Retrouvée » ; éditeurs JJ Rose et F. Aftalion ; Economica, Paris, 1977) c'est moins de ne pas être réaliste que de ne pas laisser suffisamment de place au rêve, à l'imagination idéalisante, aux valeurs morales, d'être trop réaliste, dans un autre sens du mot ».

Cette fameuse crise internationale dont nous subissons amèrement les perturbations : déséquilibre de la balance commerciale, inflation persistante, accroissement inquiétant du chômage, augmentation des prix (ces trois derniers phénomènes constituant cette « stumflation » dont nous parlent les économistes américains) et déséquilibre des flux monétaires internationaux peut-elle avoir d'autre remèdes que ce rejet de l'économie, ce mépris des analyses classiques considérées comme désuètes et sans prise sur une réalité qui échapperait désormais à toute tentative de modélisation ?

Face aux partisans de l'antiéconomie, se profile une ou plusieurs écoles de pensée qui ont au moins en commun cette volonté de découvrir des explications plausibles à ce mal des sociétés modernes aggravant les inégalités et les frustrations sociales ; les économistes des démocraties populaires ne reconnaissent-ils pas eux-mêmes (ZV Atlas, *Encyclopédie d'économie politique 1873*) que l'inflation peut exister sans qu'il y ait hausse effective des prix par exemple, lorsque ceux-ci sont fixés administrativement...

Seule l'analyse des théories les plus récentes concernant la crise et la remise en cause plus ou moins systématique des structures institutionnelles et sociales devrait pouvoir nous ouvrir quelques horizons pas toujours très rassurants sans qu'il soit possible de rejeter leur hypothèse dans une période où la dénonciation du phénomène bureaucratique (que ce soit par les nouveaux philosophes ou les économistes libertaires) nous place dans une situation où nous sommes susceptibles de renvoyer dos à dos les adversaires traditionnels, partisans des explications « capitalistes » ou « marxistes », défenseurs des libertés du marché et de l'interventionisme rigoureux de l'Etat puisque les mécanismes des sociétés modernes tels qu'ils les ont choisis et créés ne répondent plus aux objectifs qui leur ont été assignés.

Inventer d'autres solutions n'est-ce pas d'abord reconnaître la réalité de cette situation où la notion de progrès telle qu'elle avait été rêvée et construite par les philosophes et économistes traditionnels, de droite ou de gauche, semble brusquement devenue un mythe à classer au musée des illusions par trop dangereuses ?

• LA TRANSITION SOCIALISTE

Serge Christophe Kolm s'est demandé pourquoi les expériences socialistes les plus hardies avaient échoué et il en est arrivé à la conclusion que le manque d'une réflexion économique de qualité avait interdit cette réussite en créant une interaction fâcheuse entre la logique marchande du profit des pays dits capitalistes et la politique de redistribution engagée par le nouveau pouvoir (S.C. Kolm : *La transition socialiste, la politique économique de la gauche*. Ed. du Cerf).

Seul le fait d'aller aussi loin et vite qu'on peut « vers le pouvoir populaire, le contrôle ouvrier, l'autogestion bien comprise », c'est-à-dire la destruction la plus rapide possible des relations marchandes devrait pouvoir instaurer ce cadre nouveau des rapports entre producteurs et consommateurs sans lequel il n'y a pas « de planification indicative décentralisée », relation directe entre clients et fournisseurs introduisant cette « économie de la réciprocité » qui évite le piège de ce nouveau capitalisme de l'Etat représenté par la planification démocratique telle qu'elle est appliquée dans les régimes de l'Est.

Instaurer des relations directes entre les travailleurs de la firme, les représentants de la clientèle, les délégués de toutes les collectivités concernées par l'activité économique de l'entreprise (associations de consommateurs,

représentants des collectivités locales et régionales, associations écologiques) devrait pouvoir créer cette gestion démocratique des entreprises permettant d'accéder à cette « société de convivialité » (selon la terminologie d'Ivan Illitch) dans laquelle l'entreprise n'est plus le relais de la redistribution du pouvoir d'achat au profit des classes les plus pauvres ; le lien entre le revenu, le salaire et le travail se rompt. « Il devient plus important de donner que de recevoir ; les transferts économiques d'instrument d'exploitation, puis d'échange deviendront les supports principaux des affects et bonnes relations sociales ». Mais pour ce faire, il faudra dans un premier temps intervenir au moyen des prix sur ce qui reste du processus marchand en pénalisant le plus possible les consommations à fort contenu d'importation ou à fort contenu énergétique.

Ainsi, seuls la régression volontairement engagée du système des choix monétaires, l'acheminement coercitif vers un type de consommation collective plutôt qu'individuelle et le contrôle rigoureux de la consommation devraient pouvoir nous éviter cette catastrophe écologique et cette aliénation dont sont victimes les collectivités modernes.

Les aspirations du mouvement autogestionnaire sont liées au désir de transformer les rapports entre le pouvoir et le travail, de remettre en cause la puissance des bureaucraties privées et étatisées, de découvrir un nouveau modèle de société fondé sur des relations non marchandes relationnelles ou conviviales, mais selon un certain nombre de jeunes économistes inspirés par les travaux de l'école de Chicago et de Virginie « la logique de la firme autogérée est d'être moins efficace, parce que sa logique est, toutes choses égales par ailleurs, d'investir moins et de se montrer moins innovatrice ; le passage à l'autogestion ne pouvant que ralentir le rythme de mutation de la société, ou tout au moins nous priver des moyens de réaliser cette mutation en réduisant au maximum les coûts, ce que les autogestionnaires nous proposent, c'est en quelque sorte la mutation de nos systèmes de vie mais au coût maximum ». (Henri Lepage, *Autogestion et Capitalisme, réponse à l'Anti-Economie* ; Ed. Masson).

Analysant dans ce même ouvrage les mécanismes et les failles du type d'économie et d'entreprise qui fonctionnent en Yougoslavie, depuis 25 ans, Henri Lepage en arrive à la conclusion que le capitalisme n'est pas incompatible avec le glissement de la société vers de nouveaux systèmes de valeurs et que c'est l'extension du phénomène étatique qui est responsable de la crise de nos valeurs de civilisation ; seule l'étude des moyens susceptibles de réintroduire le plus possible de marché dans les mécanismes des choix de la société, devrait pouvoir nous permettre d'échapper à cette contestation globale de la société que révèle le projet d'entreprise autogestionnaire.

Se révolter contre la centralisation des décisions, contre le système actuel de la division du travail et de la hiérarchisation des pouvoirs évite aussi bien le piège de

la nationalisation que du capitalisme privé, en créant cette planification démocratique qui « permet à chaque collectivité de trouver les moyens de son autonomie par sa capacité à s'organiser et à l'exprimer, ce qui nécessite évidemment la socialisation des conditions de production de l'information (presse, radio, télévision), le démantèlement des monopoles de production et le dépassement de l'information comme objet produit par des spécialistes ». Mais ne tombe-t-on pas alors dans un autre piège ? « Socialiser les techniques d'organisation, c'est permettre à chaque collectivité de trouver les moyens de son autonomie par sa capacité à s'organiser et à s'exprimer » (*Pierre Rosanvallon ; Autogestion et propriété, « Esprit »-Avril 1976*). Où conduit ce type de société ? vers le chaos ou au contraire vers l'élitisme et le pouvoir d'un groupe bien déterminé ?..

• LE MODELE D'AUTOGESTION DEMOCRATIQUE YUGOSLAVE

Cet éclatement des droits de propriété entre l'entreprise et la société a conduit en fait, en Yougoslavie, à une autonomie de décision très contrôlée ; elle constitue, toujours selon H. Lepage, le nœud de rencontre d'une multiplicité de forces et influences politiques dont il est difficile de déterminer le rôle et le poids exact ; car si le contrôle de l'État, à la différence de ce qui se passe dans les autres États socialistes s'exerce au moyen des instruments classiques d'intervention (réglementation du crédit, politique fiscale, contrôle des prix, contrôle des changes), ce sont les banques qui, en fonction de critères fixés par l'échelon central, disposent d'une assez large autonomie pour effectuer la distribution ponctuelle des ressources affectées à l'investissement ; contrôle des prix et fiscalité ad hoc suppriment l'essentiel des possibilités d'autofinancement ; si les collectivités locales (et essentiellement les municipalités) détiennent

peut-être davantage de pouvoir sur les entreprises que le gouvernement fédéral, le rôle joué à l'intérieur des conseils ouvriers (qui, avec l'assemblée générale des travailleurs et la direction exercent le pouvoir) par les syndicats ouvriers et le parti communiste, le fait que les Chambres de Commerce (qui sont des syndicats professionnels auprès desquels l'adhésion est obligatoire) assurent la coordination entre les plans de production des entreprises, ne peut servir de contre-poids à l'influence de la Ligue des Communistes à laquelle appartiennent ceux qui détiennent les principaux postes de commande des institutions yougoslaves.

La réforme constitutionnelle de 1974 en démantelant l'entreprise transformée en unités de travail associées de base (OOUR) et en unités de travail associées (OUR) — résultat de l'association volontaire de plusieurs OOUR — a cherché à transformer complètement les circuits traditionnels de l'organisation et de la décision ; elle a, certes, placé le pouvoir réel de décision au niveau des unités de base associées (les salaires sont décidés par les assemblées générales des OOUR et les membres du Conseil Ouvrier sont désormais désignés par les groupes de base) ; le directeur est élu pour environ 4 ans, sans pouvoir réellement briguer plusieurs mandats successifs, et les cadres qui l'entourent nommés par le Conseil Ouvrier.

« Grande Charte du socialisme associatif » (*Serge C. Kolm ; La transition socialiste*), la nouvelle Constitution, avec ses 350 pages « présente en fait un projet de société élaboré sur tous les plans, civil, politique, et économique ; c'est aussi par la nouveauté et l'étendue de ses applications de l'idée autogestionnaire, par ses analyses sous-jacentes de trahison et de déviation du principe, un des grands chefs d'œuvre de la philosophie politique » qui entraîne notamment une nouvelle conception du Plan et du Marché : tout le pays, explique encore Henri Lepage, est organisé en associations et associations d'associations volontaires et pouvant être dissoutes par leurs membres, pour chaque groupe de problèmes de la société : conseils des salariés, conseils des quartiers, conseils des institutions sociopolitiques travaillant ensemble dans les communes, tandis que les services publics (infrastructures, enseignement) sont aussi gérés et financés par leurs bénéficiaires groupés en associations et que les banques sont autogérées par leurs utilisateurs ». Le principe posé par la nouvelle constitution, constate Henri Lepage est que les mécanismes du marché ne constituent que des instruments intermédiaires destinés à périr et à être transcendés au fur et à mesure de la multiplication des contrats volontaires entre cellules de base autogestionnaires. Dans l'esprit de ses théoriciens, les nouvelles structures de l'autogestion yougoslave doivent progressivement entraîner un système de régulation économique profondément original où « marché » et « planification » n'auront plus leur sens usuel, l'ensemble des transactions industrielles et commerciales s'intégrant dans un système généralisé de contrats à terme « négociés aux divers niveaux des structures d'autogestion et fondés sur des systèmes de prix qui ne sont plus des prix de marché ni des prix adminis-

tratifs (comme dans les économies planifiées) mais des prix de transfert de nature contractuelle engageant de façon ferme les parties prenantes pour une durée déterminée. Mais quelles sont les raisons de cette réforme constitutionnelle ? Est-elle ou pas une réaction « contre le pouvoir croissant pris, dans le cadre des anciennes institutions, par une nouvelle classe de managers formés aux techniques de la gestion rationnelle » ? Ne s'agissait-il pas, en fait, d'un affrontement entre cette nouvelle classe dirigeante et la vieille classe dirigeante dont la suprématie était menacée ? « En réalité, affirme H. Lepage, cette nouvelle autogestion s'intègre parfaitement dans les problèmes posés par la préparation de la succession du maréchal Tito et par la nécessité de réaffirmer l'emprise du Parti sur les rouages économiques et administratifs du pays : « les véritables gagnants de l'opération étant en réalité la direction de la Ligue des Communistes, les dirigeants des organisations syndicales et l'Alliance socialiste (organisation politique des masses). »

Or, un pays à parti unique peut-il constituer une référence pour ceux et celles qui défendent la conception d'un socialisme fondé sur le pluralisme politique ?

• LES CYCLES DE KONDRATIEFF

En 1920, l'économiste soviétique N. Kondratieff fit remarquer qu'il existait des périodes d'une cinquantaine d'années caractérisées par une phase haussière et une phase de baisse.

Si l'apparition sur les marchés mondiaux d'une nouvelle concurrence internationale provenant des pays neufs récemment industrialisés entraîne la resurgence des tentations protectionnistes, « le développement des tensions inflationnistes de long terme est favorisé par le développement d'un climat économique euphorique lié à l'ouverture des frontières, à l'introduction de nouvelles technologies, à l'apparition d'une croissance continue et relativement régulière », cette situation désorganise le système international des paiements et éventuellement les rapports commerciaux, car la spéculation, rendue possible par la masse des capitaux créés par les politiques inflationnistes, commence à trouver sa place dans un régime de fonctionnement des changes qui ne peut être que flottant. Si bien que « les aspects négatifs d'une telle évolution sont tels que progressivement, l'opinion publique impose aux responsables politiques la mise en œuvre de politiques de stabilisation monétaire ; l'importance même des taux d'inflation atteints ne permet généralement pas à la crise ainsi souhaitée d'être brève ; elle tend à s'allonger d'autant plus que les secteurs gadgets s'effondrent mais ne sont pas compensés immédiatement par la création de secteurs pour lesquels les besoins sont réels ; la destruction de l'appareil productif auquel conduit l'inflation rend ainsi plus durable la politique désinflationniste qu'il s'agit de poursuivre ; il en résulte une baisse du niveau de l'emploi qui est largement due à l'obligation devant laquelle se trouvent les entreprises d'améliorer leurs marges de rentabilité et à la réduction de l'activité qui survient dans les secteurs

hypertrophiés ; cette évolution est encore aggravée par les événements qui se produisent à l'échelon international, c'est la crise » (Armand Lepas, *note sur les mouvements Kondratieff* ; note ronéotée du Centre de recherches économiques, sociales et de gestion ; rue François Baes, 59046 Lille).

• TRANSFORMER NOS STRUCTURES INDUSTRIELLES

Si les aspects futurs de l'économie mondiale sont certainement difficiles à prévoir, « il s'agit, somme toute, de ne pas réduire la coopération économique internationale à l'abaissement des frontières douanières, d'harmoniser les politiques structurelles en tenant compte des différences entre les capitalismes nationaux, de progresser dans la voie de l'interdépendance économique ».

Christian Stoffaes (*La Grande Menace Industrielle* ; Calmann Levy, 1978), en essayant d'analyser les raisons de la crise actuelle dont la crise pétrolière n'est qu'un révélateur, une cause d'accélération, constate au sujet de la France et de ses structures industrielles : « la structure industrielle française s'apparente autant à celle d'un pays en développement, très avancé, certes, qu'à celle d'une nation ayant véritablement acquis la maturité industrielle ; entraînée dans le tourbillon de la révolution agricole et de l'industrialisation facile, la France n'a pas su mettre à profit la période de croissance exceptionnelle qu'elle a connue pour absorber complètement les mutations nécessaires et se débarrasser définitivement de ses archaïsmes, pour construire une industrie solide et s'armer pour les temps difficiles ; c'est vrai aussi en matière de structures industrielles ».

La France est beaucoup plus dépendante que ses voisins européens en énergie et si, à celle-ci, on ajoute le poids des importations de matières premières minérales et de produits agricoles tropicaux (café, cacao), c'est presque la contre valeur de 10 % du PNB que l'économie française est en tout état de cause obligée d'importer ; par conséquent, même si nous sommes le deuxième exportateur mondial de céréales, il est impossible d'éviter une transformation profonde de l'industrie « pour lui donner une spécialisation favorable dans la nouvelle économie mondiale ; or, jusqu'à présent, les choix de conversion difficiles ont été différés et il existe encore sur le territoire beaucoup d'industries menacées, concentrées dans des régions sensibles ». Ce qui conduit Christian Stoffaes à une conclusion assez pessimiste, étant donné le rôle négatif que risque de jouer, même à court terme, un regain de mesures protectionnistes : « à l'exception de la région parisienne et de la région Rhône-Alpes, où les conversions sont aisées, la moindre difficulté sectorielle met en péril l'emploi local et déclenche des pressions politiques et syndicales en faveur des choix défensifs ; comme, contrairement aux 30 années écoulées, l'industrie ne pourra plus globalement créer d'emplois nouveaux et comme elle ne pourra plus qu'exceptionnellement en créer sectoriellement, on voit mal comment les pouvoirs publics pourraient résister aux pressions en faveur du maintien de l'emploi régional

autrement que par la défensive, sauf à accepter une révision déchirante de la politique d'aménagement du territoire qui exigerait, elle aussi, un fort degré de consensus ».

Il faut donc oser dire, ce que l'on a parfois tendance à dissimuler pour des raisons politiques, à savoir « que des milliers de français devront passer en quelques années d'une industrie ou d'une région à une autre et que la nation sera agitée d'un brassage social et professionnel encore plus important que l'exode rural » et Christian Stoffaes n'hésite pas à parler de guerre économique en fonction de ces nouveaux rivaux que sont désormais le Japon, l'Allemagne et le Tiers Monde. Car la crise mondiale semble avoir séparé les pays industriels en deux groupes, à travers « ces 4 équilibres macro-économiques que sont la croissance, l'inflation, le chômage et la balance commerciale ».

Le groupe de tête comprendrait le Japon, l'Allemagne et ses satellites économiques, la Suisse, l'Autriche, les Pays-Bas, qui ont absorbé très tôt le choc de la crise pétrolière : « malgré l'importance de la ponction pétrolière qui a durement frappé ces deux économies fortement dépendantes des approvisionnements extérieurs (à 90 % pour le Japon, à 15 % pour l'Allemagne) les balances extérieures se sont très rapidement retrouvées en excédent, à des niveaux annuels situés entre 10 et 15 milliards de dollars pour l'Allemagne sur la période 1976-1977 ».

Le groupe des pays faibles paraîtrait composé de la Grande Bretagne, de l'Italie, de la France, des Etats-Unis et des petits pays de l'OCDE (Pays Nordiques, Canada, Australie, Nouvelle Zélande, etc.). « Si le creux de la crise a été atteint en 1975, la reprise s'est amorcée en 1976 mais donne des signes d'essoufflement en 1977 et des perspectives assez maussades pour 1978 ; le taux de croissance s'est redressé à 4 % aux Etats-Unis et en France, à 2 % en Grande Bretagne et en Italie ; le taux d'inflation se stabilise aux environs de 15 % dans ces deux derniers pays, de 10 % en France, de 7 % aux Etats-Unis ; le taux de chômage atteint 7 % aux Etats-Unis, 6 % en Grande Bretagne, 5 % en Italie et en France. Surtout, là aussi, au-delà des nuances de la politique conjoncturelle, ce qui frappe, c'est l'impuissance à rétablir le solde de la balance commerciale. Le déficit américain, 10 milliards de dollars environ en 1976, promet de se stabiliser à 30 milliards de dollars en 1977 et 1978 ; le déficit britannique a dépassé 6 milliards de dollars en 1975 et 1976 : seul le début de l'exploitation du pétrole de la Mer du Nord permettra de le réduire légèrement ; le déficit français, 5 milliards de dollars en 1976 ne se redressera qu'à 3 milliards en 1977 ; l'Italie ou les petits pays de l'OCDE sont dans des cas similaires ».

Reconnaître qu'il y a présentement des pays développés riches et des pays développés pauvres, revient à différencier des autres ceux qui ont adopté « une attitude offensive d'adaptation aux tendances de l'environnement international en structurant leur industrie pour l'exportation et en la redéployant pour mieux profiter

des opportunités offertes par le développement du Tiers Monde. A l'inverse, on constate que les pays faibles sont plutôt ceux qui ont cherché à freiner les conséquences de la concurrence internationale ou qui n'ont pas réussi à structurer durablement le marché mondial à leur profit ». Il est apparent que l'Allemagne, les Pays-Bas et encore plus le Japon ont mis en œuvre une stratégie particulièrement dynamique de choix de créneaux de spécialisation, en concentrant leur industrie sur les secteurs bénéficiant de l'expansion du marché la plus forte, en particulier l'informatique, la chimie organique de base, les moteurs et les machines-outils. Ils se sont en même temps dégagés des secteurs où la croissance mondiale croît faiblement comme la filature, le tissage, l'habillement, les chaussures, les conserveries, les produits agro-alimentaires où le taux de croissance annuelle n'a pas dépassé 3 % ou encore la fonderie et le bois.

Au contraire, selon C. Stoffaes, l'industrie française « n'a pas manifesté des choix de spécialisation très marqués, l'engagement dans des secteurs porteurs (matériel électronique) n'ayant pas été compensé par un désengagement d'autres secteurs porteurs (machines-outils, biens de consommation électronique, etc) ou le maintien de la spécialisation dans des secteurs en stagnation relative (textile, agro-alimentaire) ».

Dans les secteurs occupés par des entreprises de taille moyenne, et là où se situe la force la plus affirmée d'un pays comme l'Allemagne, la France fait pour le moment preuve d'une compétitivité relativement faible ; le tissu industriel français manque d'homogénéité et « les produits fins ne représentent encore que 50 % des exportations françaises contre 70 % en RFA et 90 % au Japon ».

Et Christian Stoffaes fait alors remarquer : « l'industrie française n'a pas su, en général, exploiter au mieux les atouts naturels d'une économie développée, disponibilité en main d'œuvre qualifiée et recours à un tissu industriel homogène ; elle semble, au contraire, avoir acquis une bonne part de ses succès dans des activités menacées à long terme par les pays neufs »... Car il ne faut pas méconnaître le danger et en même temps la valeur de l'atout que représente l'industrialisation rapide d'un certain nombre de pays du Tiers-Monde. Christian Stoffaes distingue à ce sujet : les pays pétroliers peuplés (Iran, Algérie, Indonésie) ou peu peuplés (Arabie Saoudite, Emirats, Lybie) qui placent l'essentiel de leurs excédents financiers sur le marché international des capitaux,

— les pays ayant amorcé leur décollage industriel et qui se trouvent à peu près dans la situation des pays industrialisés au moment du boom de la révolution industrielle (Asie du Sud Est, Brésil, Mexique, Iran, Nigéria)

— les petits pays surindustrialisés entièrement voués à l'exportation et où l'industrialisation se réalise, soit avec du capital local, soit par sous-traitance organisée par les multinationales (Hong Kong, Singapour, Taïwan, zones franches portuaires),

— les pays pauvres et peuplés (qui regroupent 1 mil-

liard d'hommes, la moitié du Tiers-monde) qui n'ont pas maîtrisé leur développement démographique ni accompli leur révolution agricole mais qui ont des espoirs à long terme (subcontinent indien, Chine, Egypte, Colombie),

— les pays pauvres peu peuplés qui n'ont pas d'espoirs de développement à long terme (Sahel),

— les pays de l'Est qui peuvent pour la plupart être classés dans les pays en développement, et ont choisi un modèle d'industrialisation autocentrée, mais participent de plus en plus au commerce international en offrant des produits manufacturés en compensation de leurs achats de biens d'équipement à l'Ouest.

A quel rythme et selon quelles modalités va se développer cette industrialisation. Il est impossible de le déterminer précisément ; mais comme l'observe C. Stofaès « la part des produits manufacturés dans les exportations pour le total des pays en développement est passée en 10 ans de 11 % à 20 % ; pour certains pays, comme le

ture industrielle de la France apparaît plus comme concurrente que comme complémentaire de celle du Tiers-monde ; à l'inverse, le Japon, l'Allemagne, les Pays Bas, ou les Etats-Unis sont beaucoup moins réticents à ouvrir leurs marchés aux pays en développement ; un pays fermé perd progressivement sa compétitivité d'ensemble : les marchés du Tiers-monde se ferment à lui, aggravant ses problèmes de chômage et retardant sa conversion, ce qui a pour effet d'accentuer encore ses réactions de protection ; au contraire, un pays ouvert, développe de plus en plus sa compétitivité », ce qui suppose le principe de la coopération industrielle. Par conséquent « c'est par la complémentarité avec les pays en développement, aussi bien au niveau des ventes que des achats et des investissements de coopération industrielle que passera de plus en plus manifestement la compétitivité dans les secteurs de biens d'équipement ; la stratégie d'importation, la stratégie d'investissement à l'étranger, deviennent des compléments indispensables de la stratégie d'exportation »...

Un des problèmes prioritaires : le chômage

Brésil, le saut a été encore plus vertigineux, de 8 à 30 % ; pour l'avenir, c'est un triplement des exportations industrielles en volume qui est prévue pour les dix prochaines années, soit un taux de croissance annuel de 11 à 12 %, pour les exportations manufacturées du Tiers-monde et les pays de l'Est ; cette croissance peut être encore améliorée si des conditions sont mises en place ».

Par conséquent, la compétition internationale a changé de nature et de dimension et « c'est dans un climat de guerre économique mondiale que l'industrie française doit gagner les parts du marché qu'elle n'a pas su encore conquérir, car, l'industrie française globalement a cru trop vite ; la croissance du chiffre d'affaire l'a emporté au détriment de la rentabilité et de la sélectivité ; les conséquences de cette dynamique inflationniste commencent à être payées »...

Or, que constatons-nous ? « mal convertie, la struc-

C'est à partir de ces constatations, que Christian Stofaès propose les bases d'un nouvel interventionnisme industriel : la contractualisation des aides, d'une part, leur concentration sur les points les plus sensibles, qui implique qu'on mette fin à un certain nombre de saupoudrages, d'autre part, leur contrôle, leur simplification et leur remise en cause permanente, enfin. C'est une véritable mutation des interventions économiques de l'Etat qui s'impose, un redéploiement de celles-ci, plus qu'une extension ».

• LA MISE EN CAUSE DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES TRADITIONNELLES LES THEORIES DU PUBLIC CHOICE

« Le défi de notre époque n'est pas économique, mais d'ordre institutionnel et politique ; il est d'imaginer une nouvelle technologie politique, de nouveaux modes d'expression démocratique qui permettent de domesti-

quer la montée envahissante d'une caste de bureaucrates privilégiés » (James Buchanan, *The limits of liberty: between Anarchy and Leviathan*, University of Chicago Press ; 1975).

Sur un autre plan, les analyses des économistes du Public Choice rejoignent celles des contestataires gauchistes et des partisans de l'autogestion ; elles permettent de comprendre la surgie d'une école anarcho-capitaliste rejetant la société capitaliste contemporaine pour réinstaurer un type d'économie de marché excluant au maximum l'intervention de l'Etat. Finalement, ce qui semble caractériser la pensée des nouveaux économistes, ce n'est pas la remise en cause de l'existence de l'Etat, mais la constatation de ses débordements et des moyens souvent inadaptés qu'il met en œuvre pour atteindre ses objectifs ; ce qu'ils ont découvert, c'est que souvent « l'Etat s'engage dans des actions qui se retournent contre ce qui précisément motive son intervention ».

Les libertaires, dénonçant alors l'incohérence des doctrines socialistes, marxistes ou gauchistes, qui consistent à prôner la libération de l'homme et en même temps à confier cette libération à l'instrument le plus autoritaire et le plus souvent régressif qui soit, l'Etat, affirment que la société souffre « non pas de trop de marché, mais de trop d'Etat ; ce qu'il faut c'est dénationaliser, privatiser les services, réintroduire le stimulant de la concurrence dans tous les domaines où le progrès technologique va la rendre désormais possible ». Ils nous invitent à adhérer à une nouvelle technique sociale : l'économie de marché généralisée, qui permettrait à chacun de créer individuellement ou en groupe, ses propres valeurs dans le cadre d'un système de concurrence libre et contractuelle où divers systèmes de valeurs s'affronteraient librement sur le marché ; « la société de demain résulterait ainsi d'une concurrence libre entre des styles de vie et des systèmes de valeurs concurrentes ». Henri Lepage ne va pas jusqu'à cette conclusion extrême, il ne préconise pas le démantèlement de l'Etat mais au contraire son renforcement par la recherche de nouvelles structures sociales qui soient mieux acceptées par le corps social. « Si nous réussissons à convaincre progressivement nos concitoyens que les structures sociales les meilleures sont celles qui sont fondées sur le maximum de structures d'échange, l'Etat qui aura pour fonction principale d'assurer la défense et le fonctionnement de ces mécanismes d'échanges n'en sera que plus fort, même si le domaine d'intervention est beaucoup plus réduit qu'aujourd'hui ».

Effectuer une théorie générale de la bureaucratie, c'est ce que les travaux de Gordon Tullock (1965), de Thomas Borchering (1976) ont apporté : mettre en évidence les imperfections du marché ne dispense pas d'une interrogation sur la qualité de l'usage que l'Etat fait des instruments qu'il a à sa disposition : « l'Etat, remarque Henri Lepage (*Demain le Capitalisme*. Ed. Pluriel, 1978) n'est pas une construction divine, dotée d'un don d'ubiquité et d'infailibilité ; c'est une organisation humaine où les décisions sont prises par des êtres humains comme les autres, ni meilleurs ni plus mau-

vais, eux aussi susceptibles de se tromper et dont l'action est elle-même conditionnée par des règles et des structures qui sont des fabrications humaines et qui ne sont pas nécessairement plus infailibles que celles de n'importe quelle autre organisation sociale ». Ce que cherchent les nouveaux économistes, membres du Public Choice « c'est appliquer à l'Etat et à tous les rouages de l'économie publique exactement les mêmes techniques qui ont été utilisées depuis 25 ans pour recenser les défauts et les défaillances de l'économie de marché ». S'efforcer de formuler une théorie de l'Economie Publique en partant du principe que toute décision humaine quelle qu'elle soit comporte toujours un calcul, conscient ou inconscient de ses coûts et avantages respectifs ; ainsi, l'Etat est analysé comme une mécanique dont on décompose les différents rouages de la même façon que les économistes ont depuis longtemps décortiqué tout le fonctionnement des marchés privés ; partir du principe selon lequel toute décision constitue un acte économique, c'est considérer qu'une bonne décision ou une bonne politique est celle qui rapporte plus à la société qu'elle ne lui coûte. « L'institution sociale la meilleure possible est celle qui produira plus de bonnes politiques et de bonnes décisions que toutes les autres formes institutionnelles possibles ». L'un des principaux enseignements du Public Choice est alors de se demander, lorsqu'une politique ne donne pas les résultats prévus pourquoi cette politique a été sélectionnée et au profit de qui « en réfléchissant en priorité à la façon d'améliorer l'efficacité de nos systèmes de choix collectifs ». Ainsi, « l'apport du Public Choice est de nous inciter à redresser la balance et de nous faire prendre conscience du fait que la démocratie ne se réduit pas à l'existence d'un pluralisme politique et au contrôle des citoyens sur les décisions de leurs représentants : elle dépend aussi de l'efficacité de la société à s'assurer que le comportement de ses agents publics est bien le meilleur possible ».

C'est à partir de ces notions qu'il devient nécessaire de s'interroger sur le développement impressionnant de l'appareil étatique « au détriment du secteur privé » et d'essayer de voir « quels sont dans les rouages de l'Etat et de l'économie publique, les facteurs de déviation qui aboutissent à ce que l'action de l'Etat ne soit pas toujours aussi efficace qu'elle devrait l'être ou pourrait l'être théoriquement ».

N'y-a-t-il pas des circonstances où le statut public devient davantage une entrave à l'amélioration du service et de la collectivité (en lui imposant des coûts plus élevés) qu'un facteur d'avantages sociaux ?

« Ainsi, une fois couvert par l'auréole du service public, un monopole, qu'il soit public ou privé sous tutelle est pratiquement assuré d'une vie sans limite, même s'il n'est plus économiquement justifié ».

La critique de l'inefficacité des solutions administratives et bureaucratiques entraîne la création du modèle d'une nouvelle vie politique « qui serait caractérisée par un usage plus systématique des analyses du type coûts-avantages » et déboucherait sur une véritable privatisa-

tion de la R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires). Ainsi, Willima Miskanen, dans un petit opuscule édité par l'Institut of Economic Affairs, London (*Bureaucraty, servant of master*), a proposé, dans son esprit :

- de réintroduire des mécanismes concurrentiels dans les structures administratives,
- de réintroduire aux plus hauts niveaux de la hiérarchie administrative des systèmes de motivation individuelle jouant un rôle équivalent à celui du profit dans le secteur privé (pour substituer à la logique d'expansion celle de l'efficacité qui fait loi dans le secteur privé),
- d'organiser plus fréquemment la sous-traitance entre les services publics et les entreprises privées ; finalement, constate H. Lepage, « l'idée à laquelle se rallie aujourd'hui la majorité des nouveaux économistes, est la suivante : supprimer toute gratuité, faire payer à l'utilisateur le coût réel des services qu'il consomme, mais distribuer aux plus déshérités des bons d'achat donnant droit à l'acquisition d'une certaine valeur de services publics... Chaque famille se verrait attribuer en fonction de son niveau de revenu une certaine valeur de crédits d'éducation, de crédits de santé ou encore de crédits de logement qu'elle pourrait utiliser librement sur le marché de la même façon que certains salariés parisiens paient leurs repas avec des chèques-restaurants ».

Une telle théorie semble assez éloignée de notre souci actuel concernant le développement de la responsabilité des institutions et des hommes ; pourtant, ne sommes-nous pas obligés de constater « que la croissance continue de l'État, mesurée par celle des dépenses publiques, tend progressivement à diminuer la productivité de l'économie dans son ensemble, et ainsi à ralentir la hausse de niveau de vie général » (*André Fourçans - Sauvons l'économie, Calmann Lévy*). Et ne devons-nous pas souscrire à cette autre analyse tout aussi réaliste : « d'aucuns proposent tout simplement que les pouvoirs publics devraient accroître leurs embauches pour résorber le chômage ; bien sûr, c'est une solution, mais elle peut s'avérer coûteuse pour la collectivité ; même si l'on ne tient pas compte de la difficulté à ajuster les compétences des demandeurs d'emploi à celles nécessaires pour remplir les situations qui pourraient être créées, il faut bien voir qu'on contribuerait ainsi à développer la croissance de l'État, avec tous les inconvénients qui l'accompagnent ; de plus, la mobilité du travail et le dynamisme économique ne manqueraient pas d'en souffrir et la productivité s'en ressentirait ; en cela des mesures de ce type, tendront dans le moyen terme, à exacerber le chômage global plutôt qu'à l'atténuer. A la rigueur, que des décisions de ce genre soient prises pour de courtes périodes, on pourrait l'admettre ; mais dans un pays comme le nôtre, comment ne pas redouter que bien vite, une montagne de requêtes, revendications et pressions diverses ne viennent créer une nouvelle catégorie de fonctionnaires titularisés à vie ? » (*André Fourçans*).

Par contre, dans d'autres domaines, par exemple, sur le plan monétaire, l'atténuation du taux de croissance de la masse monétaire et par conséquent l'annonce et le maintien d'objectifs monétaires annuels (*André Fourçans*)

devrait permettre de lutter contre l'inflation mieux que « cette multiplicité des aides, protections, contraintes, réglementations, interventions qui accompagnent ces périodes et provoquent des distorsions dans la redistribution des ressources qui bien que quasiment impossibles à quantifier sont vraisemblablement très sérieuses ». En raison de la charge qu'elles représentent pour la collectivité, il est économiquement et socialement aberrant de maintenir en vie à coups de subventions injustifiées, protection et aides diverses, les activités inefficaces, improductives et totalement dépassées. Partager les responsabilités entre les pouvoirs publics, les entreprises, les ménages, les travailleurs, les partis politiques, les syndicats et les associations de toutes sortes tant économiques que culturelles » devrait constituer un moyen efficace de recréer plus concrètement cette diversité et ce pluralisme sans lesquels on se heurte à la bureaucratie et à la centralisation rigide du pouvoir ».

• CROIRE DE NOUVEAU AU PROGRES TECHNIQUE ?

« Bien des problèmes auxquels nous cherchons en ce moment des solutions administratives ne seront enfin résolus que si nous conservons un système économique et social qui maximise l'incitation au progrès technique » (*H. Lepage, Demain le Capitalisme*).

Dans les années 60, Milton Friedman, Prix Nobel d'Economie 1976, en supposant que le consommateur était un être actif effectuant des arbitrages entre ses besoins, a finalement été à l'origine de cette notion plus récente de « capital humain » selon laquelle le consommateur est aussi un producteur qui pour produire les satisfactions qu'il recherche utilise à la fois les achats qu'il effectue sur le marché et une valeur absente des schémas économiques classiques mais fondamentale : le temps ; cette introduction du temps dans l'analyse des activités de l'individu nous donne une nouvelle vision de la façon dont se modifient dans le temps les achats et les modes de consommation.

Dans un chapitre de son ouvrage, *Autogestion et Capitalisme* intitulé la société du futur, Henri Lepage parle nettement en faveur du progrès technologique « l'essor des nouveaux modes de communication électroniques lui semble susceptible d'apporter des solutions aux problèmes de société qui marquent notre époque. « Nous entrons dans une nouvelle période de notre histoire sociale où de plus en plus d'individus seront motivés pour rechercher moins la croissance maximale de leurs revenus monétaires globaux qu'un nouveau partage de leur temps personnel entre activités salariées et activités non salariées ». Se dessine l'opportunité d'inventer un nouveau type d'existence dans lequel « apparaîtront des échanges non monétaires caractérisés par des relations de troc, notamment en proposant à la collectivité dont on fait partie des services volontairement échangés contre d'autres d'un genre très différent ».

Aux Etats-Unis, on assiste même à l'apparition de véritables entreprises de troc permettant d'échanger

l'achat d'un costume neuf, une séance chez une esthéticienne, un service funéraire, une opération chirurgicale bénigne, contre tant de kilos de saumon fraîchement pêché, la peinture à neuf d'une maison, tant d'heures de travail personnel, etc. Et Lepage de constater « plus nous avançons dans le cycle d'inversion de la rareté du temps, plus il est donc probable que nous trouverons des bonnes volontés pour se consacrer à des tâches civiques ou sociales qui actuellement ne peuvent pas faire recette ». Peut-on croire à la possibilité de transformer aussi bien les entreprises et les lieux de travail que nos styles de vie individuels grâce à l'évolution technologique « caractérisée par les progrès fantastiques de la micro-informatique et l'abaissement des coûts de consommation ? ».

Nos institutions politiques ont insuffisamment évolué par rapport au désirs de participation collective car elles restent surtout organisées autour de structures imaginées pour résoudre les problèmes fondamentaux de subsistance et d'échange de valeurs plus humaines.

Une réaction caractéristique du corps social face à la démesure et à la complexification de la société, écrivait à ce propos Joseph Fontanet (*Le Social et le Vivant*, Ed. Plon) est « la multiplication de petits groupes spontanés, manifestant le besoin de retrouver des cellules de vie et d'action à l'échelle humaine ». Et Henri Lepage en conclut : « cet extraordinaire et relativement récent bourgeonnement d'initiatives en tous genres est la marque du désenchantement d'un nombre croissant de citoyens vis-à-vis des canaux traditionnels de la participation politique (consultations électorales, système représentatif, corps intermédiaires) ». A cet égard, le mouvement associatif est bien l'un des phénomènes les plus nouveaux et les plus fondamentaux de notre vie sociale, et c'est là que nous retrouvons la technologie et l'informatique : plus le coût unitaire de l'information et de la communication humaine diminuera, plus ce mouvement associatif pourra s'étendre en richesse, en variété, en créativité.

Comme l'explique à juste titre Alden Lind (*Alden Lind et Karl Ostrom, Research Proposed submitted to the National Science Foundation ; Research applied to national needs*) : « l'objectif n'est pas d'arriver à faire en sorte que chaque citoyen sache tout sur ce qui le concerne ; mais de le mettre en mesure d'accéder à toutes les informations qui lui sont nécessaires pour identifier ses besoins et les moyens de les satisfaire. C'est cela le véritable idéal de la participation ».

Et l'on peut imaginer que l'installation de terminaux dans les lieux publics (écoles, mairies, bibliothèques, centres culturels) laissés à la disposition des citoyens permettrait un nombre d'échanges qui devraient accroître la participation des citoyens à la vie de la communauté. Ainsi le fameux « *Neighbourhood Ressource Center* », imaginé par Alden Lind aux Etats-Unis pour créer « un nouveau réseau institutionnel susceptible d'apporter au citoyen l'ensemble des besoins en information et en

communication nécessaires à l'épanouissement de sa personnalité... Alors que le citoyen est bombardé d'une masse croissante d'informations ponctuelles émises par les médias, il n'a lui-même que très peu de possibilités de réagir activement et d'intervenir dans le processus de communication dont il est passivement le destinataire ; il est donc indispensable de susciter l'apparition de nouveaux réseaux de consommation susceptibles de redonner au citoyen un rôle actif dont il est aujourd'hui dépourvu ; c'est dans cette optique que sont conçus les *Neighbourhood Ressource Centers* ».

Et Lepage en conclut : « c'est parce qu'aujourd'hui certains privilégiés auront accès à la gadgétisation électronique, que demain, une part croissante de la population pourra satisfaire, sans abandonner l'essentiel de son niveau de vie actuel, ses nouvelles aspirations » (*Auto-gestion et Capitalisme*).

Voir dans la communication électronique à la fois un instrument de décentralisation et « l'arme antibureaucratique par excellence » utilisable aussi bien dans le cadre de l'entreprise, en autoreconstruction permanente, que dans celui de la collectivité transformée en autant de communautés autonomes et interdépendantes en perpétuelle redéfinition, c'est là une conception de la nouvelle révolution industrielle (celle de l'information et de la communication) et de ses effets sur nos choix collectifs, qui offre le mérite de nous réconcilier avec la technique et son évolution. « A nos yeux, tuer la technologie ne peut que repousser aux calendes grecques tout espoir de voir se réaliser l'aspiration à une société plus conviviale ». S'agit-il d'une hypothèse réaliste ?

● L'INFORMATISATION DE LA SOCIÉTÉ : LA TELEMATIQUE. LES INCIDENCES DU RAPPORT NORA ET MINC

La nouvelle informatique échappe à la fatalité. S'il y a centralisation, c'est affaire de volonté ou de contraintes, dit encore le rapport Nora Minc. « La nouvelle informatique oblige l'entreprise à choisir ses structures : elle met en cause des situations de fait et des positions acquises ; elle se heurtera de la sorte à des résistances ; le même phénomène va se produire entre agents économiques, entre services administratifs, entre catégories sociales, en fait au sein de tout système mettant en jeu des micro-pouvoirs ».

Ainsi, la nouvelle informatique pourra aider à modifier les rapports entre l'Etat et les collectivités locales, en aidant les communes à prendre en charge des tâches auxquelles elles ne pouvaient suffire et éventuellement en facilitant leur regroupement pour utiliser les nouvelles techniques ; la télématique pourra également être soit un instrument de renforcement de l'atomisation communale, soit favoriser les regroupements c'est-à-dire maintenir l'influence étatique ou la limiter.

Par contre, dans la situation actuelle, le développement inégalitaire de l'informatique est source de rigidité : par exemple, à l'intérieur de l'administration,

elle cloisonne l'évolution : ainsi, dans le cadre d'établissement d'une banque de données foncières, la Direction générale des impôts et la Dafu (Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme) ont chacune établi une banque de données foncières ; la première à des fins fiscales, la seconde dans une optique d'aménagement, ce qui rend difficile la mise en place éventuelle d'une administration unique des sols.

Poste d'aiguillage électronique

Pourtant, à terme, les techniques nouvelles liées à l'automation et à l'informatique devraient « multiplier les domaines où la petite organisation l'emporte en efficacité sur la grande ; les tensions sociales, l'entreprise, la vulnérabilité propres aux institutions trop vastes conduiront à généraliser cet éclatement de la production : l'atelier prendra le pas sur l'usine, la filiale sur le conglomérat... la science sociale traditionnelle tendra à se désarticuler au fur et à mesure du passage de la société industrielle, organique, à la société d'information polymorphe ; les rapports de production ne demeureront plus la matrice unique de la vie sociale ; les rivalités n'opposeront plus deux classes structurées par leur insertion dans le processus industriel mais des groupes mobiles et innombrables, conditionnés par la diversité de leurs appartenances et de leurs projets ; la source et l'enjeu de ces conflits s'élargiront à la société entière ». Et Simon Nora s'interroge, comme Henri Lepage, sur l'avenir des valeurs traditionnelles : « le travail sera-t-il réparti entre une population plus nombreuse mais partagée entre une activité principale, assurant le statut et les garanties sociales, et de multiples occupations tournées vers une production extérieure aux circuits marchands traditionnels, vers des satisfactions ludiques, ou vers la seule sociabilité ? ». Et Simon Nora d'ajouter : « quelles règles, quelles valeurs communes présideront à la coexistence fatale d'au moins trois formes d'organisation collective : des grandes entreprises vouées à la rationalisation et à la productivité maximale ; des petites uni-

tés performantes ouvrant la voie à l'innovation, aux nouveaux produits, aux nouvelles consommations et dont la loi restera la combativité, le goût du risque et la quête du profit maximum ; des services publics coopératifs, des associations, des groupes très décentralisés, peu soucieux de rendement économique et financier mais consommateurs de main d'œuvre et dispensateurs d'aménité ? Comment s'établira le dosage subtil au sein d'une société conviviale, sous contrainte d'équilibre extérieur, entre deux mondes aussi étrangers l'un à l'autre mais aussi indispensables l'un à l'autre que celui du nucléaire et celui d'Illich ? »

Sociétés marchandes héritées du libéralisme, civilisations tutélaires créées par le marxisme : collectivités aliénées ou sociétés muettes devraient alors trouver un dépassement dans « la société d'information (qui) appelle la remontée vers le centre des désirs des groupes autonomes, la multiplication à l'infini des communications latérales ».

Cependant, les auteurs du rapport ne dissimulent pas les difficultés d'une telle entreprise « des contraintes excessives ou mal acceptées ne permettraient de retrouver l'équilibre que par un accroissement de commandement ; une poussée irresponsable des aspirations conviviales et culturelles, incompatible avec les contraintes réduirait le projet collectif à la portion congrue ou provoquerait le sursaut des prêtres de l'ordre régalien ».

• DES ENJEUX DECISIFS

Penser qu'à travers l'évolution technologique et en particulier les progrès de l'informatique et de la télématique apparaîtra naturellement un nouveau type de société plus conviviale et moins conflictuelle ne serait guère raisonnable ; le passage de la civilisation du livre à celle de l'informatique et de la télématique va transformer les modèles culturels, en particulier la fonction du langage et celle du savoir : « toute modification des connaissances s'est accompagnée de mutations sociales : la montée de la bourgeoisie a été concomitante de celle du livre, l'apparition des castes technocratiques du développement de l'économie, de la sociologie, de la psychologie, c'est-à-dire de nouvelles disciplines qui enrichissaient les modes d'action du pouvoir ; la révolution télématique aura des conséquences aujourd'hui inappréciables » (S. Nora-A. Minc, *op cit*). L'importance des conflits et des contraintes déjà subies par la société française lui laisseront-elles le temps d'accomplir sa mutation en retrouvant un semblant d'harmonie entre ces trois objectifs fondamentaux que sont l'équilibre des échanges extérieurs, un niveau satisfaisant de l'emploi et l'adhésion des citoyens aux règles du jeu social ? Le citoyen doit être réellement informé et connaître l'enjeu de sa participation nouvelle et concrète à la vie de la collectivité ; et par conséquent fuir les modes idéologiques, le matraquage des médias et le bavardage des sophistes. Est-il encore temps d'entreprendre ? Oui, si l'on sait regarder la réalité en face et l'avenir avec lucidité.

Anne-Marie LAVAUDEN

LA DECENTRALISATION : UNE REFORME DE L'ETAT

par J.-L. GRAMOND

La décentralisation n'est pas en France une idée neuve. Depuis un demi-siècle en tout cas, elle a fait beaucoup parler d'elle — et écrire. On peut difficilement dire au demeurant qu'elle soit objet de controverse. Car tout le monde s'en dit partisan. Et pourtant depuis les Lois libérales de 1871 et 1884 peu de progrès ont été accomplis et nous vivons sous un régime de décentralisation désormais centenaire.

LE LENT AVENEMENT D'UNE REFORME

D'où vient ce paradoxe ? de plusieurs raisons.

La première, c'est que la référence apparemment unanime à la décentralisation recouvre des conceptions souvent fort opposées. Il y a une décentralisation de droite et une décentralisation de gauche — des régionalistes et des départementalistes — des jacobins honteux et des girondins timorés — des juristes qui ne raisonnent qu'en termes de structures et des sociologues qui ne connaissent que les comportements.

La seconde, c'est qu'un opposant décentralisateur devient le plus souvent un gouvernant centraliste ; on ne décentralise vraiment que dans l'opposition. Une fois au pouvoir, la pesanteur des choses joue en faveur du statu quo. La nature de l'Etat ne l'engage pas à favoriser son propre dépérissement, et il faut beaucoup de vertu à un Gouvernement pour s'engager dans un tel processus.

La troisième enfin, moins évidente, c'est que la revendication d'autonomie de la part des éventuels bénéficiaires est moins sincère qu'on ne le supposerait parfois. La liberté, en fin de compte est périlleuse et il y a un confort certain dans les rigueurs de la tutelle, y compris

celui, d'ordre moral, de pouvoir les dénoncer. Certains élus, pour dire le vrai, réclament moins des responsabilités supplémentaires que des moyens accrus pour remplir plus à l'aise les tâches qu'ils ont déjà à assumer.

Ce n'est là qu'un essai d'explication du fait qu'en dépit des bonnes intentions, un projet de décentralisation soit encore à naître.

L'année 1978 pourrait bien toutefois être celle de cet avènement.

Le Parlement devrait en effet être saisi dans le courant de cet automne d'un projet de Loi-cadre relatif au développement des responsabilités locales. Ce texte sera d'ailleurs précédé par une réforme de la fiscalité directe locale destinée à entrer en vigueur dès le 1^{er} Janvier 1979. L'ensemble de ce dispositif nécessitera sans doute des délais d'adaptation, mais les élus locaux des années 80 devraient connaître un régime décentralisé relativement novateur.

La publication en 1975 d'un rapport, qui dessinait ce que pourrait être une décentralisation permettant de mieux « vivre ensemble », avait pourtant suscité des réactions diverses. L'une des pièces maîtresses de la réforme consistait en la création de super-communes qui recevaient et des communes de base et de l'Etat un certain nombre de compétences. Cette perspective n'était pas de nature évidemment à séduire les Maires des petites communes qui se voyaient réduits au rôle d'officier de l'état civil.

Mais, les idées de ce rapport, vaste et cohérent, étaient semées et elles allaient finalement assez rapidement ger-

mer. Une consultation de tous les Maires de France, lancée par le Gouvernement pendant l'été 1977, devait permettre à la fois de rassurer les élus et de tester la nature et le degré de leurs principales revendications. Une des conclusions les plus nettes de cette consultation, unique en son genre, et qui recueillit un nombre de réponses inattendu — plus de 15.000 — fut que les Maires attendaient une réforme des tutelles financières et techniques qui ne modifiât point la situation institutionnelle, en tout cas pas sous la forme d'un regroupement autoritaire des communes. Cette constatation n'avait rien pour surprendre. Mais l'accent mis sur le sentiment de légitimité ressenti par chaque commune ne pouvait pas ne pas toucher le réformateur potentiel.

Plusieurs déclarations du Président de la République, puis le Programme de Blois présenté avant les élections législatives par le Premier Ministre, devaient alors définir les grandes lignes d'une réforme jugée essentielle pour l'équilibre interne du Pays. Un débat au Sénat, soutenu en Juin par le Ministre de l'Intérieur, un séminaire gouvernemental tenu plus récemment à Rambouillet, permettent d'apercevoir avec plus de précision l'étendue et le contenu de ce projet. Les commentaires toutefois se retiennent encore, chacun attendant de juger « sur pièces ». Il n'en sera pas autrement ici, notre propos ne pouvant être que de cerner les principales questions et d'essayer de démêler, autant que faire se peut, les vraies et les moins vraies.

COLLECTIVITES LOCALES ET FISCALITE

Qu'en est-il, pour commencer, de cette unanimité à dénoncer l'impécuniosité des Collectivités Locales et la ladrerie de l'Etat ?

Les communes et les départements ont, il est vrai, effectué ces vingt dernières années, un effort d'équipement sans précédent, et ont dû pour cela puiser dans leurs ressources et s'endetter, c'est-à-dire augmenter leurs impôts. Depuis dix ans, la fiscalité locale a ainsi progressé plus fortement que l'impôt sur le revenu, au point que certains contribuables reçoivent aujourd'hui une feuille d'impôt local plus lourde que leur feuille d'impôt « nationale ».

Mais les collectivités locales portaient d'un seuil relativement bas ; le pourcentage d'augmentation constaté ne doit donc pas faire illusion. D'autre part, l'Etat les subventionne très largement — moins encore pour leurs travaux d'équipement (environ 6 Milliards) que pour leur fonctionnement quotidien (de l'ordre de 30 Milliards) et leur consent des conditions de crédit préférentielles. Enfin, il y a quelque inconséquence de la part des élus locaux à réclamer plus de responsabilité et, en même temps, moins de charges financières, comme si celui qui payait n'était pas appelé à commander. D'ailleurs, le contribuable n'est-il pas unique ? A supposer donc que l'Etat accepte de rétrocéder aux Collectivités Locales une part plus importante des ressources qu'il collecte, pourrait-il le faire sans accroître sa propre pression fis-

cale ? On sait, depuis Joseph Prudhomme, qu'il est difficile de demander plus à l'impôt et moins au contribuable ; on doit savoir aussi que transférer la charge de la collectivité locale à l'Etat a peu de chance d'alléger au bout du compte la trésorerie du citoyen.

A ce stade du raisonnement, deux objections peuvent être présentées.

D'abord, le contribuable final n'est pas exactement le même dans les deux cas. Le contribuable « direct » national est essentiellement un salarié ou un entrepreneur, par définition détenteur de revenus suffisants. Le contribuable local peut être un résident sans grandes ressources. Ainsi, certains contribuables exonérés d'impôt sur le revenu peuvent-ils se trouver soumis à une taxe d'habitation relativement élevée. Et cela est choquant au regard de l'équité. Mais à y bien regarder, la fiscalité locale introduit aussi un élément de justice, en particulier en taxant le foncier qui échappe largement à la fiscalité nationale. Les quatre vieilles, si décriées, constituent en partie une forme d'imposition sur le capital qui est souvent présentée aujourd'hui comme la forme d'imposition la plus novatrice (1).

L'on objectera également que si la poche est unique, le « percepteur » est différent. Or, il est plus difficile à l'Etat, lointain et relativement anonyme, de lever l'impôt, qu'à un Conseil Municipal proche et personnalisé. Il faut à la main locale plus de courage pour agir, l'impopularité étant plus difficile à supporter de près que de loin. Que les communes demandent à l'Etat de leur rétrocéder le produit d'un impôt national, par lui perçu, est donc assez compréhensible. Ce réflexe est malheureusement peu compatible avec le désir parallèlement exprimé de se voir conférer plus d'autonomie.

La responsabilité doit commencer par celle de se procurer ses propres ressources, faute de quoi se perpétue un régime d'assistance justement dénoncé par ailleurs.

GESTION DECENTRALISEE ET FINANCES PUBLIQUES

Une autre idée communément admise, et cette fois dans les milieux administratifs, est qu'il y a bien du danger à rendre les Collectivités Locales plus autonomes — non pas tant pour l'unité nationale — cet argument n'est en général avancé qu'en ce qui concerne les régions — mais pour les Finances Publiques. Maîtresses de leurs ressources et de leurs dépenses, ces Collectivités Locales utiliseraient les deniers publics moins sagement que l'Etat. Elles ne sauraient résister aux tentations démagogiques — que ce soit pour réaliser des équipements somptuaires, recruter des personnels en surnombre ou subventionner des associations parasites. Bref, elles seraient rapidement saisies par la débauche.

Il ne faut pas nier le danger. L' élu local est moins bien protégé que le fonctionnaire pour résister aux pressions multiples dont il peut être l'objet, et des débordements ne sont pas à exclure. Mais il est aussi directement res-

pensable et la sanction du suffrage universel pèse sur lui. Il est en tout cas bien placé pour apprécier l'utilité réelle d'un projet et déterminer les priorités d'un programme. Le temps perdu dans les procédures administratives est coûteux ; on peut espérer que des procédures décentralisées constitueraient de ce point de vue un gain financier appréciable, peut-être de nature à compenser, et au-delà, les « pertes d'utilité » redoutées par ailleurs. Au bout du compte enfin, si le bilan coût-efficacité s'avérait négatif, il ne faudrait pas pour autant condamner le nouveau système : ce déficit serait le prix de la plus grande démocratie, celui d'une meilleure participation des citoyens à la gestion de leurs affaires et celui peut-être d'une plus grande conscience communautaire.

Il n'est pas impossible, au demeurant, qu'une gestion décentralisée se révèle être une gestion économe. Dans le régime actuel de la course à la subvention existe une sorte d'incitation intrinsèque à la dépense, née du souci de ne pas laisser échapper le concours virtuel de l'Etat. A partir du moment où ce concours serait forfaitaire — ou du moins globalisé comme l'on dit — les gestionnaires locaux seraient vraisemblablement amenés, tels des chefs d'entreprise à mieux définir leurs priorités, à étudier au plus juste leurs programmes de financement, voire à constituer des sortes de plans d'épargne publique.

CHAMP DE DECENTRALISATION

Une troisième incertitude règne sur la délimitation du champ de décentralisation possible. Le débat est depuis longtemps engagé sur ce qui doit revenir à l'Etat d'une part, aux Collectivités Locales de l'autre — et sur les charges « indues » qui pèsent çà et là. La difficulté, comme le remarquait le rapport « vivre ensemble », c'est qu'il n'existe pas, en la matière, de frontières naturelles, mais tout au plus des limites historiques et qu'une classification logique est malaisée à établir. Telle compétence qui relève chez nous de l'Etat est exercée dans un pays étranger au niveau local — songeons à l'organisation de l'enseignement par exemple dans les pays anglo-saxons. En France, compte-tenu de notre histoire et de nos mentalités, on pourra s'accorder peut-être, à dire que la Police et la Justice sont des tâches qui doivent relever logiquement de l'Etat. Mais qu'en sera-t-il par exemple de l'urbanisme ou de l'aide sociale ? domaines dans lesquels le partage des responsabilités et des financements est extrêmement complexe. Tout ce qui concerne « la vie quotidienne » notion vague mais commode, devrait relever de l'initiative locale — soit — mais cette vie quotidienne inclut-elle ou non l'Education ? Inclut-elle l'intégralité des actions en matière de culture ou de loisirs ? etc...

Il semble à l'analyse que le pire système soit sans doute celui qui partage un secteur donné entre plusieurs autorités responsables : les initiatives diverses et les financements croisés alourdissent la machine quand ils ne donnent pas lieu à des situations de blocage ou de conflits. Ils ont, en outre, l'inconvénient majeur d'en-

traîner le partenaire dans des dépenses qui deviennent pour lui obligatoires alors qu'il n'en a pas eu l'initiative. Le cas de l'aide sociale est à cet égard le plus significatif : l'Etat, les départements, les communes, s'y « obligent » les uns les autres sans réelle justification.

Il faut donc essayer de déterminer, fût-ce au prix d'un partage arbitraire, des « blocs de compétence » où l'ensemble d'un domaine, équipement et fonctionnement réunis, serait mis à la charge de l'une ou de l'autre des collectivités, mais d'elle seule. Les transferts financiers en jeu sont évidemment considérables, et il serait bien improbable que le bilan soit strictement équilibré. Si le principe « à transfert de charge - transfert de ressources équivalent » est respecté, cela doit induire en fin de parcours un nouveau partage du revenu national. La logique de la décentralisation voudrait que le nouvel équilibre consacre une emprise plus importante des collectivités locales. Ce pourrait être là un des meilleurs critères pour mesurer son ampleur.

Il faut bien voir ce qu'une motivation de cet ordre introduirait. D'une part, les plus ardents promoteurs de la décentralisation ne risquent-ils pas de regretter parfois le temps béni des tutelles et des contrôles ? Pour un élu local, devoir refuser ou accorder tel permis, sans pouvoir invoquer comme auparavant la décision administrative, deviendra une tâche redoutable et qui nécessitera la plus républicaine des vertus. De même, décider de réaliser ou de ne pas réaliser tel projet, sans avoir l'excuse de l'accord ou du refus de la subvention ; de même encore, lever ou ne pas lever tel impôt, sans se réfugier à l'abri d'une répartition automatique. Mais là se trouve sans doute le gage d'un surcroît de responsabilité et donc de démocratie. Il ne doit pas s'agir de « cadeau empoisonné », mais d'un appel à une plus grande liberté.

D'autre part, les responsables du pays savent qu'ils se privent d'un instrument essentiel pour promouvoir une politique incitatrice ou correctrice dans les domaines transférés. Sont-ils sûrs que les collectivités locales ne négligeront pas tel type d'actions jugé cependant essentiel ? L'on ne parle pas bien sûr du domaine traditionnel de la souveraineté de l'Etat — affaires étrangères ou défense — mais du domaine social par exemple où telle catégorie de la population pourrait se voir oubliée ou différemment traitée selon sa commune ou son département d'accueil. Il conviendra donc sans doute que l'Etat se garde une marge d'initiative, tout en sachant résister à la tentation de reprendre d'une main ce qu'il aurait cédé de l'autre.

STRUCTURES DE LA DECENTRALISATION

Une autre incertitude affecte les structures. Ce terme galvaudé et imprécis recouvre un réel problème : celui de l'aire qui doit accueillir les compétences nouvelles. Il existe une dialectique entre les deux notions. Pour être valablement exercée, une compétence « lourde » exige une structure d'accueil minimum — un nombre d'habitants, un potentiel de ressources suffisant. Or, on le sait,

25.000 de nos communes ont moins de 1000 habitants. Seront-elles tenues à l'écart du mouvement ou devront-elles préalablement se regrouper pour s'en trouver bénéficiaires ? Cette question a été au centre du débat depuis 10 ans — et l'a littéralement empoisonné.

Les tenants d'une réforme « à structure inchangée » font valoir que le regroupement n'entraîne pas les économies d'échelle attendues. Plusieurs pauvretés ne font pas une richesse — et les organes communautaires eux-mêmes sont sources de dépenses. D'autre part, la consultation entreprise auprès des Maires a bien montré la force du sentiment de légitimité inscrit au cœur de chaque commune ; chacune d'elle, jusqu'à la plus petite, estime avoir le droit de vivre. Cet argument sera sans doute politiquement déterminant mais sa prise en compte ne pourra que limiter l'étendue de la décentralisation entreprise.

Les tenants d'un regroupement préalable à tout transfert de ressources et de compétences n'auront pas de peine en effet à démontrer que des structures trop faibles n'auront pas le moyen d'exercer des attributions importantes et que leur intérêt même exigerait qu'on les forçât à s'agréger. Dans cet ordre d'idée, certains avancent que le meilleur échelon de décentralisation ne serait d'ailleurs pas la commune mais le département.

D'ailleurs, convient-il de « traiter » de la même façon la grande agglomération et la commune rurale ? Peuvent-elles se voir attribuer uniformément les mêmes compétences ? Le souci d'égalité qui est si profondément français conduit trop souvent à des solutions administratives de type uniforme qui cadrent mal avec la diversité des situations.

L'une des façons de dépasser ces contradictions pourrait consister à favoriser une sorte de décentralisation « à la carte » — où les collectivités selon leur taille prendraient en charge tout ou partie des responsabilités proposées. Cela introduirait évidemment une distinction entre les communes « de plein exercice » et les autres ; mais ces dernières auraient toujours la possibilité, en coopérant entre elles, d'atteindre le seuil fixé pour l'attribution des compétences nouvelles. La coopération resterait volontaire, mais elle apparaîtrait encore plus nécessaire — et, le temps aidant... on peut l'espérer, plus effective.

PROBLEMES INSTITUTIONNELS

Parler de structures, c'est aussi parler d'institutions. Là encore, c'est un point du débat qui depuis l'origine cristallise les oppositions. Il vise non pas la commune, dont le degré de décentralisation est à peu près total — si l'on excepte le fait que le Maire agit dans certains domaines pour le compte de l'Etat — mais le département et la Région. Le département, rappelons-le, est une collectivité locale et la Région un établissement public. Les juristes dissertent à l'envie sur les implications de chacune de ces notions. Concrètement, le

département possède un Conseil élu au suffrage universel direct alors que l'Etablissement public régional « n'a » qu'un Conseil élu au suffrage indirect. L'un et l'autre ne possèdent pas d'exécutif propre : le Préfet, nommé par l'Etat, assume ce rôle. La revendication décentraliste est donc double : doter les départements et les régions d'un organe exécutif désigné par eux et transformer le Conseil régional en Assemblée élue au suffrage universel direct.

Cette position ne manque pas de justification : le Préfet, à la fois représentant de l'Etat et exécutif du département est une création napoléonienne dont l'inspiration ne peut passer pour profondément libérale. Le mode de désignation du Conseil Régional ne peut de son côté que favoriser la représentation de notables, la population risquant de ne pas se sentir réellement concernée. Le Préfet, lui-même, surtout lorsqu'il cumule la charge d'un département et d'une Région, se trouve soumis à un rythme de travail écrasant et il effectuerait sans doute mieux sa tâche de représentant du Gouvernement s'il n'était plus celui du département ou de la Région. En tout état de cause, il aurait les coudées plus franches.

A l'inverse, l'expérience montre que la double casquette du Préfet présente aussi ses avantages. Le Préfet peut ainsi jouer un rôle de médiateur fort utile, contribuer à réduire les tensions. Sans parler, comme M. Crozier, d'une complicité qui unirait le Préfet et ses notables, il est certain que le représentant du Gouvernement est d'autant mieux écouté et respecté qu'il se conduit en loyal représentant du département ou de la Région, et qu'il entretient de bonnes relations avec le Président du Conseil Général ou Régional. Dans les départements et les régions dont les Conseils seraient en majorité hostiles au Gouvernement en place, la distinction des deux fonctions préfectorales pourrait introduire un élément de conflit ou supprimer en tout cas un de ses modes privilégiés de solution. Quant à l'Assemblée régionale, il est à peu près inévitable que la transformation de son mode d'élection ait pour corollaire un accroissement de ses pouvoirs. Or, il existe une rivalité évidente entre le département et la Région. L'une ne peut prospérer qu'aux dépens de l'autre. L'exiguïté de l'hexagone permet difficilement de disposer de quatre échelons de décision. Le Pouvoir régional est sans doute exclusif d'un pouvoir départemental effectif.

Au total, la querelle institutionnelle si prisée par les juristes que nous sommes, a trop longtemps occulté les problèmes techniques et financiers — et il serait sans doute de bonne stratégie de ne pas la réveiller. Il n'est pas avéré par exemple, que la transformation du Président du Conseil Général en agent exécutif du département (le Préfet restant représentant de l'Etat) soit aussi importante, du point de vue de la décentralisation que la suppression des multiples normes techniques dont une réglementation perfectionniste entoure la confection du moindre projet local. Pourtant, un allègement de ces normes passerait politiquement inaperçu, alors que « la suppression des Préfets » équivaldrait dans l'opinion à

une vraie révolution. Faut-il faire la révolution en apparence ou en profondeur ?

REFORME DES COMPORTEMENTS

Même dépourvue de volet institutionnel, une réforme qui s'attaquerait à modifier les circuits financiers, les domaines de compétence, les statuts des personnels et des élus locaux entraînerait une conversion radicale des modes de pensée et des comportements.

Supposons que des élus locaux puissent être financièrement dégagés de toute préoccupation professionnelle, qu'ils puissent plus librement recruter des collaborateurs de qualité ; que ces derniers bénéficient de carrière plus attrayante et sachent dialoguer d'égal à égal avec les agents de l'Etat ; que l'ensemble des responsables locaux aient compétence pour appréhender les problèmes qui touchent à la vie quotidienne ; qu'ils puissent maîtriser leurs ressources et leurs dépenses : qui doute que cela ne soit de nature à modifier en profondeur leur comportement !

Qui ne voit aussi que cela équivaut à une réforme de l'Etat, une modification de l'emploi des ressources nationales, une transformation des structures ministérielles et surtout des modes d'intervention différents. La tutelle, notion utilisée en droit civil pour les mineurs, doit désormais céder la place au Conseil, au contrôle à

posteriori, voire à l'absence de tout contrôle administratif, le Juge ou l'Electeur détenant seuls les voies du recours ou de la sanction. Le fonctionnaire, dégagé ainsi de ses tâches de gestionnaire direct, devrait pouvoir se consacrer entièrement à la définition des directives générales et des équilibres d'ensemble.

La révolution mentale la plus difficile à opérer consiste en définitive pour l'élus comme pour le fonctionnaire, à cesser de juger que « c'est à l'Etat de ». Ce n'est pas à l'Etat de tout faire, tout permettre ou tout empêcher de faire. On peut soutenir qu'il existe dans le cas de l'Etat et des Collectivités Locales des légitimités parallèles — parallèles plus que concurrentes — puisqu'elles n'ont pas a priori à s'exercer dans les mêmes domaines. L'Etat ne doit pas considérer qu'il a tout pouvoir sur des collectivités inférieures ; celles-ci, de leur côté, ne doivent pas subordonner leur action à l'attitude de l'Etat. L'autorité de l'Etat ne peut d'ailleurs que gagner à un désengagement partiel qui lui évite de se trouver mis en cause par le moindre problème local. La dignité des Collectivités Locales aussi, qui pourront réellement « régler par leurs délibérations » leurs affaires en s'en trouvant pleinement et directement responsables. Pour le plus grand profit du citoyen.

J.L. GRAMOND

(1) Les quatre vieilles sont les quatre impôts locaux traditionnels.

Etienne Borne

« COMMENTAIRES »

une inquiète volonté de vivre
avec son époque

Editions du Cerf

Collection Rencontres

L'ECONOMIE SOCIALE DE LIBERTE

par Charles DELAMARE

« France-Forum » a commencé depuis plusieurs années une réflexion sur la crise française et mondiale et n'en a pas dissimulé la gravité : janvier-février 1974 : « Crise de pétrole ou crise de conscience », Charles Delamare ; octobre-novembre 1974 : « La crise de la pensée occidentale à l'aube de l'ère post-industrielle, Jean-Marie Pelt ; mai-juin 1975 : « Le changement en économie », Charles Delamare ; septembre-octobre 1975 : « Au-delà de la crise ? », colloque ; novembre-décembre 1975 : « En-deçà de la crise », Yves Laulan ; février-mars 1976 : « Economie et civilisation », Maurice Blin ; février-mars 1977 : « Péripéties conjoncturelles et déséquilibres structurels de l'économie française », débat avec Pierre Uri, Maurice Blin, Yves Laulan ; juillet-août 1978 : « La négociation collective en France », Gérard Adam. « France-Forum » se propose de poursuivre cette réflexion. La politique du Gouvernement suscite actuellement des réactions diverses : approbations, réserves, condamnations ; cette diversité de réactions de l'opinion se retrouve chez les collaborateurs de « France-Forum », ce qui est normal pour une revue qui se veut pluraliste. L'article ci-dessous s'emploie à dissiper les incompréhensions qui, de l'avis de l'auteur, faussent le jugement et empêchent de saisir l'idée directrice de la politique économique à long terme engagée par le Premier Ministre et le Président de la République.

La Majorité dispose de cinq ans pour résoudre le problème principal de notre époque : celui du chômage. Les électeurs la jugeront en 1983 sur la manière dont elle aura su répondre à ce défi. Il n'est pas facile à relever. Sur ce point, la Gauche, prétendument unie, avait fait un effort d'honnêteté et n'avait osé promettre le retour au plein emploi que tout à la fin de la législature. La Majorité ne peut pas se contenter de remèdes pires que le mal. Il faut qu'elle aille au fond des choses et qu'elle donne à notre jeunesse beaucoup plus que la certitude de trouver des emplois à la mesure de ses capacités : un autre horizon de vie et de culture.

Pour relever ce défi, pour restituer à notre économie et par là même à notre société de liberté, un fondement

solide, Raymond Barre nous invite à une grande mutation. Celle-ci dépassera en ampleur celle que nous avons connue depuis la guerre. Mais les temps ne sont plus à l'expansion dans l'euphorie qui a emporté notre pays de 1953 à 1973. La grande mutation se réalisera dans un contexte mondial difficile, sinon hostile. Comme l'a souligné le nouveau Commissaire au Plan, Michel Albert, la contrainte extérieure doit être la première préoccupation du Gouvernement. Elle l'entraînera beaucoup plus loin que nous l'imaginons : à revoir la structure de toute notre économie, à modifier la répartition de notre effort industriel, à réviser l'emploi de l'épargne et l'application de l'investissement, à transformer notre pays et notre mentalité. Ce n'est pas facile à comprendre. La plupart de nos concitoyens répugnent à assimiler le jeu des composantes économiques, surtout lorsque le but ne peut être aperçu qu'au terme de deux ou trois

ans. C'est pourquoi il est indispensable de poursuivre l'œuvre d'explication et de clarification qui a été entamée à « France-Forum » depuis la guerre de Kippour.

Il est d'autant plus urgent de le faire que nous vivons une période d'intense concentration de l'action. Le Président de la République et le Gouvernement, pleinement conscients des périls, mais aussi pleinement assurés de leur mission grâce à la victoire électorale de mars, accélèrent le rythme des décisions lourdes de conséquences pour l'avenir. Personne ou presque ne s'en aperçoit, comme si les observateurs politiques vivaient dans le crédit à court terme que donnent les sondages. Nous pourrions analyser les raisons de ce paradoxe. Il est plus intéressant de mettre à jour le dessein poursuivi par le Premier Ministre, accueilli avec encore plus d'incompréhension que de récriminations.

Raymond Barre est en train de mettre en place tous les éléments nécessaires à la transformation de la France et à son adaptation au monde né à la fin de 1973. N'attendons pas un miracle de sa part. Péguy nous a mis en garde « un démagogue, a-t-il dit, se reconnaît essentiellement et se distingue à ceci qu'il exploite l'idée du miracle, une croyance plus ou moins consciente en quelque miracle plus ou moins invoué ». Raymond Barre est tout le contraire d'un démagogue. C'est pourquoi il fait appel sans cesse à l'effort, à l'intelligence et à la volonté des Français. Mais dans quel but ? Les grandes lignes de sa politique se dessinent peu à peu. Elles composent un ensemble : *l'économie sociale de liberté*.

Ce terme n'est pas un slogan ou une formule incantatoire. C'est à la fois une doctrine d'action, et une synthèse des chances et des besoins de la France à l'orée du troisième millénaire. Les trois mots se suffisent à eux-mêmes, mais nous allons les déployer successivement pour qu'apparaisse clairement tout ce qu'ils comportent de sens et de promesses.

L'ECONOMIE

Le premier est l'économie. C'est par elle que Raymond Barre a commencé. Jusqu'à maintenant, on faisait l'inverse. La politique sociale était conçue de manière séparée, sans que l'on se préoccupe outre mesure de savoir si elle était compatible avec les données extérieures qui doivent la porter. C'est ainsi qu'au temps du Front Populaire, un certain nombre de réformes, souvent justifiées et très souhaitables, furent mises en œuvre sans tenir compte du contexte. Celui-ci était pourtant inquiétant à double titre : crise économique mondiale et montée de la menace nazie. L'échec du gouvernement Blum fut consommé en moins de deux ans. Le Programme Commun relevait apparemment de la même conception. Son ignorance résolue de la grande mutation à laquelle nous participons nous aurait conduits dans la voie ouverte par les seuls cosignataires conscients de sa logique profonde : les économistes communistes. Toute politique sociale, sous peine

d'échec, doit s'établir sur une base économique, sinon les travailleurs seront les premiers à faire les frais de réformes trop précipitées et mal adaptées. Le capitalisme monopolistique produit ce qu'on appelle la société de consommation. Le communisme dont l'inspiration centrale est le collectivisme part d'une étatisation complète des moyens de production pour mettre en place une société où chaque individu est pris en charge certes, mais à la façon des soldats dans une caserne : habillés, logés, nourris dans une grise uniformité. Même la social-démocratie a ses structures propres. Ceux qui accusent le parti socialiste français de tendre vers elle ignorent qu'elle repose sur un contrôle presque total de la main d'œuvre salariée à travers un syndicat unique (DGB en Allemagne Fédérale, OGB en Autriche, LO en Suède, Trade Unions en Grande Bretagne) et sur un réseau de coopératives de consommateurs fortement charpenté, instruments dont le P.S. est démuné.

Dans notre pays, nous avons tendance à rester dans l'abstrait et le verbal. Raymond Barre et René Monory, à l'inverse de cette tradition, innoveront de manière tout à fait originale en commençant à traiter les problèmes par la base, c'est-à-dire en s'attaquant à la transformation des structures économiques avant de mettre en œuvre une nouvelle politique sociale. Mais cette dernière reste leur objectif final. Ils ne se sont pas lancés dans l'assainissement de notre industrie et bientôt de notre commerce « pour le plaisir » d'augmenter le nombre des chômeurs ou pour obéir aux injonctions des grands monopoles. Le but de l'actuel gouvernement n'est pas de rétablir le capitalisme sauvage du XIX^e siècle, ni de se plier aux désirs des sociétés multinationales.

Raymond Barre ne souhaite pas non plus revenir à la loi du marché pour un motif idéologique, pour prendre la revanche de la majorité sur le « Programme Commun ». Il part d'une inspiration plus élevée. Il cherche à appliquer la seule politique convenant aujourd'hui *exactement* à l'intérêt national compte tenu des contraintes extérieures auxquelles nous ne pouvons pas nous soustraire. S'il fallait qualifier cette méthode, nous dirions qu'il s'agit d'un libéralisme au service de l'intérêt général. Avant d'en suivre les manifestations dans les politiques industrielle, agricole et financière, il est nécessaire de s'étendre quelque peu sur cette obsédante contrainte extérieure sous l'influence de laquelle nous sommes obligés de nous remettre en question. La France a vécu très longtemps comme une sorte d'Empire du Milieu se suffisant presque à elle-même. Elle a du mal à s'imaginer dépendante du monde entier. Pourtant tel est bien le cas. La contrainte s'exerce par corps : nous sommes nourris de produits importés. Du café ou du thé que nous buvons au réveil, du soja qui engraisse notre beefsteak, du riz, des oranges, des bananes, du chocolat que nous consommons toujours plus. Cette contrainte pénètre chez nous avec les matières premières, en particulier le pétrole, qui nous sont devenues indispensables. Est-ce un mal ? Devrions-nous tenter de suffire à tous nos besoins ? Personne en vérité ne défend cette position tant elle apparaît absurde. Elle se traduirait par un recul

si profond de notre niveau de vie qu'elle transformerait en quelques mois la France en un Cambodge occidental. Nous sommes liés au monde extérieur par tout ce qu'il nous apporte de confort, par tous les progrès dont nous avons bénéficié depuis trente ans. Nos importations approchent les 400 milliards de francs pour un produit extérieur brut qui sera en 1978 d'environ 2.100 milliards de francs.

En contrepartie, il est évident que nous devons vendre des produits et des services pour un montant équivalent, ce qui permet de donner du travail à une partie importante de notre population dans des spécialités où nous sommes mieux préparés ou mieux doués que d'autres nations. Comme on le sait, le problème depuis la guerre du Kippour consiste à ajuster les deux plateaux de la balance, ce que l'on appelle la couverture des importations par les exportations. Celle-ci était de 105,5 % en 1972, de 104 % en 1973. Elle est tombée brutalement à 93 % en 1974. L'équilibre n'a été rétabli que par la récession en 1975, où nous avons retrouvé un taux de 103 %. Dès qu'une relance massive a été décidée, nous sommes redescendus à un taux de 93 % en 1976, ce qui a motivé le « plan Barre ». Grâce à celui-ci, nous avons commencé à remonter la pente en 1977, sans récession, au contraire en bénéficiant d'une progression d'environ 3 %. A la fin de 1978, il est presque certain que le succès se lira dans la balance des opérations courantes. Elle a enregistré au deuxième trimestre un excédent de 7.290 millions de francs contre un déficit de 1.547 millions durant les trois premiers mois de l'année et de 2.367 millions pendant le deuxième trimestre 1977. C'est un premier résultat. *Mais nous restons dans une situation précaire.* Nous ne devons pas compter sur des réserves en devises importantes. Il nous faut conserver précieusement le matelas des quelques 30 milliards de francs immédiatement mobilisables en cas de coup dur. Ils représentent à peine un mois d'approvisionnement extérieur. Le retour à une expansion plus forte entraînant inéluctablement une hausse des impositions passe donc par un développement concomitant tant ou encore mieux, antérieur, des exportations. La capacité dont nous ferons preuve dans ce domaine déterminera le retour du plein emploi. Toute notre volonté doit donc être concentrée sur les moyens d'améliorer ce que l'on appelle notre compétitivité, c'est-à-dire l'offre de marchandises ou de services intéressant le plus grand nombre de clients dans le monde. L'offre, ce qui ne signifie pas seulement les produits, leur prix et leur qualité, mais aussi la façon dont nous irons les présenter aux quatre coins du monde, à des gens dont il faut s'efforcer de comprendre la langue, les lois et les besoins. Cette attitude est dans la droite ligne du libéralisme, mais le mot ne doit pas induire en erreur. Elle n'a pas été choisie arbitrairement. Elle s'impose à nous comme une loi physique. Raymond Barre sait mieux que quiconque que nous n'évoluons pas dans l'univers transparent des théoriciens de Manchester. Nous sommes imbriqués dans des relations internationales où la loi du marché, pour être assurée correctement, a besoin d'être défendue quotidiennement contre la loi du plus fort ou du plus

malhonnête. C'est pourquoi notre gouvernement milite pour une liberté organisée des échanges, tout en procédant aux transformations grâce auxquelles nous pourrions élargir notre marge d'autonomie.

● Une politique industrielle

Cette perspective éclaire la politique industrielle dont les premières manifestations se déroulent sous nos yeux. Pour entraîner notre pays à la bataille mondiale de la concurrence, il faut qu'à l'intérieur de notre propre camp national soit mis fin aux entraves multiples que subit celle-ci et que nos meilleurs combattants soient allégés des handicaps imposés par les trainards. L'intervention dans le sens de l'intérêt général consiste à nous aguerir à un libéralisme que notre industrie rencontrera sans aucune limitation ni aucun adoucissement sur le marché mondial. Refuser cette réalité serait se priver de conduire une véritable politique sociale. D'où les décisions sur la libération des prix, les solutions imposées au groupe Boussac et à la sidérurgie, l'inscription au budget de 1979 de dix milliards de francs pour aider la restructuration de l'industrie.

Le retour à la liberté des prix a plusieurs objectifs. Tout d'abord permettre aux entreprises les plus efficaces de progresser par le jeu de la concurrence au détriment des moins capables et de reconstituer ainsi leurs marges d'autofinancement et leurs fonds propres. L'intense industrialisation à laquelle s'était attaché Georges Pompidou a été réalisée sur des bases fragiles. Nous avons bâti notre industrie à crédit (1), faute de vouloir mobiliser en sa faveur l'épargne de tous les ménages. Ensuite, de donner aux consommateurs, grâce à une confrontation permanente entre l'offre et la demande, le meilleur produit ou le meilleur service à prix égal, donc sans hausse artificielle du coût de la vie. Enfin, par la vertu de cet entraînement à la lutte commerciale, de préparer nos producteurs aux marchés internationaux.

L'assainissement des secteurs en crise, comme le groupe Boussac ou la sidérurgie, procède de la même stratégie. La nationalisation dans l'un et l'autre cas n'a pas été repoussée pour des motifs idéologiques, mais pour des motifs d'efficacité. En figeant des structures malades dans leur état critique, cette solution aurait pesé sur toute l'économie française. Celle-ci supporte déjà le poids d'une politique de prestige qui n'a pas seulement sévi dans le domaine de l'Etat, mais aussi dans le secteur privé, souvent d'ailleurs à l'instigation des pouvoirs publics : les cathédrales sidérurgiques et chimiques, la multiplication des centres de raffinage ont mobilisé des moyens considérables au détriment indirect du développement d'entreprises moins imposantes peut-être mais qui, correspondant mieux aux qualités et aux moyens de notre pays, lui auraient permis d'occuper le marché mondial des créneaux inexpugnables. Il serait préférable d'avoir plus de Moulinex, de BIC et de Michelin, moins de Concorde et de Fos. La crise nous a réveillés des rêves grandioses et nous oblige à un retour vers le concret. Comme l'écrivait Eluard :

« Recéleuse du réel »

Pour que l'industrie trouve son nouvel équilibre, le Gouvernement a consenti cette année une aide considérable de l'ordre de dix milliards de francs : un milliard pour favoriser les économies d'énergie, trois milliards pour appuyer les exportateurs, trois milliards pour contribuer à la création de nouveaux emplois et trois milliards pour mettre en place le *Fonds spécial d'adaptation industrielle*. Les actions que soutiendra ce nouvel organisme concerneront en priorité les régions sidérurgiques et les zones où se détériorent les constructions navales. Elles seront menées de manière massive et rapide pour déboucher effectivement sur la création de nouveaux emplois. Il y a là un changement significatif d'orientation. Au lieu de poursuivre l'édification d'une structure conçue abstraitement pour la plus grande satisfaction de quelques techniciens, l'accent est placé désormais sur l'animation d'une région par des entreprises saines, sans que l'on distingue entre sociétés nationales et étrangères, entre industrie noble et industrie roturière. Le seul critère retenu est celui de la rentabilité créatrice d'emplois stables, parce que ceux-ci seront assurés seulement si la rémunération de la main d'œuvre se compare favorablement, compte tenu de sa productivité, avec celle des autres travailleurs du monde entier. Autrement dit, l'internationalisation des marchés nous oblige à occuper les échelons supérieurs de la productivité sous peine de voir notre niveau de vie redescendre au point où se trouvent les débutants, les pays véritablement en voie de développement. Telle est la conséquence que nous devons tirer du fait que l'industrialisation n'est plus l'apanage des nations occidentales. Pas seulement dans les rapports économiques et les commissions gouvernementales, mais dans les ateliers et les magasins, dans toutes nos villes et tous nos villages. Le Fonds spécial d'adaptation industrielle n'est qu'un instrument. Il n'acquerra sa pleine valeur que si des millions d'hommes dans les régions savent qu'il servira de soutien, mais que l'essentiel se jouera par eux, chez eux et avec eux. Et d'abord en eux. Il faut qu'ils prennent conscience de l'existence à des milliers de kilomètres, ramenés par l'avion à quelques heures, par l'électronique à quelques fractions de seconde, de concurrents énergiques et affamés. L'entreprise dans laquelle ils travaillent fait face en permanence à ce problème. Passer son temps à la contester de l'intérieur au nom de la lutte des classes équivaut à se donner à soi-même des coups de marteau sur la tête. Le niveau des rémunérations n'est pas vraiment fixé par le patron, mais par la pression démographique à Singapour, ou par la famine de dollars ressentie à Varsovie. Dans une économie ouverte au monde entier, et comme nous l'avons vu, nous n'avons pas d'autre choix, la contrainte extérieure induit la contrainte sur la progression des salaires. Si celle-ci n'est pas modérée, réglée sur ce qui est possible et non sur ce qui est souhaitable, les emplois seront remplacés par des investissements dans le meilleur des cas, par la destruction de l'industrie régionale et nationale dans la pire des éventualités, celle surgissant de l'ignorance. C'est pourquoi le meilleur Fonds d'adaptation industrielle n'est pas financier, il est psychologique et moral. A ce point,

il apparaît évident que le libéralisme d'intérêt général ne se conçoit qu'avec un volet social aussi important que le volet économique. La contrainte sur les salaires n'est acceptable que si elle s'accompagne d'une répartition nouvelle des pouvoirs. Il serait trop facile d'exploiter la bonne volonté des salariés au profit d'intérêts particuliers. Il nous faudra revenir sur ce point.

• Une politique agricole

Dans cette bataille planétaire nous avons trop tendance à gémir sur nos handicaps. Nous disposons aussi d'atouts naturels, ceux même qui permirent autrefois à notre pays de précéder les autres sur la voie du développement. Si c'était possible, l'Arabie Saoudite échangerait immédiatement ses parfums, son pétrole et ses dollars contre notre climat, nos forêts et nos prairies. « Notre agriculture doit être notre pétrole » a dit justement Valéry Giscard d'Estaing. Savons-nous le raffiner ? On s'étonne très fréquemment que la France ait donné naissance à une aussi piètre industrie agro-alimentaire *bien qu'elle* disposât de tant de ressources agricoles. Il vaudrait mieux dire *parce que*. La protection des intérêts immédiats des paysans n'a pas incité ces derniers pendant longtemps à mener la même politique de qualité qu'au Danemark et aux Pays Bas. Là encore, le repliement sur soi-même, le réflexe de l'escargot auquel Méline a attaché son nom, s'est retourné contre ceux qu'il devait protéger. Il est urgent que soit étudiée sérieusement la solution permettant de concilier une certaine sécurité des revenus pour les agriculteurs et l'utilisation de leurs produits au meilleur prix de revient pour les transformateurs. La récente création d'une « Union pour l'innovation agro-alimentaire » montre que le problème commence à être compris.

Le gouvernement actuel s'est donné pour tâche de rattraper les retards qui pèsent encore sur la campagne pour la porter au degré de compétitivité exigé par la concurrence mondiale. Pour M. Méhaignerie, il importe d'abord de rendre disponibles les 4,5 millions d'hectares exploités par des retraités. Ceux-ci ne bénéficieront plus du Fonds national de solidarité. D'autres mesures ont le même objectif : mettre un terme au malthusianisme rural en facilitant l'accès des jeunes aux exploitations. C'est le cas pour l'alourdissement de la fiscalité sur les terres en friche, le refus des prêts du Crédit Agricole au-delà d'un certain prix à l'hectare, la création d'un régime spécifique de succession en agriculture, etc... La fiscalité, l'éducation, la législation foncière doivent être modifiées en même temps pour que ne reviennent plus ces années noires comme en 1976 et 1977, où, au déficit pétrolier, s'est ajouté un déficit agro-alimentaire, inexcusable pour un pays comme le nôtre.

• Une politique financière

L'ambition industrielle et agricole est soutenue par une nouvelle politique financière, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue européen.

Sur le plan national, l'objectif principal est de restaurer

la situation financière des entreprises. Celle-ci aussi passe évidemment par l'amélioration de la productivité. Mais il n'est pas indifférent que l'attention et les économies des ménages se dirigent vers les entreprises. La loi Monory créant la détaxation sociale de l'épargne avait été accueillie avec le plus grand scepticisme par les techniciens, ou soi-disant tels, de la Bourse. L'intérêt porté par les familles modestes aux valeurs industrielles et commerciales a montré les immenses capacités de financement qui ont été si longtemps laissées en friche dans le peuple français. Quel impact psychologique ne serait pas déclenché dans un autre sens par une « opération honnêteté » lancée par les pouvoirs publics ? Sait-on que les sommes correspondant aux dettes de l'Etat et des collectivités locales, au décalage absolument arbitraire de la TVA payée un mois avant d'être récupérée, et à la non déduction des provisions de congés payés représentent 50 milliards de francs, soit près de 25 % des investissements réalisés par les entreprises non financières en 1977 ? Outre le fait que ce colossal retard de paiement surcharge la trésorerie des entreprises, il en résulte un sentiment de tricherie tolérée et même organisée au plus haut niveau. S'il était mis fin à ces abus, le climat dans lequel opèrent les producteurs serait brusquement éclairci. Ils auraient le sentiment que les profits acquis honnêtement ne sont plus suspects mais qu'au contraire ils attirent la confiance des autorités et de l'opinion. Certes, cette mesure ne serait possible que si les finances publiques étaient menées avec plus de rigueur. Qui pourrait prétendre que ce n'est pas nécessaire ? Les budgets ont certes été établis et exécutés depuis 1976 avec le sérieux correspondant à la politique de Raymond Barre. Mais la pression exercée au niveau des engagements nouveaux touche à peine 10 % de la masse budgétaire. Le reste, intitulé « services votés » (3) grossit et prolifère non pas dans la gabegie comme certains critiques partiaux le disent, mais dans la non-gestion. La rigidité des structures administratives empêche les adaptations nécessaires si bien que la sévérité se déploie uniquement sur ces crédits nouveaux souvent beaucoup plus utiles que les dépenses automatiquement reconduites sans murmure ni critique. Lorsque le total des dépenses publiques atteint 458 milliards de francs, cette démission molle du corps des hauts fonctionnaires devrait susciter chez eux au moins quelque inquiétude, en tout cas pas l'autosatisfaction. Quant à la Sécurité Sociale dont les dépenses atteignent en importance le budget de l'Etat, ce n'est plus une institution, c'est une maladie. Comment peut-on critiquer les engagements de tel ou tel ministère alors que la consommation des suppositoires et des onguent coûte plus cher à la nation que son bouclier atomique, ou que le fonctionnement des hôpitaux absorbe beaucoup plus de moyens que celui des Universités ? La course effrénée aux médicaments dans le pays du « Malade imaginaire » est une course à l'abîme lorsqu'elle se déroule au milieu de concurrents que leur peau jaune ou brune semble protéger des affections auxquelles pensent succomber nos concitoyens. Lorsqu'on parle d'une « cure » de libéralisme, on ne croit pas si bien dire...

L'inflation se nourrit de ces phantasmes ainsi que du

dérèglement social né des appétits aiguisés avant même que la digestion du dernier repas ait commencé. L'effort pour la stabilisation monétaire résume toutes les luttes pour rétablir l'action gouvernementale sur le fondement de la raison. Nous ne pouvons pas vivre avec une monnaie fondante tout en prétendant commercer librement avec des partenaires européens qui, eux, ont quasiment réussi à stopper la dépréciation monétaire. Si nous voulons une chose, sans parallèlement désirer son contraire, nous devons témoigner du même esprit de responsabilité que nos voisins. La monnaie ne se défend pas par des astuces de commis en Bourse. Elle vaut exactement ce que valent les politiques économiques et budgétaires du gouvernement dont elle porte la signature.

C'est pourquoi la Communauté Européenne constitue pour notre monnaie un attrait et une aide. Tous les Français soucieux d'indépendance nationale soutiennent de leurs vœux la marche vers l'union économique et monétaire de l'Europe. Celle-ci ne se réalisera qu'avec la participation massive et active de notre pays. Comment pourrions-nous être indifférents et, encore plus, hostiles à l'élaboration avec nos proches amis d'un instrument donnant à notre gouvernement des moyens d'action décuplés ? Qui pourrait s'opposer sans honte à une telle entreprise en arguant de quoi ? du droit de battre fausse monnaie, dans le vain espoir, toujours déçu, de soutenir ainsi l'économie nationale ?

Aucun homme politique sérieux n'a contesté l'intérêt des conversations d'Aix la Chapelle en septembre 1978. Les avis divergent quand il s'agit de déterminer les voies à prendre pour aller dans le sens de l'union économique et monétaire. C'est sur ce « comment » qu'il faut d'abord fixer notre attention avant, en rappelant le « pourquoi », d'énoncer les raisons qui insuffleront à cette action le dynamisme nécessaire à sa réussite.

Il n'est pas question de sortir du casque de Charlemagne la recette inconnue qui permettrait de résoudre les contradictions dans lesquelles se sont déjà enfoncés des milliers d'experts. C'est par tâtonnements et par adaptations successives à la conjoncture que l'on approchera du but. Mais une chose est sûre. Il faut qu'une volonté politique pousse en avant les experts et les fonctionnaires. Il faut qu'une aspiration sortie des profondeurs des différents peuples européens confère aux responsables politiques l'audace nécessaire pour balayer les barages de papier auxquels ils sont confrontés. Nos concitoyens se sont trop longtemps bercés de l'idée que l'unification économique de l'Europe se réaliserait pour ainsi dire par magie. Il est nécessaire de rappeler sans cesse que le temps de la facilité est passé et qu'il faut lutter pied à pied comme autrefois Charlemagne aux marches de l'Occident. Les beaux parleurs ne manqueront pas, qui, avant chaque consultation électorale, viendront expliquer que les efforts demandés au pays pour le placer dans la ligne de l'union économique sont inutiles même nuisibles à la prospérité, à la lutte pour l'emploi et pour l'amélioration du niveau de vie.

La vérité est qu'en ce qui nous concerne, il nous faut réaliser quoi qu'il arrive, Europe ou pas Europe, les réformes qu'exige l'état du monde et notre insertion dans celui-ci. Seule la rigueur sur tout le parcours vers une nouvelle croissance nous évitera de sombrer dans la dépendance et dans la misère. Cet enjeu doit être patiemment expliqué, analysé, vulgarisé. Trop de Français s'imaginent encore que l'économie se plie comme de la cire molle au gré des gouvernants. Trop peu ont compris que l'inflation, même prise à petite dose, engendre le chômage et que la stabilité monétaire est la condition nécessaire pour rétablir le plein emploi. L'union économique nous servirait d'alcootest à l'égard de l'ivresse trompeuse qu'engendre toute relance par excès de moyens de paiement.

Ce défi qu'elle nous lance n'est pas différent de celui que nous avons, de toute manière, l'impérieux devoir de relever si nous entendons rester maîtres de notre destin au milieu d'une économie mondiale bouillonnant comme un chaudron de sorcière. En vérité, nous n'avons de chance réelle de succès que si nous accomplissons cet effort en commun et avec l'appui de nos partenaires européens.

Cette entreprise vaut-elle la peine ? Il n'est inutile de rappeler ce que nous pourrions obtenir si nous avons la force de surmonter des obstacles au moins autant imaginaires que réels. L'instauration d'une zone de stabilité monétaire donnerait d'abord à chacun des états de la Communauté et à chacun de leurs citoyens une sécurité extraordinaire dans un monde bouleversé. La valeur de la monnaie, arc-boutée sur la volonté de chacun des gouvernements, se raffermirait rapidement au fur et à mesure que le consensus populaire s'accroîtrait parce que les avantages découlant de l'unité économique et monétaire seraient concrètement perçus. L'arrêt de la hausse des prix pour les ménagères, la baisse profonde des taux d'intérêts pour les emprunteurs, la sécurité retrouvée pour les épargnants, toutes ces constatations faites quotidiennement recréeraient la confiance dans l'avenir, relanceraient puissamment l'investissement et par conséquent toute l'activité économique.

Au delà de ces effets mécaniques, il faut aussi apercevoir que la Communauté recevrait les moyens d'une politique nouvelle en faveur du plein emploi. Ils se déploieraient dans le rééquilibrage en faveur des régions moins développées de la C.E.E. mais aussi dans une politique de l'énergie à moyen et à long terme et dans une politique industrielle permettant de mettre à jour la complémentarité, bénéfique à toutes les parties, avec les pays de la Convention de Lomé. L'unification faciliterait autour de la nouvelle puissance financière la mobilisation des moyens énormes comparables à ceux déployés par le Plan Marshall. Ils seraient redistribués en faveur des pays sous-développés pour contribuer à leur « décollage » et pour, en même temps, réactiver la conjoncture en Europe. Celle-ci pourrait espérer en tirer les mêmes avantages que les Etats Unis après la mise en

route par eux des crédits Marshall. En outre, la Communauté induirait par sa seule existence la mise en harmonie de l'économie sociale de liberté chez chacun de ses membres. L'égalisation des conditions d'une concurrence loyale amènerait tous les états à aligner leurs progrès sociaux sur ceux du plus avancé d'entre eux dans chaque domaine. Il ne faut pas tenir pour méprisables ou subalternes les effets positifs du Marché Commun. Alain nous avertit : « Un marché est malgré tout le plus bel exemple de l'élaboration d'opinions vraies dans une réunion d'hommes ; c'en est même à bien regarder, le seul exemple. Car, dans les réunions qui n'ont pas pour objet le commerce, les opinions vraies ou fausses, en chacun sont plutôt confirmées qu'éclairées. Et l'on ne trouverait point d'exemple d'un marchand qui pouvant s'instruire des prix refuserait de le faire, par une préférence de sentiment. Si l'on veut expliquer d'où sont venues dans notre espèce les idées communes d'investigation, d'enquête, de critique des témoignages il vaut mieux considérer le marché que le prétoire, où quelque Ponce Pilate se lave les mains toujours. L'achat et la vente sont nos maîtres de raison ».

Ne considérons pas que le Marché Commun en soit déjà là. Il doit tendre à donner à tous nos producteurs un parfait environnement de cohérence. Si nous y arrivons, il naîtra dans notre économie unifiée un dynamisme que les experts usés par les déceptions, l'esprit délavé par les mots, ne peuvent plus imaginer. Nous retrouverons le plein emploi quand nous aurons la pleine Europe. Mais il ne faut pas imaginer celle-ci comme une sorte de chair à saucisse insipide tenue en forme peu gracieuse par la peau synthétique du tarif extérieur commun. Elle ne sera vivante que si elle est remuante. L'union, comme l'a dit un de nos illustres contemporains, est un combat. Les conditions de concurrence pour être égales ont besoin d'être sans cesse rappelées, exigées, contrôlées. Le Marché Commun conservera sa valeur positive s'il n'est jamais un marché de dupes. Ce sera un des rôles principaux de l'Assemblée européenne que d'exercer cette surveillance. Celle-ci devra aussi communiquer du tonus à une Commission de Bruxelles paralysée aujourd'hui par des exigences contradictoires. Le libéralisme d'intérêt général n'est pas synonyme de niaiserie ou de mollesse. La capacité d'action de la C.E.E. reste beaucoup trop timorée, faible, indécise face à celle des Etats-Unis et des Pays de l'Est. Un effort énergique d'adaptation des mécanismes communautaires doit être entrepris sans tarder pour que les échanges internationaux s'approchent dans leur fonctionnement des conditions offertes par la C.E.E. aux concurrents extérieurs à elle. Sinon, il ne faudra pas craindre de mettre en œuvre des mesures de rétorsion : le libre échange n'est pas une donnée, c'est une conquête. Sa généralisation passera s'il le faut par l'étape d'un nouveau protectionnisme, à l'échelle de la Communauté.

Redonner à la France son rôle d'animation au sein de cette dernière et à l'Europe sa vocation libératrice au milieu du monde, tel est certainement un des buts principaux de Raymond Barre et de l'économie sociale de

liberté. Cette ambition saine et raisonnable justifie les efforts demandés pour restaurer la parité de notre monnaie grâce au rétablissement des grands équilibres économiques. Les perspectives qu'ouvre cette action sont grandioses et par là même difficiles à atteindre.

L'ECONOMIE SOCIALE

L'économie sociale de liberté n'épuise pas tous ses effets avec son premier terme. Bien au contraire, le second est indispensable à l'épanouissement d'une nouvelle économie. Si la politique sociale a le devoir de maintenir la solidarité envers les vieillards, les handicapés, les familles nombreuses, les malades, elle se fixe depuis mars dernier des objectifs beaucoup plus ambitieux en matière d'égalité des patrimoines et de réforme de l'entreprise. Ceux-ci sont peu connus. Pourtant ce n'est pas en vain que le Président de la République dans son discours de Verdun sur le Doubs a émis le vœu que tous les citoyens deviennent propriétaires de la France. *En ce qui concerne les patrimoines*, le mouvement a tout de suite été amorcé avec la Loi Monory sur les 5 000 francs. Elle vise à encourager les titulaires de petits et moyens revenus à investir dans l'industrie et le commerce. Elle ne s'adresse pas aux nantis. En effet, la charge budgétaire qui résulte des avantages fiscaux accordés est compensée par une augmentation du prélèvement libérateur sur les comptes sur livret, les bons du Trésor et les bons de caisse, passée de 33,3 % à 40 %. Cette forme de placement de l'épargne liquide n'est recherchée que par des particuliers entrant dans les tranches les plus élevées de l'impôt sur le revenu. La volonté de privilégier les revenus les plus modestes a même été critiquée parce qu'elle paraissait sacrifier l'efficacité à la justice. Certes, les plus riches peuvent individuellement épargner davantage. Mais René Monory a fait confiance aux masses populaires. Il connaît le sérieux des familles modestes, leur désir de se protéger des coups du sort tout en contribuant au déploiement de notre industrie. C'est pourquoi il espère attirer plus d'un million de nouveaux actionnaires apportant par an cinq milliards de francs d'argent frais, soit cinq fois le montant qui est venu en 1977 conforter les fonds propres de nos entreprises ! La réforme a but social doit ainsi concourir puissamment à la mutation économique. Elle doit être complétée par une réforme destinée à cette portion de la population qui n'est pas soumise à l'imposition directe. Ce groupe recoupe à peu près le cinquième des ménages, ceux qui sont encore entièrement démunis. Parmi eux se trouvent beaucoup de jeunes qui n'ont pas encore eu le temps d'accumuler l'épargne nécessaire. Leur cas n'est pas préoccupant. L'effort principal de solidarité doit être réalisé en faveur des familles nombreuses. L'objectif devrait être de leur donner un patrimoine minimal sous formes diverses : logement, portefeuille d'actions ou d'obligations. L'attribution de ce patrimoine qui resterait incessible pendant une période de cinq ans serait confiée à une commission composée de personnalités indépendantes. Quels seraient les moyens nécessaires pour mener à bien cette réforme ? Si l'on veut faire bénéficier 50.000 familles par an de l'attribu-

tion d'un patrimoine minimal de 60.000 francs, la dotation financière annuelle serait de 3 milliards de francs.

L'instrument de cette action serait un *Institut chargé de gérer le Fonds d'égalisation des patrimoines*. D'un côté, il distribuerait les montants indiqués ci-dessus. D'un autre côté, il recevrait un certain nombre de recettes. Il ne peut être question d'une affectation des ressources fiscales. Mais il peut être décidé que l'Etat contribue à ce fonds dans la mesure où les travaux sur l'imposition du capital actuellement en cours lui permettraient de dégager des ressources nouvelles.

L'intérêt de cette institution serait double :

— d'une part l'établissement d'un lien entre l'impôt sur les mutations à titre gratuit par décès et le fait que les familles modestes bénéficieraient d'une aide importante rendrait la ponction fiscale beaucoup moins impopulaire. Elle serait ressentie comme un vecteur de fraternité, perdant ainsi le caractère anonyme et froid que lui donne la règle de l'unité budgétaire.

— d'autre part, elle ferait régresser fortement l'inégalité dans notre pays. Sur les quelques quatre millions de ménages ne disposant d'aucun patrimoine, le nombre des familles nombreuses est d'environ 500.000. Le transfert indiqué ci-dessus leur permettrait de réaliser un progrès décisif en dix ans. Avant l'an 2000, tous les ménages français disposeraient d'un patrimoine minimal garanti.

Ces dispositions peuvent et doivent être critiquées. Mais, tant du point de vue de la justice sociale que de l'efficacité économique, elles ne paraissent pas pêcher par une audace excessive, ni par des difficultés infranchissables. L'important est de rendre l'espoir à des millions d'hommes perdus dans le brouillard ou l'indifférence, en engageant rapidement des actions concrètes leur prouvant qu'à l'appropriation collective des moyens de production, s'oppose une solution aboutissant à la généralisation de l'appropriation privée des moyens de production.

La réforme de l'entreprise constitue le deuxième pôle de la nouvelle politique sociale. La contrainte extérieure nous domine. Elle ne doit pas être un prétexte à l'exploitation. C'est l'inverse qui permettra de surmonter les difficultés de la crise. Les Français sont attachés à leur entreprise, mais ils n'aiment guère leur industrie. Il faut les réconcilier avec elle en leur donnant l'autonomie et les moyens de contrôle correspondant à leur niveau d'instruction. Des mesures concrètes peuvent être prises et comprises par tous. Tout d'abord pour rendre les petites et moyennes entreprises plus dynamiques. Elles assurent 63 % de l'emploi. La promulgation d'une loi sur les P.M.E. permettrait d'adapter chez nous les méthodes découlant du « Small Business Act » américain. Une Agence P.M.E. par bassin d'emploi permettrait d'appuyer l'offensive contre le chômage en insérant dans les conditions locales les mesures pour la formation professionnelle, l'aide au premier emploi, le placement, le développement de l'apprentissage, la lutte contre le

cumul emploi-retraite, etc... Ensuite, il est indispensable de réconcilier les Français avec la grande entreprise. Ce qu'on appelle le consensus joue contre nous dans la mesure où il est beaucoup plus fort dans les pays concurrents qu'en France. Le projet très restrictif du C.N.P.F. n'est pas de nature à dissiper la méfiance qui entoure les initiatives patronales. Les suggestions du Rapport Sudreau n'ont commencé à entrer en application qu'avec beaucoup de lenteur. Il est indispensable d'accélérer son passage dans le concret en suivant des propositions venues de différents côtés, notamment de la part des syndicats. Il en ressort que l'unité de la gestion permettant la rapidité des réactions n'est pas contestée. En revanche, il apparaît que la consultation et l'information sont de plus en plus ressenties comme une nécessité à travers la participation des salariés au conseil de surveillance ou au conseil d'administration.

Le libéralisme d'intérêt général a besoin d'être compris au niveau de la cellule de base de l'économie, c'est à dire *l'entreprise*. La loi du 2 Janvier 1978 imposant la consultation des cadres correspond à cette nécessité. Elle doit être suivie de dispositions plus audacieuses tendant au même objectif et, d'après les suggestions de Lionel Stoleru, entrant au niveau de l'atelier. Comme il l'écrit très justement : « Quand on demande à un ouvrier ou à une ouvrière ce que signifie pour lui le mot « participation », il ne pense ni au conseil d'administration, ni aux distributions de dividendes ou d'actions, il pense à sa vie au travail. Participer, c'est tout simplement être moins anonyme ». Le projet « Partage » a pour objectif de répondre à cette aspiration profonde en donnant aux ouvriers l'initiative dans l'amélioration de leurs conditions de travail.

Cette démarche qui ne prétend pas régler tous les problèmes est typique de la nouvelle politique sociale. Celle-ci s'adresse à l'initiative et à la responsabilité. La diffusion de la propriété privée ne se situe pas dans une philosophie à la Joseph Prudhomme : elle vise à faire bénéficier chaque famille française de la marge d'autonomie matérielle grâce à laquelle on se sent libre vis-à-vis de l'État, de son employeur ou du malheur. La réforme inévitable de la Sécurité Sociale devra s'inspirer des mêmes principes. Pour alléger le poids des charges pesant actuellement trop lourdement sur les entreprises, ce qui les défavorise dans le commerce extérieur, il faudra transférer une partie de celles-ci sur l'État. Mais il sera aussi nécessaire de revenir sur le choix fait pour les retraites en 1947, avec une démographie toute différente, en faveur du système de répartition. Le système de retraite par capitalisation laissera à chacun au cours de sa vie active le choix entre une consommation immédiate plus forte ou l'accumulation d'épargne pour préparer sa vieillesse.

Chaque individu sera en mesure, exception de ceux frappés par la maladie ou la malchance et qu'il faut continuer à aider, de déterminer lui-même son propre destin. Les progrès de l'éducation et de l'information permettent d'accéder à ce niveau supérieur de l'état

social où la liberté des individus se conjugue avec la solidarité du groupe.

L'ECONOMIE SOCIALE DE LIBERTE

Liberté est la troisième composante de l'économie sociale. Beaucoup n'y attacheront guère d'importance dans un pays comme le nôtre habitués qu'ils sont à lire ce mot sur les frontons de tous nos édifices publics. C'est pourtant lui qui donne son sens aux sacrifices, aux rigueurs, aux transformations réclamés par le gouvernement de Raymond Barre.

L'économie sociale de liberté repose certainement sur la liberté d'entreprendre. Elle fait appel à l'initiative des hommes les plus dynamiques parce qu'elle considère qu'ils procéderont spontanément, de toute leur ingéniosité, aux adaptations nécessaires sans que l'on ait besoin de les commander. De ce point de vue, un combat incessant doit être livré à l'intérieur du pays contre les archaïsmes et les scléroses. La méfiance est un des traits négatifs que nous avons emportés avec notre héritage paysan. Elle paralyse les innovations et les initiatives non seulement au niveau des administrations comme on le répète si fréquemment mais aussi sous l'influence des hiérarchies d'entreprise, sous la pression des traditions rétrogrades : primauté des mafias issues des grandes écoles ou culture du mandarinat en bouton. L'état délabré de notre recherche scientifique s'explique en grande part par ce refus de faire confiance qui tue dans l'œuf le travail en équipe. La liberté n'est pas aussi enracinée dans notre vie pratique qu'elle l'est dans nos cœurs. La libération du prix du pain au bout de 180 ans de contrôle a paru presque scandaleuse aux boulangers tant ils s'étaient accoutumés à leurs chaînes. Tel entrepreneur qui crie contre la bureaucratie trouve parfaitement normal d'aller régulièrement faire sa cour au préfet pour décrocher un marché. Le mouvement engagé par Raymond Barre et René Monory doit être accéléré dans tous les centres de décision pour ranimer les réflexes d'autonomie et de responsabilité anémiés par les mauvaises habitudes.

Cette liberté que nous croyons acquise chez nous et qu'il ne tient qu'à nous de réactiver pour la mettre au service de nos initiatives économiques, nous apercevons aussi de plus en plus clairement qu'elle est très minoritaire dans le monde. Ce dernier pénètre de plus en plus largement dans notre pays par ses marchandises, ses images, ses ondes et il nous présente rarement le reflet de la démocratie pluraliste. Bien plus, il tente sous l'impulsion du marxisme-léninisme d'implanter un système ouvertement hostile à des valeurs si chèrement payées par nous. Sous l'influence des idées de Gramsci l'objectif est de conquérir la société civile à travers l'éducation nationale, les médias, les associations porteuses de l'idéologie d'un « monde nouveau ». La répétition incessante d'un schéma aussi peu solide intellectuellement que la lutte des classes a pour but non seulement d'entraver le jeu normal de l'économie de marché, mais aussi de préparer un passage au totalitarisme dans la légalité, non

pas dans un grand soir sanglant, mais au cours d'un petit déjeuner un peu animé. Certains enseignants jouent un rôle clé dans cette bataille souterraine. Leur attitude s'apparente à celle du clergé du XIX^e siècle devant la révolution industrielle. L'économie sociale de liberté ne peut pas laisser se perpétuer un tel gaspillage de matière grise. Le Ministre de l'Education nationale a commencé à désenclaver l'énorme corps enseignant. C'est une tâche primordiale. Mais ce « combat contre l'Ange » ne doit pas seulement être livré au niveau national. Là aussi nous avons besoin de la Communauté parce que là aussi la bataille est universelle. Il plane sur toute l'Europe occidentale, et par contrecoup sur sa sœur orientale, même menace de mort collective en cas de conflit atomique. Les négociations SALT montrent clairement que notre continent est pour les deux Grands un enjeu, un objet, c'est-à-dire en cas de conflit le champ, qu'ils essaient de rendre clos, de leur affrontement nucléaire. Ce tragique lien tissé par le destin doit être l'origine d'une réflexion sur les convergences culturelles et sociologiques fondant une communauté européenne d'une toute autre profondeur que celle instituée par le Traité de Rome. La société civile européenne, dans son inspiration judéo-chrétienne est construite (dans l'idéal et avec toutes ses erreurs, ses hypocrisies, ses imperfections bien sûr) comme une réfutation de l'affirmation de Hobbes selon laquelle « l'homme est un loup pour l'homme ». Sans nier les violences bouillonnantes dans les individus et les groupes sociaux, la démocratie libérale se donne pour objectif par le jeu des pouvoirs et des contre-pouvoirs, par la lutte constante pour maintenir l'égalité absolue des droits entre citoyens, d'établir une communauté où l'homme est un frère pour l'homme, et un frère qui ne s'appelle pas Caïn. La riposte à l'entreprise inlassable des disciples de Gramsci ne peut prendre sa source et sa vigueur que dans la réaffirmation de l'unité de cette civilisation qui a modelé la société civile de tous les états européens. Il s'agit de remettre à jour et en honneur le fonds commun qui manque le moins.

*
* *

L'économie sociale de liberté s'inscrit dans cette tradition et dans cette perspective. Elle apporte la riposte la mieux adaptée à un monde qui n'aime pas les valeurs qu'a apportées l'Europe. La crise économique est autant la manifestation du rejet de ces valeurs que d'un dérèglement interne. Il ne s'agit pas de condamner les autres peuples qui exaltent leur propre identité. Mais, en ce qui nous concerne, le salut ne peut venir que d'un approfondissement

de la liberté et de l'égalité incorporées à nos relations économiques et sociales. La période que nous vivons risque plus tard de nous apparaître, ce qui va sembler étrange, comme une accalmie. La menace de l'assèchement pétrolier n'est pas écartée (4). La destruction du système monétaire international n'a pas produit ses pires conséquences. Les tensions politiques et militaires sont relativement contenues. Le désespoir des pays du Tiers Monde n'a pas atteint son paroxysme. L'intolérance aux bouleversements n'a pas encore engendré dans les pays occidentaux des réactions violentes. L'explosion de la télé-informatique n'a pas encore ravagé les structures établies.

Toutes ces menaces ne se déchaîneront peut-être pas. Mais elles existent. Il serait insensé de ne pas en tenir compte et de ne pas chercher à être plus forts dans un monde plus hostile.

Voilà ce qui explique et justifie l'effort demandé par le gouvernement de Raymond Barre pour maintenir les chances d'une démocratie pluraliste. A ce titre, l'économie sociale de liberté n'est pas la propriété de la majorité actuelle. Elle pourrait très bien être suivie par une majorité différente, socialiste par exemple, avec quelques modifications de détail. Elle correspond à une situation des relations internationales et de l'évolution de la technique qui ne sera pas modifiée par des élections internes à la France.

Il apparaît que c'est aussi la seule voie qui ramènera plus que le plein emploi, la pleine occupation de la vie au service d'une nouvelle civilisation. Nouvelle en quoi ? Pour la première fois dans l'histoire du monde, il sera possible de soustraire à l'uniformité non pas 2 ou 3 % de la population, mais sa totalité. Chacun sera un individu différent et donc fraternel.

*« Ah ! que le temps vienne
Où les cœurs s'éprennent »*

Charles DELAMARE

(1) Selon une étude du Crédit National, entre 1972 et 1978, les fonds propres des entreprises françaises ont augmenté de 33,9 %, tandis que l'endettement à terme montait de 78,6 % et les crédits bancaires, à court terme de 96 %.

(2) Paul Eluard : « Capitale de la douleur ».

(3) Projet de loi de Finances pour 1979 : 430.681 millions de francs sur un total de dépenses prévues de 458.935 millions de francs.

(4) « L'énergie : le compte à rebours ». Rapport de Thierry de Montbrial au Club de Rome. Recommandations de Robert Lattès et Carol Wilson. Editions J.C. Lattès.

LES SYSTEMES DU BONHEUR

par Nicolas BREJON DE LAVERGNÉE

L'homme ne vit pas seulement de pain..., Mt 4, 4.

Dans un livre récent, « La trahison de l'opulence » (PUF), MM. J.P. Dupuy et J. Robert font le procès de la société de consommation. A l'origine de ce livre, une interrogation : pourquoi les hommes ne sont-ils pas heureux alors qu'ils ont vaincu la pauvreté ? Marx et Pareto sont renvoyés dos à dos, le premier parce qu'il croyait qu'au sortir du monde de la nécessité se trouvait celui de la liberté, le second parce qu'il faisait dépendre le niveau de satisfaction, « l'utilité », du montant des biens consommés. Or, le fait est là, triste dans sa banalité et sa brutalité : les hommes des pays nantis ne sont pas heureux. Vingt siècles de « civilisation » n'ont pas suffi à leur faire comprendre que l'argent ne fait pas le bonheur (1).

Certains contesteront le fait, mais, bien qu'il soit difficile d'avancer une estimation du niveau d'insatisfaction générale, on peut dire que le système politique actuel qui, depuis 16 ans, a permis une croissance du niveau de vie si fabuleuse, ne serait pas tant contesté (près de 50 % aux dernières élections présidentielles) si les citoyens français avaient accédé en même temps au bonheur. Hélas ! force est de constater que le niveau de vie est une chose ; le bonheur est en prime.

Là où les opinions divergent, c'est dans l'explication. Pour le sociologue américain Linder, dont la thèse exposée dans « The hurried leisure class » (1970) a eu un grand retentissement aux Etats-Unis, la croissance économique est synonyme de croissance des biens produits et donc consommés. Mais le temps passé à la consommation est un paramètre de qualité de l'acte de la consommation. Par exemple un bon repas est plus agréable lorsqu'il est dégusté qu'avalé à toute vitesse. Comme le temps disponible est une donnée, la densité de biens consommés par unité de temps augmente. Il se produit inévitablement ce que Linder appelle « l'encombrement du temps », source d'insatisfaction et de déception.

Pour lutter contre cet encombrement, les consommateurs ont deux parades : d'une part réduire le temps consacré aux activités intermédiaires, c'est-à-dire qui n'ont pas d'utilité en soi ; d'autre part réduire le temps de travail. En ce qui concerne le premier point, il est exact que les activités ménagères ou culinaires, le jardinage ou le transport ont suscité des innovations dont l'objet était de faire gagner du temps. Cependant, le seuil d'incompressibilité est vite atteint, quoique souvent reculé par des procédés imaginatifs qui frôlent parfois le mauvais goût (2) ! D'où le deuxième moyen, la baisse de la durée du travail. Malheureusement pour la thèse de Linder, il n'y a pas eu de baisse très sensible, ce qui permet à MM. Dupuy et Robert de la rejeter.

A notre avis, la condamnation est un peu hâtive. Ce que l'on peut dire des Etats-Unis (et de beaucoup d'autres pays développés), c'est que les gains de productivité ont plutôt été transformés en ressources matérielles qu'en ressources temporelles, en « loisir » (3). En France, on constate depuis 1963 une baisse régulière de la durée du travail. D'après les statistiques de l'INSEE, la durée la plus fréquente pour les ouvriers était de 48 h par semaine en 1960 (36,9 % des ouvriers), 45 à 47 h en 1966 (26,8 %) et 41 à 44 h en 1972 (34,5 %). Au-delà des chiffres, et de façon très significative, sont apparus depuis 1968 des accords de salaires réduisant par étapes la durée du travail, avec des compensations variant de 125 % à 66 % ; ce qui montre que les salariés acceptent même une baisse de salaire en échange d'une durée de travail moindre (4).

Ayant écarté la thèse de Linder, MM. Dupuy et Robert reprennent la problématique du Centre de Recherche sur le Bien-Etre (CEREBE) selon laquelle la satisfaction d'un individu dépend non seulement du volume absolu de sa consommation C, mais encore de son rapport avec le volume C du groupe social auquel il

appartient ou désire appartenir ; soit : $S = S (C, C/C)$.

La consommation est alors un signal émis par l'individu pour se faire reconnaître ou adopter comme membre d'un certain groupe social, et en définitive pour se valoriser aux yeux du groupe. Les exemples classiques sont un certain type de voiture ou les meubles et les tableaux anciens. La consommation remplit évidemment d'autres fonctions, utilitaire, poétique ou d'évasion, mais c'est la fonction de signe qui est jugée la plus importante. On peut comprendre dans ces conditions que la « compétition sur les signes » incite l'individu à convertir les gains de productivité en ressources matérielles plutôt qu'en loisir pour éviter de se faire distancer par le groupe auquel il appartient ou désire appartenir. Chacun réagissant de la même façon, il y a escalade et finalement dégradation de la situation de tous.

Sans entrer dans le détail de la critique (5), l'on peut dire que la réalité est trop complexe pour qu'on puisse prétendre en donner une explication totalisante. De plus, l'analyse de MM. Dupuy et Robert reste étrangement silencieuse sur les raisons de l'interdépendance des préférences des agents économiques. En prenant comme données les fonctions d'utilité S , les auteurs enrichissent l'analyse néo-classique de certains aspects sociologiques et psychologiques de la réalité humaine qui en avaient été écartés en première approximation. Mais ils n'expliquent pas pourquoi les fonctions S sont de cette forme plutôt que de telle autre. Le fait que l'homme vive en société n'est pas un motif suffisant car cela nous ramènerait à la théorie du bon sauvage. Ce qui importe, on le pressent bien maintenant, c'est l'organisation de cette société. Pour entrer plus à fond dans l'explication, il nous faut donc construire un modèle de représentation et de fonctionnement du système social. Ce sont les instruments d'analyse empruntés à la théorie des systèmes maintenant familiers aux lecteurs de *France-Forum* qui sont les plus adéquats (6).

Rappelons tout d'abord qu'un système est un ensemble d'éléments liés par un ensemble de relations (J. Lesourne). Habituellement, les économistes ne s'intéressent qu'au système économique et les sociologues qu'au système social. C'est précisément l'intérêt majeur de l'analyse systémique de pouvoir unifier les deux composantes principales de toute société qui étaient artificiellement séparées par défaut d'outil d'analyse satisfaisante.

C'est un système très simplifié que nous voulons représenter ici mais qui doit pouvoir faire comprendre l'essentiel de notre propos, à savoir les raisons pour lesquelles l'objectif recherché — le bonheur — n'est pas atteint (et semble l'être de moins en moins) malgré l'efficacité relative des moyens mis en œuvre. Notre système global, celui des sociétés « capitalistes » contemporaines, se compose de deux catégories d'acteurs :
— les entreprises, dont la fonction est de produire ;
— les ménages, c'est-à-dire au sens de la comptabilité nationale les consommateurs finals, vous, moi, tous les

salariés...

Dans l'analyse traditionnelle, le fonctionnement de ce système est très simple : le consommateur est roi ; c'est lui qui, par ses achats, impose ses choix à l'entreprise. Celle-ci doit s'adapter à ses goûts changeants et toujours plus exigeants ; le profit est un signe de bonne gestion et en même temps un moyen de se transformer ; sans profits, l'entreprise est condamnée à disparaître et à laisser la place à d'autres firmes plus efficaces.

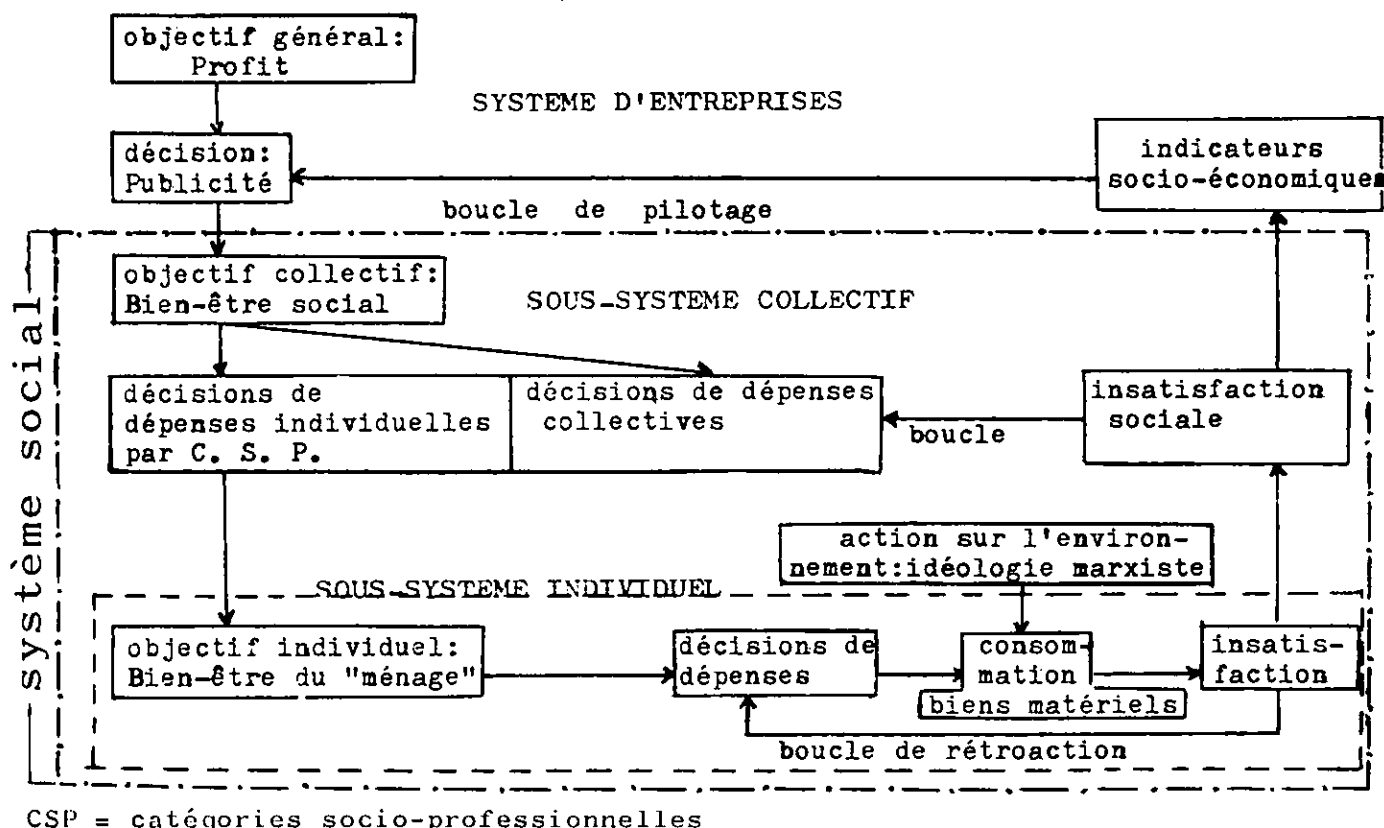
Si cette analyse a pu correspondre à la réalité d'un moment (à la rigueur le 19^e siècle) elle est maintenant bien dépassée, et de deux façons principales. Tout d'abord la hiérarchie des relations entreprises-ménages est inversée : le système productif coiffe, domine celui des consommateurs et lui impose ses choix, l'arme absolue permettant de le manipuler étant la publicité. Suivant cette nouvelle logique le profit n'est plus un signe de bonne gestion et un moyen de financer les adaptations nécessaires à un monde en constante évolution mais il devient le but suprême (7). Ensuite, l'analyse systémique permet de prendre en compte la dimension sociale de l'individu qui s'incarne davantage dans la personne de l'Etat dont la croissance rapide lui permet de mieux en mieux d'imposer aux individus son système de valeurs propre, que dans celle d'associations ou de corps intermédiaires qui emportent la sympathie certes mais qui, mendiant les derniers de l'Etat ou des communes, n'ont aucun pouvoir.

Ainsi, le système global est dominé par le système des entreprises qui impose son échelle de valeurs marchandes au système social proprement dit, allant par la publicité jusqu'à flatter ses instincts les plus bas. Le système social est également hiérarchisé : il comprend deux sous-systèmes : le sous-système individuel, au sein duquel se forment et se transmettent les valeurs traditionnelles, et le sous-système collectif qui impose au premier les valeurs étatiques par nature technocratiques, uniformisantes et centralisatrices.

En bref, chaque système et chaque sous-système tente de réaliser son système de valeurs mais, la pyramide des pouvoirs étant inversée par rapport à son ordre normal, c'est finalement le système marchand qui domine tous les autres : les moyens sont pris pour la fin, on est en pleine illusion et partant en pleine désillusion.

Le fonctionnement du système global est alors le suivant. Chaque sous-système prend des décisions en fonction de ses objectifs propres que nous venons de décrire. La décision déclenche l'action mais celle-ci n'est pas complètement « déterminée » car elle se déroule dans un environnement incertain. Le résultat recherché n'est donc pas réalisé, ce qui va provoquer une rétroaction (feed-back) correctrice sur les éléments de la décision.

Une représentation simple du système global et de l'imbrication de ses éléments constituants pourrait être de ce type :



Ce qui manque dans le schéma, c'est la présence de biens socio-culturels et spirituels. Cela s'explique par le fait que notre société contemporaine souffre d'une inversion des valeurs : c'est le primat de l'économique sur les biens de la culture qui sont très accessoires et parfois défigurés ainsi que les biens spirituels qui sont inexistants. Cette inversion est issue d'une anthropologie agnostique, rationaliste et matérialiste érigée en principe par deux facteurs qui « commandent » le système : la publicité et l'idéologie marxiste (8). La première a pour but de saturer le peuple de biens marchands et donc de lutter contre ce qu'on appelle la pauvreté. La seconde, au contraire, recrée artificiellement la pauvreté en éveillant à la frustration la conscience des classes dites défavorisées et exploitées.

La publicité a atteint un seuil, mais vers le haut : le maximum vital tolérable par l'organisme humain. C'est elle qui, par des techniques de plus en plus efficaces, crée l'Homo Avidus. Sa politique n'est pas tant de satisfaire les besoins matériels que de développer en l'homme ses passions (l'irascible et le concupiscible, disait-on jadis), la sphère infra-rationnelle soumise à la loi de la demande indéfinie, l'écart ne cessant de croître entre l'offre et cette demande, ce qui peut être offert *réellement* diminuant à mesure que croît la demande. D'où un état croissant de manque, la pauvreté enfin instituée dans les âmes ; c'est la pauvreté de l'infrastructure pulsionnelle de l'homme, l'indigence même de ce fonds élevée au rang d'institution indiscutée. Cette forme de pauvreté une fois créée, la publicité la prend en charge pour la

combattre par la stimulation de consommations de produits matériels toujours plus sophistiqués, toujours plus inutiles. Bien entendu, les boucles de rétroaction ne jouent pas leur rôle d'apaisement de l'insatisfaction mais celui inverse de l'alimenter, provoquant en dernier ressort une fuite en avant qui ne s'arrêtera qu'à la mort.

Au cas où le consommateur laisserait sa conscience s'assourir un peu trop par l'effet des poisons matériels, l'idéologie marxiste lui rappelle qu'il est exploité, donc pauvre (relativement à son exploiteur). Dans une société comme la nôtre qui n'est plus pauvre au sens matériel depuis longtemps, il est indispensable que l'idéologie marxiste renouvelle la notion de pauvreté, sous peine de disparition ; c'est son cercle vicieux désespérant : s'il n'y a qu'un seul malheur pour l'homme qui est de ne pas posséder ce que possèdent les riches, alors la pauvreté est un état qui n'aura pas de fin (sinon dans un régime totalitaire, mais on sait à quel prix). La revendication du SMIG à mille francs en est un bon exemple ; elle a été satisfaite si vite qu'il a fallu doubler la mise pour éviter la démobilisation des travailleurs.

Ainsi, l'idéologie capitaliste, véhiculée par la publicité, a-t-elle trouvé dans l'idéologie marxiste un allié inattendu. L'interaction, au sein de l'individu, des besoins de toute nature — mais que l'on peut classer fondamentalement en deux catégories : biologiques et spirituels — permet à l'appareil publicitaire de développer dans le sens le plus rentable les premiers au détri-

ment des seconds qui se dévoyent, s'affaiblissent ou disparaissent. Dans tous les cas est créé un vide qui se traduit par un sentiment de manque que l'homme veut justement combler, mais par des contrefaçons étranges et tristes et surtout par un renforcement des exigences les plus matérielles du corps, relancées par la publicité. C'est alors qu'intervient l'idéologie marxiste, non plus au niveau de l'interaction des besoins mais de celui des individus, créant puis alimentant au sein du salariat un climat permanent de contestation fondée sur des revendications de rémunération, nécessaires au maintien de l'ardeur révolutionnaire. Très curieusement l'idéologie capitaliste ne relève pas le défi mais l'envenime en relançant la « compétition par les signes » (d'Iribane), rendant presque immédiatement caduque toute augmentation de revenu. Si l'on ajoute que l'idéologie marxiste combat également — bien que pour des raisons différentes — les valeurs spirituelles qui permettent de satisfaire le besoin de sacré, de poésie, de beau, de communion dans des actes symboliques dépassant pour le combler tout l'ordre humain, force est de constater que les deux idéologies accomplissent sur le même modèle leur œuvre dévastatrice : c'est la destruction de l'homme comme créature libre et intelligente et la création d'un animal robotisé en situation de *pauvreté incurable*, l'une des trouvailles les plus atroces des temps modernes.

Comme le lecteur s'en doute, notre représentation du système social n'a pas la prétention de tout expliquer. Elle pourrait d'ailleurs facilement être compliquée par subdivision des sous-systèmes en sous-sous-systèmes dont l'évolution serait la conséquence des décisions qui ont été prises au niveau des sous-systèmes : par exemple, les décisions de dépenses individuelles vont avoir des effets sur les sous-sous-systèmes biologique (nécessitant des dépenses de santé accrues), psychique (névroses, dépressions, suicides... nécessitant également des dépenses de santé accrues), économique (surmenage du à une durée du travail trop longue et à un rythme de travail trop saccadé...), social (dégradation des relations entre l'individu et ses semblables : divorces, délinquance, rapports d'argent et d'embroute...), et... Quel que soit le degré de complexité, le principe de fonctionnement demeure.

Pour rompre ce cercle vicieux de la pauvreté indéfiniment recréée, les sociétés industrielles vont charger l'Etat de s'occuper de leur bonheur, et pour qu'il remplisse bien cette nouvelle mission, lui confier un certain nombre de domaines dont le bonheur serait sensé dépendre ; domaines d'autant plus vastes qu'est grande la confusion entre le bien-être et le bonheur, que le niveau de vie augmente avec en parallèle les besoins et les exigences matérielles, et enfin que se dégradent les conditions de vie.

Nous rentrons alors dans un type d'organisation de société qui exige du gouvernement la prise en charge, du berceau à la tombe, de tout ce que nous appelons les œuvres sociales et charitables. La Suède, le Danemark, la Norvège en sont de bons exemples. Les bébés, les petits enfants, les personnes âgées et tous les intermé-

diaires, tous sont pris en charge avec « compétence » et « efficacité ». Seulement voilà : l'efficacité est un mot très froid, glacé même, comme « bureaucratie ». Et cette froideur suscite chez les gens une solitude terrible et une aliénation qui sont suivies d'un taux élevé de dépressions et de suicides. L'intervention croissante de l'Etat nous fait entrer dans « l'âge des glaces » ; elle ne résoud rien, et surtout pas le problème du bonheur.

Mais alors, nous sommes fichus ! La boucle est bouclée. Le « système » est définitivement fermé sur le cercle dantesque de notre peur, de notre angoisse, de notre enfer ! Oui, à moins que... A moins que nous fassions un retour sur nous-mêmes, que nous nous interroguions enfin sur ce qu'est le bonheur. Nous découvrirons alors que nous avons été abusés, que le bonheur est du domaine de l'âme et du ressort de l'individuel (9), non pas de l'Etat et de la Loi ; qu'il ne dépend que de nous de remplacer l'efficacité et la compétence par l'amour, la délicatesse, la compassion ; qu'il ne dépend que de nous d'être, dans cet âge glaciaire qui vient, des brise-glace dont les cœurs sont tellement brûlants qu'ils sont capables de pénétrer ce froid terrible qui nous enveloppe déjà, et qui va emprisonner de plus en plus le cœur des hommes (10).

Oui, le système est ouvert. Il est déterminé par sa finalité qu'aucun « scientifique » n'a jamais pu découvrir. Il contient un degré de liberté, celui qui permet en dernier ressort à l'homme de « créer ou périr » (11), de s'enfermer dans le cercle infernal ou de s'en sauver... tous ensemble.

Nicolas BREJON DE LAVERGNEE

(1) Dans les pays de l'Est, l'adage serait : le pouvoir ne fait pas le bonheur. Bien entendu, ces aphorismes doivent s'entendre « cum grano salis ».

(2) Témoin l'invention américaine de la chambre mortuaire où les « amis » du défunt peuvent lui rendre un dernier hommage sans descendre de leur voiture, comme au cinéma !

(3) Les puristes diraient : « temps de non-travail ».

(4) Bien entendu, les facteurs intensité et conditions du travail jouent un rôle essentiel. Nous utilisons le mot « durée » pour faire court.

(5) Pour une discussion approfondie, cf. notre article : *La valeur du temps de loisir*, Revue d'économie politique, n° 4, 1976, Sirey, Paris.

(6) Nos 150-151-152, Octobre, Novembre 1976 : La Théorie des Systèmes.

(7) Dans un système plus large, le but suprême serait le pouvoir politique.

(8) Nous ne débattons pas ici des avantages possibles de la publicité comme moyen d'information du consommateur ; mais nous adopterons la formule-axiome de G. Elgozy dans le dernier numéro de La Nef : « la publicité est à l'information ce que la prostitution est à l'amour », ce qui ne l'empêche pas de la trouver utile autant qu'agréable... si elle ne viole pas la liberté économique (et donc psychique) du consommateur ; notre avis est que ce n'est plus le cas : la prostituée s'est parée des plumes de l'amour au point qu'on les confond. Quant à l'idéologie marxiste, elle n'a rien à voir avec la pensée de Marx qui se situe dans un XIX^e siècle libéral dont tout le monde s'accorde à condamner les excès.

(9) P. Chatelet : *L'Etat et le bonheur*, Le Monde, 12 déc. 1976, p. 26.

(10) C. de Hueck Doherty : *Poustinia ou le désert du cœur des villes*, Cerf, 1976, p. 165.

(11) Voir la conclusion de l'article d'Etienne Borne : *Le système et la liberté*, France-Forum, oct. nov. 1976.

Jean FLORY, PRETRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

par Jean LALOY

L'abbé Flory est mort en 1949 à l'âge de soixante trois ans. En 1978, deux de ses familiers, l'abbé Joseph Ball, l'abbé Jean Garneret publient sur lui un beau livre : récits, souvenirs, documents, images, photographies (1). Trente ans ont passé. N'est-il pas trop tard ? L'aumônier des lycées de Besançon, l'archiprêtre de Montbéliard (il se demandait en souriant s'il devrait désormais appeler son chat un archichat !) a-t-il encore quelque chose à nous dire ? Y a-t-il vraiment « accélération de l'histoire ? ».

Les événements, par leur nombre, par les échos infinis qu'ils éveillent, ont précipité certaines évolutions, en ont clos certaines autres, en ont induit de nouvelles. L'abbé Flory considérait les danses modernes comme assez malsaines. Plût au ciel qu'aujourd'hui le danger ne soit que dans les danses et dans celles de 1930 ! En revanche, l'abbé Flory faisait parfois scandale dans un clergé prudent sinon timoré. Le scandale aujourd'hui aurait sans doute des motifs inverses. Le décor n'est plus le même.

Et cependant, quelque chose ne change pas. Quand un homme a voué sa vie à des causes spirituelles, il y a toujours à apprendre auprès de lui. Quand de plus, il a cherché à comprendre comment se posaient à son temps les questions de toujours, nous découvrons dans son expérience tant de points communs avec nos préoccupations que le laps de trente ans, au lieu de nous couper de lui, lui donne comme une nouvelle actualité, son authenticité : *Tel qu'en lui-même...*

Jean Flory était alsacien. De sa province, il avait l'énergie, la rectitude, l'indépendance, l'humour, le caractère (parfois incommode). Il y joignait l'ampleur d'une intelligence ouverte sur deux cultures, nourrie aussi bien de ténacité que de vivacité, éclairée par une foi

sans faille. Il était fait pour entraîner les hommes.

Né en 1886, prêtre en 1911, aumônier militaire pendant la guerre, il est ensuite au service de la jeunesse à Besançon jusqu'en 1937 puis curé — archiprêtre de Montbéliard jusqu'à sa mort en 1949. Il eût été évêque et sans doute à Strasbourg si, en 1945, sa santé l'avait permis. D'où vient-il ? Il vient du catholicisme libéral puis social : Lacordaire, Montalembert, Albert de Mun, l'abbé de Tourville. Jean Flory est de cette génération dont Agathon en 1912 a fixé l'esprit avant qu'elle ne périsse : énergie, générosité, goût de l'action, désir de servir. Sa jeunesse a connu les luttes religieuses auxquelles la République a consacré (perdu ?) tant de temps. Mais loin de le rejeter dans la protestation, elles n'ont fait que développer son désir de tirer les catholiques de leurs rêves de restauration pour les ramener dans leur temps. Non pas réitérer les vieilles querelles mais se tourner vers l'avenir. Non pas se retirer au désert mais pas non plus s'agenouiller devant le monde. Cette lutte sur plusieurs fronts qui sera sa ligne constante, on la découvre dans ses homélies du temps de guerre et dans ses articles des années vingt. Elle apparaît dans sa spiritualité, mélange de volonté et d'abandon mais aussi dans sa culture à la fois classique et moderne. Elle se manifeste dans ses options temporelles, tolérance civile, réformes sociales, réconciliation avec l'Allemagne, critique de la politique coloniale et, dès juin 1940, résistance à l'occupant et à ses complices. Dans l'ordre spirituel, il pratique l'œcuménisme au sens de respect pour les convictions des autres : protestants, juifs ou orthodoxes. « Pour l'abbé Flory, écrit Joseph Ball, le principal effort œcuménique doit porter sur la conversion des catholiques à la vraie foi catholique » (2). Car tout actif qu'il soit, curieux de tout et surtout des « hommes vivants », Jean Flory est d'abord un homme de foi et de prière. Pascal et Newman sont ses

auteurs familiers, mais il y en a beaucoup d'autres. poètes, spirituels du XVII^e siècle, maîtres plus anciens. Sur cette vie secrète de son âme, il fait peu de confidences. Mais elle était sensible à tous ceux qui la connaissaient et elle perce à travers ses écrits. « Dieu transfigure notre existence, écrit-il en 1937. Comme sous les apparences de l'hostie, qui ne vaut pas un centime, il s'enferme lui, l'Eternel, l'Absolu, le Tout-Puissant, ainsi, d'une certaine manière emprunte-t-il les apparences de notre pauvre vie pour faire en d'autres ce qu'il a fait en nous, pour continuer, compléter, achever le grand-œuvre de la Rédemption » (3).

La face inverse de ces éminentes qualités c'est, si l'on peut dire, l'excès du rayonnement, un esprit d'équipe qui, pour certains, devient esprit de clan, le risque de l'impérialisme spirituel, une tendance à privilégier l'énergie et la volonté au détriment de qualités plus secrètes.

Mais en contrepartie que de vocations religieuses, civiques ou simplement humaines ! Que de fidélités aussi fortes aujourd'hui qu'au premier jour ! Que d'esprits éclairés, de caractères affermis ! Que d'amitiés toujours vivantes !

De cette activité on trouvera dans le livre de Ball et Garneret de nombreux témoignages notamment dans la seconde partie où sont recueillis des conférences, des extraits de journaux intimes, des notes de conversation qui ajoutent aux récits l'authenticité du témoignage et font revivre non seulement les personnages mais l'époque, ces premières décennies du siècle, aussi éloignées de nous que Napoléon 1^{er} l'était de Jules Grevy (4).

*
* *

Dans les années récentes, il s'est formé en France comme un faisceau d'idées erronées sur ce passé. Certains semblent croire que pendant des siècles, le clergé, appuyé sur les autorités établies prêchait aux masses la résignation pour mieux asseoir le pouvoir des riches. C'est en 1878, à peu près l'idée que Lénine se faisait de la religion qu'il a abandonnée vers 1885.

La réalité est différente. Certes, il y a eu la grand'mère de François Mauriac et ses semblables. Pour elle, le principal péché est celui de la chair, la principale vertu l'accroissement du patrimoine. Mais sous cette carapace même, nous dit Mauriac, un feu continuait à brûler (5). Surtout, il y a eu autre chose. Pensons aux divers courants de pensée et d'action qui, à partir de 1871 ont commencé à poser les problèmes de l'avenir. Ni Maistre, ni Lamennais. Autre chose. C'est moins la question du spirituel et du temporel que celle du rapport à établir entre l'Eglise conçue comme le foyer de la charité et de la grâce et une société temporelle, tournée non plus vers le seul et difficile maintien de structures permanentes, mais vers la découverte, la nouveauté, le mouvement. Le progrès temporel a-t-il un sens et lequel ? La justice

sera-t-elle accomplie sur la terre par la science dont les dirigeants feront l'instrument du progrès ? Si oui, l'homme ne pourrait-il se passer de Dieu ? Et si non, quoi ? Qu'est-ce qu'un mouvement sans terme ? Inversement, qu'est-ce qu'un mouvement prédéterminé ? Par qui ou par quoi ? A ces questions dont le caractère métaphysique est manifeste, des réponses commencent à être données dès avant 1900.

Contre le positivisme officiel, apparaissent derrière Bergson, Péguy, Maurice Blondel, Jacques Maritain et tant d'autres, tandis que dans les lettres, c'est l'âge d'or, Claudel, Jammes, Bernanos, Mauriac pour ne parler ni des sciences ni de l'Université. Enfin se dessinent des mouvements, l'un de refus des courants nouveaux, c'est l'Action Française, l'autre d'enthousiasme démocratique, le Sillon et, entre les deux, le catholicisme social issu du pontificat de Léon XIII avec l'ACJF, fondée en 1886, la Chronique Sociale de France de 1904, la CFTC, créée en 1919, plus tard après la guerre d'Espagne et la Résistance, le MRP.

Dans la thèse qu'il a consacrée à l'ACJF, l'abbé Molette montre la nouveauté des problèmes auxquels l'Association s'efforce de répondre (6). Avec le développement d'institutions politiques libérales et de mouvements de masse, d'immenses secteurs de la vie des sociétés échappent au contact traditionnel avec l'Eglise, comme, semble-t-il, avec la pensée d'inspiration chrétienne. Comment se rapprocher d'eux sinon en s'efforçant de les comprendre, d'en saisir la rationalité et d'orienter ces grands mouvements, d'échapper autrement dit au vieux dilemme : conservation ou révolution ? L'ACJF tente de frayer un chemin vers la solution. Elle est dirigée par des laïcs, tournée vers l'action, respectueuse de la hiérarchie mais non soumise à celle-ci comme un instrument. Entièrement fidèle à l'Eglise lorsqu'il s'agit de formation proprement religieuse, elle a, dans les domaines social, civique, politique, où presque tout est à inventer, sa finalité propre. Or, c'est dans l'ACJF, dont son frère deviendra Président en 1922, que Jean Flory a développé une grande partie de son action : cercles de jeunesse, étude du milieu social et en même temps formation religieuse authentique. En dépit des prodigieux changements qu'ont connus nos sociétés depuis cette époque, cette expérience mérite encore d'être méditée car elle offre un exemple, celui d'une réussite qui, d'une certaine façon, est aussi un échec. Le groupe d'hommes auquel appartenait Jean Flory a connu de grands et authentiques succès : non seulement des convergences sont apparues avec des tendances issues d'autres origines comme le montrent l'œuvre de Jacques Maritain, l'activité de Mounier et de beaucoup d'autres, mais les idées du catholicisme libéral et social se retrouvent dans les Constitutions du Concile. Dans l'ordre politique, ce groupe d'hommes a réagi sans erreur contre les menaces totalitaires, celles d'avant-guerre, de la guerre et de l'après-guerre. Il s'est reconnu dans la résistance de 1940. Il a été un pionnier de la réconciliation franco-allemande et de l'organisation européenne. Il a participé à la plupart des réformes sociales depuis la Libération s'il ne les a pas inspirées.

Et en même temps, il a connu l'échec. L'ACJF, sous la poussée des « mouvements spécialisés » a craqué en 1956. Le MRP ne lui a pas survécu longtemps. La CFDT n'a avec l'ancienne CFTC que des affinités symboliques. L'affranchissement colonial s'est fait dans de mauvaises conditions. Les conséquences du Concile dans l'ordre intellectuel et social sont souvent dérouterantes.

On peut incriminer l'usure inévitable de tout mouvement collectif. On peut penser que plus de rigueur dans la pensée aurait permis de mieux résister à cette usure. On peut invoquer les personnes et les circonstances. Mais on peut aussi se demander si les notions de succès ou d'échec trouvent ici à s'appliquer. Ne saisissons-nous pas dans ces hauts et ces bas un reflet du mouvement même des choses temporelles ? Comme une houle, elles se soulèvent, retombent puis remontent à nouveau. Au cours de ces oscillations énormes, quelque chose se fait, quelque chose qu'on ne voit pas dans l'instant mais qui apparaît soit avec le recul, soit en prenant de la hauteur. Qu'aurait dit Lénine s'il avait pu constater que tout son effort devait aboutir à la protestation grandiose de Soljenitsyne et de Sakharov ? Qu'aurait dit Marx devant Brejnev ou tel autre ? Que dirons-nous à notre tour devant les ambivalences de nos entreprises sinon qu'à travers le temps quelque chose se fait à la fois en lui et au-dessus de lui et donc que l'espérance temporelle elle-même ne s'accomplit pas toute dans le temps ? A partir de là, on découvre beaucoup d'horizons nouveaux. Grâce à ceux qui ont commencé avant nous, une direction est tracée.

*
* *

Quatre points de repère montrent la trajectoire et à travers elle, le sens d'une action et d'une vie.

1871. « Un jour du mois de Mai, pendant le siège, raconte Albert de Mun, le Général s'était rendu aux avant poste de Courbevoie. Je l'accompagnais. Comme nous croisions des soldats qui portaient un homme ensanglanté, il s'arrêta et s'informa. « Mon Général, c'est un insurgé », dirent les troupiers. Alors ce cadavre vivant se soulevant sur la civière tendit vers nous son bras nu et, le regard fixe, d'une voix éteinte, prononça : « Les insurgés, c'est vous ! » Le convoi s'éloigna mais la vision nous resta présente. Entre ces révoltés et la société légale dont nous étions les défenseurs, un abîme nous apparut »... (7).

Voici l'origine des catholiques sociaux. A un certain degré d'inégalité, l'insurrection change de sens. L'ordre n'est plus en ordre. Tout est à reprendre.

1914. « A Seppois, alors que le bombardement faisait rage et que les maisons flambaient sous les obus, la synagogue était menacée de ruine. L'abbé Flory se précipita pour sauver les rouleaux de la Thora. Mû par un profond respect de la Sainte Bible hébraïque, il la conserva précieusement à l'abri, à côté du Saint-Sacrement » (8).

Voici un geste œcuménique, le respect pour la foi des autres.

1927. Jean Flory publie dans un journal d'étudiants une *Méditation sur les Danaïdes*. Il la reproduit en 1937 dans son livre, *Pour vivre en chrétien*. Et Joseph Ball l'a reprise dans le sien en 1978.

« Oui, nous jouons un jeu, écrit-il. Il faut dire un jeu parce que nous n'apercevons pas la commune mesure, la concordance fixe entre l'acte humain et le résultat que lui donne Dieu. Le vigneron de la onzième heure paraît aboutir au même résultat que le vigneron de l'aurore, la simplicité de Saint-François que la dialectique de Saint-Thomas, la pauvre femme qui dit son chapelet que l'orateur sacré expliquant la doctrine. Un verre d'eau mérite la récompense des justes et des prophètes. Nous continuons, nous achevons la Rédemption par les gestes les moins opportuns en apparence, quelquefois les plus vulgaires ou les plus bizarres... Qui donc nous comparait aux ouvriers des Gobelins qui tissent à l'envers sans rien voir de la magnificence de leur ouvrage ? Qu'est-ce que Dieu utilise, au juste, de notre activité ? » (9).

Voilà le travail du chrétien dans le monde. Il sait qu'il y a un sens, mais le sens de ce sens, il ne l'aperçoit qu'« en énigme et comme dans un miroir ». Pas de présomption, donc !

1949. « Une nuit que je veillais à proximité de son lit, il me parla soudain tout doucement :

« Vois-tu je ne peux plus prier. Je n'ai plus de forces. Impossible de dire mon bréviaire. Alors je fais des litanies. J'énumère devant Dieu tous ceux que j'ai connus et aimés. Il y en a, il y en a. Il y a les morts... mes gosses... mes paroissiens de Montbéliard... Cela n'en finit pas. Il y en a dans tous les coins du monde... Non je ne me sens pas seul. Il y en a... » (10).

C'est le dénouement : l'homme dénué de tout, recevant comme un tout ce qu'il a donné.

Jean LALOY de l'Institut

(1) L'abbé Flory, *Documents et témoignages* recueillis par Joseph Ball, images de Jean Garneret, Besançon, 1978, 337 p. en vente à la Procure 3 rue de Mézières, Paris 6^e et chez Jean Garneret, Lantenne-Vertière, 25170 Recologne.

(2) op. cit. p. 197.

(3) Jean Flory, *Pour vivre en chrétien*, Paris, Spes, 1937, p. 248

(4) cf en particulier les extraits du Journal de Jean Garneret, séminariste aux Carmes entre 1931 et 1934, op. cit., pp. 286 à 293.

(5) François Mauriac *Nouveaux Mémoires Intérieurs*, Flammarion 1965, chap. X et XI, pp. 128 à 152.

(6) Charles Molette - *L'Association Catholique de la Jeunesse Française 1886-1907*, Paris, Armand Colin, 1968, 807 pages.

(7) A. de Mun, *Ma vocation sociale*, Paris, Lethielleux, 1908 pp. 22-23, cité par Ch. Molette, *Albert de Mun*, Paris, Beauchesne, 1970, p. 11.

(8) J. Ball, op. cit., p. 16.

(9) Jean Flory, *Pour vivre en Chrétien*, Paris, Spes 1927, p. 213.

(10) Joseph Ball, op. cit., p. 242.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, CE MECONNU, CET INCONNU

par Etienne BORNE

Peu d'écrivains illustres auront, autant que Jean-Jacques Rousseau, soulevé autour de leurs personnes et de leurs œuvres un tel tumulte de contestations féroces et de réfutations sans merci. A la mesure de la fascination, prodigieuse, et de l'influence, immense, que l'homme et sa pensée ont exercées. Rousseau est reconnu par ses admirateurs aussi bien que par ses adversaires comme l'initiateur d'un monde nouveau et notamment comme le père spirituel de la Révolution française et plus précisément de cette chaude saison conventionnelle, jacobine où l'idée révolutionnaire fut, avec Robespierre et Saint-Just, portée à son plus haut degré d'intensité et d'inflexible pureté avant les retombées thermidoriennes et les détournements césariens. Aussi Rousseau, la Révolution française et le monde qu'on dit sorti de cette révolution ont-ils les mêmes amis et les mêmes ennemis, capables de pousser à l'extrême le dithyrambe et l'exécration.

Si au seul nom de Rousseau les passions antagonistes

se réveillent, se mobilisent, s'exaspèrent (et on s'en est aperçu en cette année 1978 où fut célébré, et sur tous les tons le bicentenaire de sa mort), au moins faudrait-il, avant de prendre si furieusement parti, bien savoir qui fut Rousseau, et surtout quelles sortes de doctrines ou de réformes il a réellement professées et proposées. Il suffirait sans doute pour bien connaître Rousseau, de lire ses textes qui sont presque tous d'une rare transparence et surtout dans les hauts moments d'interpellation agressive. Mais comme il est arrivé à bien d'autres, et dans son cas avec un affligeant et assidu succès, ce qu'on a dit sur Rousseau, et dès son vivant, a recouvert ce que Rousseau a réellement dit d'un tel flot d'interprétations le plus souvent malveillantes, voire falsificatrices, que ce qu'on appelle le rousseauisme pourrait bien être, comme Michel Henry l'a dit du marxisme, l'ensemble des contre-sens commis sur la pensée de Rousseau. Contre-sens si bien établis, à force d'insistantes répétitions, dans ce qu'on appelle l'opinion cultivée, qu'on est tout surpris lorsque ces broussailles épineuses écartées, le regard plonge sur un lac limpide et ensoleillé.

UN DESTIN DE MALAVENTURE

Rousseau, d'abord, a eu l'infortune d'être à la fois un vrai penseur et un grand artiste. Exorbitant cumul qui devrait être interdit dans une cité littéraire bien policée. L'un ou l'autre, mais jamais l'un et l'autre. Lorsque cette raisonnable loi se trouve violée, il ne reste plus qu'à réduire le scandale à l'inexistence en refusant de le voir. Et comme le génie en art est plus immédiatement visible que, plus secrète, l'excellence de la pensée, on publiera que le certes grand artiste n'était au fond, qu'un piètre penseur. Agréable consolation pour les philosophes sans style ou au style impossible. Mais malaventure dont ont souffert bien des écrivains et dont Rousseau a été l'exemplaire victime.

Si ordinairement reconnu qu'il soit, l'artiste en Rousseau est encore plus grand qu'on ne le dit. Il est arrivé à un grand philosophe de s'en apercevoir. Bergson qui lorsqu'il parle de Rousseau ne dit jamais un mot de trop, ni un mot à côté, ce qui n'est pas si commun dans l'abondante littérature des commentateurs de Rousseau, a fait remarquer dans « les Deux Sources » que le sentiment de la nature est moins naturel qu'on ne croit, qu'il porte une date dans l'histoire des hommes et qu'il n'a pu être vécu, puis se répandre qu'à partir d'une première expérience, proprement créatrice ; il a fallu des initiateurs, et Rousseau est l'un d'eux, pour agrandir et illuminer la sensibilité humaine et lui rendre évidente, comme on accéderait à un monde nouveau et irrécusable, l'énigmatique poésie de la nature. Les sensations de tout temps liées à la nature, Rousseau *« les a fait entrer, simples harmoniques, désormais, dans un timbre dont il a donné, par une création véritable la note fondamentale »*, pour citer le texte bergsonien. Il y a donc aujourd'hui *« des émotions que Rousseau nous fait éprouver autant et plus que la montagne »* ou la nature en général.

Le même Rousseau puisant dans les ressources secrètes d'une langue, toujours menacée de se confondre avec une algèbre de signes, surtout en un temps où elle n'avait d'autre idéal qu'une clarté pseudo-classique, a libéré en les exprimant des puissances d'âme, de cœur, de vie dont saura se servir un proche âge romantique, sans Rousseau impossible. Il n'est pas jusqu'à ce chef d'œuvre méconnu et souvent calomnié « La nouvelle Héloïse » qui n'ait valeur de source et de premier commencement. En montrant que les problèmes du cœur humain sont à la fois tragiques et humains, dans la mesure où ils engagent une morale, une métaphysique, une religion, Rousseau a créé le roman moderne, si bien que tout un univers romanesque, de Balzac à Mauriac, se situe dans la mouvance de « La nouvelle Héloïse » et on peut parier sans trop de risque que ce modèle de roman qui est interrogation et recherche sur l'homme est un acquis décisif de la culture et fera mentir les thuriféraires du « nouveau roman », c'est-à-dire de l'anti-roman qui poursuit en vain la mort du roman.

Le propos du présent essai est de montrer que l'éton-

nant sourcier qui a renouvelé l'art de dire en donnant ses lettres de noblesse à l'éloquence du cœur, avait aussi une pensée originale, capable d'entrer en dialogue avec toutes les grandes philosophies. Pensée qu'il ne s'agit certes pas de sacraliser comme si elle était une parole révélée mais qu'il faut considérer telle qu'elle apparaît, une fois balayées les déformations polémiques, et de discuter en la maintenant à sa propre hauteur. Mais si la pensée de Rousseau a si rarement bénéficié de la qualité d'attention qu'elle appelait et méritait, c'est aussi pour des raisons qui tiennent à cette pensée elle-même.

Dans l'ordre religieux et politique, qui seront seuls examinés ici, Rousseau est ce militant, cet éducateur, cet apôtre qui entend convertir en même temps que convaincre. Possédé par sa vérité, il brûle de la communiquer dans son absolue pureté sans aucune sorte de préparation apologétique, rompant de force avec accoutumances et préjugés. La pensée de Rousseau est dépourvue de cette surnoisserie dialectique qui retire subrepticement par instinct de compromis ou retraite stratégique devant l'objection une part de ce qui a été avancé. Pour Rousseau, une idée vraie est d'autant plus vraie qu'elle est poussée au bout d'elle-même et jusqu'à une extrémité souvent paradoxale. Par son incivile brutalité, Rousseau paraît se mettre dans son tort là où justement, il pourrait n'avoir que trop raison. Pas de penseur qui ne soit moins porté que l'auteur du « Contrat » et de la « Profession de foi... » à l'ironie et au scepticisme (en un sens Rousseau est plus encore que Pascal l'anti-Montaigne) et pourtant par cette abrupte franchise qui supprime les arrondis et aiguise les angles, il provoque contre sa vérité, si facile à travestir et à ridiculiser par ce qu'elle a d'entier et d'agressif, les ripostes sécurisantes de l'ironie et du scepticisme.

De plus, la pensée de Rousseau est, ce qui étonne toujours, la plus globalisante et la moins systématique qui soit. Écoutez-moi avec patience, je ne puis tout dire à la fois est chez lui un avertissement incessamment répété. Car il lui faut dire ceci et puis cela, et chaque fois avec la plus dure détermination sans s'inquiéter de justes milieux ou de conciliations qui affadiraient la rudesse du vrai. Si bien qu'il suffira de se rendre aveugle à une part de son propos, de s'obstiner dans un certain angle de vue, en se refusant à l'examen de l'autre versant pour confondre l'authentique pensée de Rousseau avec un système dit rousseauiste, alors que l'auteur de « la Profession de foi... » fait clairement profession de n'avoir point de système.

Soit l'exemple des « Confessions ». La manière dont l'homme Rousseau se traite lui-même dans le récit de son existence tiendrait en deux formules : je ne vaudrais pas plus que le pire des hommes ; mais quel est l'homme qui me connaissant et se connaissant, oserait se dire meilleur que moi ? Ces deux propositions peuvent se heurter violemment parce qu'elles expriment la condition humaine avec la violence qui convient, et elles ne disent la vérité des « Confessions » que liées et inséparables. Mais il suffira de retenir le défi : quel homme peut se

dire meilleur que moi ? pour accabler Rousseau et le convaincre de pharisaïsme. Alors qu'il ne serait pas difficile de lire dans ces textes l'écho, réfléchi par un tempérament fiévreux, des grands mots de Pascal : s'il s'abaisse, je l'élève, s'il s'élève, je l'abaisse ; ou plus gravement encore la réminiscence de quelques paradoxes évangéliques : « *Ne jugez pas* », « *que celui qui est sans péché lui jette la première pierre* ». Telle est la sorte de méprise, qui n'épargne pas plus sa vie que sa pensée, et qui fait de l'existence posthume de Rousseau une malaventure continuée.

Les techniques de réfutation de cette pensée seront toujours les mêmes : allégation d'absurdité lorsque Rousseau pousse jusqu'à son extrémité alors malaisément supportable la logique d'une idée vraie ; alerte précipitée à la contradiction lorsque Rousseau rencontre dans ses analyses de la situation faite à l'homme par le monde et la société des difficultés insolubles qui le conduisent à admettre un partage douloureux de la vérité. On vient d'en avoir un exemple avec les deux volets, fierté et humilité, des « Confessions ». Opposition d'autant plus vive que l'homme est ainsi fait — Rousseau et l'homme en général — qu'il ne saurait être, sans mesure, authentiquement fier ou humble. Or ces sortes de heurts de la vérité avec la vérité abondent dans l'œuvre de Rousseau. Voltaire, écrivant dans les marges de son exemplaire de « la Profession de foi... » « *Misérable, qui te contredis sans cesse* » a fait beaucoup de disciples de sa rage anti-rousseauiste en leur fournissant une arme qui devait beaucoup servir.

De même que par les aveux des « Confessions » qui ne dissimulent ni l'aberrant ni le sordide, Rousseau s'offrait désarmé à la malveillance d'autrui, cet autre aveu qu'il fait, hautement philosophique, des choix éprouvants, des impasses, des antinomies auxquels aboutit une réflexion qui tourne toujours à la méditation, ne sera que trop facilement inscrit au passif de sa pensée.

Ainsi, pour se contenter d'un seul exemple, mais majeur, la « contradiction » entre l'homme et le citoyen domine la philosophie de Rousseau. Elle est toujours avouée et Rousseau dirait volontiers à la manière de Pascal qu'il en fait profession. Le bonheur ou plus exactement le salut de l'homme exige que l'homme soit un. Mais, poursuit Rousseau, il y a deux façons de le faire un, « *le laisser tout entier à lui-même* » et on aura formé « l'homme » ou « *le donner tout entier à l'Etat* », et on aura formé le citoyen. A partir de là, on n'aura nulle peine à montrer que « l'Emile », dont « la Profession de foi » est la conclusion morale spirituelle, spiritualiste ne s'accorde pas toujours avec ce bréviaire de civisme qu'est « le Contrat ». Et engagé sur cette pente on pourra toujours réfuter la dualité de cet « homme » voué à un individualisme sans civisme et une religion personnelle résignée aux imperfections de la société et de ce citoyen dont l'humanité devra être profondément dénaturée pour qu'il joue le jeu de la religion civile et de l'Etat intégralement rationnel. Mais on n'aura pas pris garde que cette

inadéquation de « l'homme » et du « citoyen », dans la mesure précisément où rien ne manquerait à l'homme pour qu'il soit totalement homme et rien au citoyen pour qu'il soit intégralement citoyen est une idée aigüe, profonde, qui, par ce qu'elle a de critique et d'interrogatif questionne durement nos humanismes et nos idéologies politiques, lesquels répugnent à ces sortes de choix et croient pouvoir tout assumer, comme on dit, mais dans la confusion. Il faudra attendre le Bergson des « Deux Sources » pour que dans un autre contexte, apparaisse dans la philosophie cette même problématique du civique et de l'humain qui ne sont pas si facilement ajustables l'un à l'autre dans une rassurante complémentarité. De cette problématique nos nouveaux philosophes sont bien capables de soupçonner quelque chose. Mais sans que justice soit jamais rendue au découvreur. Rousseau, cet inconnu, Rousseau ce méconnu. Extrême de la malaventure.

CETTE NATURE QUI EST ESSENCE

Une grande philosophie a sa thématique propre qui se développe à partir d'une notion fondamentale. Le rôle que jouent l'Idée ou le Bien chez Platon est tenu chez Rousseau par ce qu'il appelle nature ou état de nature. Parce que les traditionnels procureurs de Rousseau comme de récents thuriféraires entendent de travers ces notions fondamentales, il ne peuvent à partir de cette erreur initiale que se tromper totalement sur Rousseau.

Le mot nature est par lui-même un nœud d'équivoques mal débrouillables et se réfère à des idées et des réalités non seulement différentes mais hétérogènes. Le Littré ne distingue pas moins de vingt-neuf sens du mot, ayant chacun définition et fonction. Or, Rousseau parle de la nature, les forêts, les champs, la montagne, en poète pré ou déjà romantique, et sans les outrances panthéistiques qui la diviniserait car son Dieu est ailleurs. Cette nature il en a découvert la poésie, mais en gardant le regard critique du philosophe. N'a-t-il pas écrit dans « la Nouvelle Héloïse » : « *Tout ce que vous voyez, c'est la nature végétale et inanimée ; et quoi qu'on puisse faire, elle laisse toujours une idée de solitude qui attriste* ». A cette nature, Rousseau se garde, en bon cartésien, de prêter une majuscule et une personification abusives. Mais chez le philosophe Rousseau, nature s'entend fondamentalement pour prendre la définition du Littré comme « ce qui appartient d'origine à l'être humain par opposition à coutume ». Rien de commun entre ces deux significations qui n'ont cessé pourtant de se contaminer l'une l'autre dans ce qui a été écrit sur et contre Rousseau.

Avant même d'entrer en philosophie, les bons élèves savent déjà tout sur Rousseau, car les maîtres de littérature ont pris soin de les instruire d'une doctrine tenant tout entière dans une de ces antithèses simples qui une fois énoncées se gravent pour toujours dans la mémoire : l'homme est naturellement bon, et c'est la société qui le corrompt. D'où suivent des corollaires bien connus, vite transformés en maximes rédemptrices : si la société rend

méchante notre bonne nature en introduisant entre les hommes des rapports de compétition, de dépendance, d'inégalité, le salut pour l'homme consiste à rompre avec la néfaste rupture, et à revenir à cette nature, paradis perdu de spontanéité, d'ouverture, de transparence. Telle aurait été, selon cette interprétation vulgaire et vulgarisée qui court les manuels, la part d'une humanité primitive dont le cœur innocent s'accordait bienheureusement avec la pureté d'un monde pastoral, sans industrie, sans villes, sans propriété, sans grands ni petits chefs, bref radicalement décivilisés. Ainsi, aujourd'hui, le mode de vie hippie ou le mouvement écologique en sa projection utopique seraient des résurgences de « rousseauisme ».

Telle était la lecture que faisaient de Rousseau Voltaire et les philosophes de l'Encyclopédie, Diderot en tête. Et on sait que ces ennemis de Rousseau montraient bien de l'esprit en dénonçant une entreprise anti-culturelle qui à contre-sens de toute civilisation et de tout progrès aurait voulu ramener l'humanité à l'âge des cavernes dans la familiarité idyllique des ours et des loups. Mettant l'homme à quatre pattes et lui faisant manger de l'herbe, bouffonnait Voltaire, Rousseau s'imaginer assurer le bonheur de ses semblables entrés ainsi en plus immédiat contact avec la bonne nature.

Rien ne montre mieux que cette misérable polémique le glissement frauduleux de sens sur lequel reposent les risées et les huées voltairiennes. Par « nature », Rousseau entend ce qui « appartient d'origine à l'être humain » comme le disait le Littré et nullement « la nature végétale et inanimée » dont parlait « la Nouvelle Héloïse ». Vérités d'abécédaire qu'on est honteux d'être contraint de rappeler.

En se référant à la nature et à un état de nature, Rousseau s'inscrit dans cette grande tradition philosophique qui rappelle l'homme à la conscience de sa propre nature que tant de divertissements conspirent à lui faire oublier. Lorsque Rousseau ne se prive pas d'écrire que l'homme est né bon ou qu'il est né libre, ce qui est au fond la même chose, il ne pense pas à un état de l'humanité antérieur chronologiquement à toute civilisation et qui serait, contradictoirement, à la fois hors de l'histoire et historiquement repérable. La nature, c'est-à-dire la nature de l'homme dans ce qu'elle a d'universel et d'identique à elle-même, bref une essence de l'homme qui reste son ineffaçable vérité en dépit des revêtements historiques et des accidents culturels susceptibles de la dévier ou de la ternir. Ces termes d'essence et d'accident doivent être pris dans la plénitude et la rigueur de leur signification métaphysique. Les vieilles linguistiques cherchaient dans naître (nasci) l'étymologie de nature (natura). L'homme est né bon, il est bon par nature, ces propositions ne peuvent donc s'entendre d'un commencement dans le monde ; ici ou là, en tel temps ou en tel autre. Origine et commencement sont deux. La nature originelle de l'homme se rapporte à une essence qu'il vaudrait mieux dire a-temporelle qu'in-temporelle, vérité et valeur inaltérables et sans cesse altérées par les

vicissitudes de l'existence historique. Essence donc par rapport à laquelle l'existence sera comprise et jugée. Il y a un platonisme de Rousseau.

Platonisme est peut-être trop dire. Toute philosophie digne de ce nom devrait poser comme première vérité qu'un homme est un homme non seulement parce qu'il a été engendré par un père et une mère, mais aussi parce qu'il participe à l'essence de l'homme. Et c'est parce qu'on ne veut pas voir que la nature chez Rousseau est origine et principe que se donne libre cours la ronde ou plutôt la danse guerrière des contre-sens polémiques.

Se méprennent donc les malveillants traditionnels qui croient avoir réfuté Rousseau en démontrant que l'idée d'une humanité sans culture ni société organisée, au demeurant introuvable, est la plus naïve des mythologies. Mais commettent exactement le même contre-sens les faux disciples qui s'imaginent avoir rencontré, dans les documents de l'ethnologie moderne, des sociétés a-sociales, an-historiques, sans Etat et donc sans contrainte et qui seraient la vérification quasi-expérimentale des paradoxes rousseauistes devenus alors positifs et scientifiquement fondés.

Il est trop évident que l'homme ne naît pas libre et bon en fait dans une nature considérée empiriquement et biologiquement. Il est libre et bon dans son principe et son essence, et ainsi toute atteinte à sa liberté, toute dépravation de sa bonté sont une rupture avec sa nature, des attentats contre son essence. Le mal est inhumain, antihumain ; proférer ces fausses banalités, c'est se placer dans le droit fil de la pensée de Rousseau.

A objecter que l'enfant qui vient de naître est le plus vulnérable et le plus dépendant des animaux, donc le moins libre, à mobiliser le soupçonneux savoir freudien contre la thèse de la bonté originelle de l'homme, en rappelant que la nourrisson porte déjà les marques de la « perversité polymorphe » de l'enfant, on donne dans des réfutations naturalistes au sens le plus vulgairement scientiste du mot, mais qui sont à mille lieues du questionnement proprement rousseauiste. La cause est donc entendue : il y a pour Rousseau une essence de l'homme dont feront mémoire et principe la religion et la politique de Rousseau.

UN COMBAT POUR DIEU

La notion rousseauiste de nature, on vient de l'établir, est plus métaphysique que physique. Elle est aussi plus théologique que métaphysique. L'homme ne pouvait sortir que bon des mains d'un Dieu bon. Telle est chez Rousseau et répétée en cent et un passages, la preuve décisive, et décisive parce que théologique de la bonté originelle de l'homme. Car l'origine se nomme Dieu. La référence théologique donnera sa pleine densité métaphysique à l'idée rousseauiste de nature.

Rousseau n'est pas un théologien au sens spéculatif du mot. Il s'est voulu un champion de la cause de Dieu et il

s'est cru la vocation d'un réformateur religieux aussi bien que d'un réformateur politique. Mais le plus important et peut-être l'unique nécessaire pour Rousseau a été ce combat pour Dieu. Combat combien difficile puisque pour Rousseau la cause de Dieu est deux fois trahie : par les Eglises d'abord qui en prétendant le servir par l'antagonisme désolant de leurs intolérances et de leurs dogmatismes sont un contre-témoignage continué de siècle en siècle ; mais aussi par les négateurs qui prétendent au monopole de la philosophie et dont le matérialisme et l'athéisme font d'un monde vide de Dieu une machine à tuer l'âme et à désespérer le cœur. Que la rigueur de sa conviction ait obligé Rousseau à se battre sur deux fronts explique les malheurs d'une vie persécutée par l'intelligencia contestataire comme par les autorités en place, rude rançon pour la fière et singulière originalité d'une pensée qui jamais ne s'inclina devant les conformismes, et même celui des mal-pensants. Le dernier conseil du vicaire savoyard à son disciple dans « la Profession de foi » a été la maxime majeure de Rousseau : « *Osez confesser Dieu chez les philosophes ; osez prêcher l'humanité aux intolérants. Vous serez seul de votre parti peut-être, mais vous porterez en vous même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes* ». Il est en effet des audaces qui condamnent à la solitude.

On dira que la religion de Rousseau reste tributaire d'une époque où la référence à la religion naturelle, religion sans dogmes et sans culte, sans liturgie ni sacrements servait d'instrument de combat contre les religions établies, attaquées en tant qu'institutions au nom de la liberté, et au nom de la raison dans les mystères de leurs Credo. Le Dieu du déisme était-il autre chose qu'un moyen honorable de congédier le Dieu d'Abraham et de Jésus-Christ ? « *Athéisme et déisme, deux choses que la religion chrétienne abhorre presque également* » Avec un siècle d'avance, la sentence de Pascal avait quelque chose de prophétique.

Il est pourtant difficile d'abhorrer chrétiennement la religion naturelle de Rousseau tant le Dieu de « la Profession de foi... » ressemble peu au détestable Dieu du déisme dont Voltaire faisait parade et précaution, garant de l'ordre au monde et gardien de l'ordre social. Mais, à propos de la religion naturelle, il faut une fois encore dénouer les équivoques de cette notion de nature, propre à trop d'usages. Naturel selon les « Philosophes » du 18^e siècle a un sens fondamentalement négatif et négateur, et religion naturelle s'oppose à religion révélée ; naturel est une manière de dire qui réduit à néant toute allégation de surnaturel. Au contraire, la nature dans la religion naturelle de Rousseau a une signification positive, le religieux tient à l'essence même de l'homme et son objet ne fait point de doute dès lors que cette essence s'apparaît à elle-même, une fois débarrassée des artifices conceptuels et des complications sociales qui la masquaient à elle-même. Tout en se dérochant à une prise seulement humaine, Dieu se manifeste alors comme une lumière et une exigence présentes et pressantes au cœur de l'homme. Sauvé des illusions de l'amour-propre et des prestiges empruntés aux apparences du monde,

l'homme retrouve son origine, la bonté de Dieu qui l'assure de la bonté de sa nature. On reconnaît ici la philosophie proprement rousseauiste de la nature, le métaphysique étant promu en théologique. Deux vérités inverses se rejoignent pour constituer la clef de voûte de la philosophie de Rousseau : l'homme tel que Dieu l'a pensé et créé, et tel qu'il continue à le penser est bon. « L'homme de l'homme », l'homme abîmé et défiguré par l'homme, tenu par violence à distance de son essence, est devenu « méchant ». Comment ne pas constater ici la réminiscence d'une problématique judéo-chrétienne ?

La bonté originelle de l'homme est en effet inscrite en toutes lettres au terme du premier chapitre de la Genèse. Après avoir créé l'homme à son image et à sa ressemblance, « *Dieu vit tout ce qu'il avait fait et cela était très bon* », l'homme compris au sommet de la création. L'auteur du texte sacré ne dit pas seulement *bon*, mais *très bon* au risque de se faire taxer d'hyper-rousseauisme. Les pamphlétaires traditionalistes jettent Rousseau hors du christianisme sous prétexte que sa thèse de la bonté naturelle de l'homme impliquerait la négation du péché originel, colonne maîtresse d'une théologie authentiquement chrétienne. Contre-sens qui porte d'abord sur le christianisme lui-même. Quoi qu'il en soit de sa mystérieuse réalité, l'idée du péché originel n'est intelligible que comme une rupture de l'homme avec son origine divine. Et c'est par une annulation de cette rupture que l'homme peut être sauvé. Problématique analogue chez Rousseau.

Des deux côtés l'être vrai de l'homme est son devoir-être dans la pensée de Dieu qui ne fait qu'un avec une volonté sans repentance. Des deux côtés l'homme concret, historique tel qu'il est devenu, contrefait par une action de l'homme sur l'homme, n'est plus véritablement naturel, c'est-à-dire égal à la bonté de sa nature primordiale, laquelle pourtant n'est pas complètement effacée et pourra être réveillée (le christianisme dira un peu plus : *recréée*) pour peu que l'homme n'ait pas perdu le sens de la bonté de Dieu. Des deux côtés enfin, cette bonté de Dieu est intacte, même lorsque l'homme se fait méchant, car le mal est l'œuvre de l'homme et de l'homme seul.

Sur ce dernier point qui est capital, la conviction de Rousseau est aussi entière que celle des théologiens chrétiens les plus classiques et elle rejoint celle de Platon. Que « Dieu soit innocent » comme il est dit dans « la République » et ne puisse être responsable du mal, ce fut en un siècle où de Bayle à Voltaire et à Diderot, la providence d'un Dieu personnel était un objet permanent de doutes et de sarcasmes, la certitude sacrée de Rousseau. L'approche rousseauiste du problème du mal se développe donc dans la mouvance du judéo-christianisme : l'homme se livrant à l'homme, se rend coupable d'une falsification et d'une trahison de son origine divine, et il est le premier et unique responsable du déferlement d'injustices dont se trouve tissée une histoire qui est son histoire.

Rousseau, en « *confessant Dieu chez les philosophes* » a donc été en un siècle où les beaux esprits rivalisaient d'impiété un combattant de la cause de Dieu. Et c'est la foi de sa vie et de son œuvre qui tient en raccourci dans sa sortie, c'est le cas de le dire au cours d'un souper trop finement philosophique : « *Si c'est une lâcheté de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent. Et moi, Messieurs, je crois en Dieu. Je sors si vous dites un mot de plus* » Rousseau ou le souci de l'honneur de Dieu.

Les philosophes qui ont d'abord caressé Rousseau, le prenant pour l'un des leurs ne lui ont jamais pardonné d'être sans l'ombre d'une concession aux autorités établies, alors qu'eux-mêmes courtoisaient les despotes soi-disant éclairés de Berlin et de St-Petersbourg, un témoin de ce Dieu qu'ils niaient et reniaient. Un témoin, et quel témoin ! Une foi du cœur, ce cœur qui est, on le sait depuis Pascal, l'esprit de l'esprit, une foi qui a assez de vigueur philosophique pour congédier en utilisant maintes ressources cartésiennes, toutes les sortes de pan-

J.J. Rousseau à Ermenonville

Certes, la religion naturelle de Rousseau ne coïncide pas avec l'orthodoxie chrétienne puisqu'elle fait de la révélation proprement dite et de toute dogmatique un accessoire inessentiel, utile seulement à la sensibilité et à l'imagination. Religion qui n'est pourtant pas exactement une sorte de tiers parti entre l'incrédulité militante des « Philosophes » et les Credo des religions établies avec leurs mystères, leurs intolérances, leurs dévotions que Rousseau ne prisait pas plus que Voltaire. Mais Jean-Jacques savait et disait où était le pire : « *Pour moi, a-t-il écrit, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe* ».

théisme et de matérialisme — tant cette religion naturelle est le contraire d'une religion de la nature. Une foi qui sait parler de la présence de Dieu à l'âme, semblable métaphore admirable dans sa simplicité, à celle d'« *une source au fond du puits* ». Foi qui sait reconnaître une parole de Dieu dans l'absolu commandement de la loi morale. Foi génératrice d'une ultime espérance qui attend d'un au-delà de la mort la révélation de l'éternelle justice : « *il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe pas* ». Ainsi finit dans « la Profession » l'homélie du vicaire savoyard.

On comprend alors que la coterie de l'Encyclopédie ait multiplié contre ce traître à la philosophie les pamphlets les plus vénimeux et comme l'a démontré Henri Guillemin l'ait poussé à force de persécutions (n'avait-elle pas comme informatrice la propre belle-mère du pauvre ménage ancillaire de Jean-Jacques Rousseau régulièrement rétribuée par ses soins ?) jusqu'aux portes de la folie ? Il faut dire à la décharge des persécuteurs que Rousseau s'était mis irrémédiablement dans son tort le jour où il avait dans la « Profession de foi... » réitéré à sa manière l'attestation de Pierre à Césarée de Philippe : « *Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu* ». Et il n'avait pas craint d'ajouter en provocation intolérable à l'orgueil intellectuel du plus brillant des siècles que là où l'homme de bonne foi ne peut « *ni rejeter ni comprendre* », il ne lui reste plus qu'à « *s'humilier devant le grand Être qui seul sait la vérité* ». Voltaire ne pouvait mourir content que si de telles indignités philosophiques avaient été suffisamment châtiées.

UN MAL A RADICALEMENT EXTIRPER

Rousseau passe enfin couramment pour un idéologue politique, un prince des nuées qui dans son idéalisme forcené aurait édifié avec son « Contrat Social » une répétition nostalgique de l'impossible « République » de Platon. Si on entend par idéologie, selon une convention partout reçue, l'alibi d'une représentation utopique et sécurisante, déguisant un propos politique soigneusement dissimulé sous un travestissement idéal, il n'y a aucune sorte d'idéologie dans la philosophie politique de Rousseau. Ici aussi tout est parfaitement clair dans une pensée qui a édifié, sans le moindre recoin d'ombre, une théorie politique, répondant à la double fonction de toute théorie qui doit se vouloir à la fois critique et constructive. Aucun penseur politique n'a poussé à autant d'extrémité que l'auteur du « Contrat » la contestation de ce qui est et la détermination de ce qui devrait être.

L'expérience politique la plus commune, et qui se répète inlassablement de lieu en lieu et d'âge en âge, est celle d'une différenciation entre le prince et les sujets, les gouvernants et les gouvernés et qui est du même coup l'expérience d'une contrainte exercée par le pouvoir sur les groupes et les individus soumis à son autorité. Différenciation et contrainte font ensemble un fait politique élémentaire qui a d'emblée quelque chose de choquant pour l'esprit et le cœur, puisque leur logique va, sauf tempéraments et modulations, à la ségrégation et à la répression. Le propre d'une philosophie politique n'est pas d'expliquer ce double fait par des nécessités de sociologie ou d'économie, explications qui se changeraient aisément en justifications dans cette confusion du fait et du droit que Rousseau en tant que philosophe a inlassablement dénoncée. Il s'agira, et c'est la fonction même non de l'idéologie mais de l'idée, de juger et de redresser.

« *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers* », la

célèbre formule qui ouvre « le Contrat » sonne pour nous qui connaissons la suite, comme la diane d'un matin révolutionnaire ; mais l'appel qui prophétise l'imminente révolution aurait quelque chose de déclamatoire et de rhétorique sans un contenu de pensée qui n'est pas toujours aperçu. Rousseau est toujours Rousseau et il traduit en une vive antithèse l'opposition entre d'une part la nature ou l'essence de l'homme qui n'a de sens que par la liberté (dès lors dire que l'homme naît libre veut dire, comme on l'a remarqué plus haut qu'il naît homme et non pas animal) et d'autre part son existence ou sa condition concrètes, historiques, car, on vient de le dire, il n'y a pas de société politique sans différenciation et contrainte, et donc, et là se trouve non pas la malfaçon mais le mal, la dépendance de l'homme par rapport à l'homme.

Les Pères de l'Eglise avaient dit, bien avant Rousseau, que tous les hommes étant égaux devant Dieu, et participant de la même nature ou essence, aucun homme, si éclatants que soient ses vertus ou ses dons, n'a en lui rien qui lui donne le droit de mettre un autre homme en sa dépendance et d'exercer la moindre autorité sur ses actions. Le fait de cette dépendance et de cette autorité n'est cependant pas niable, et un saint-Augustin tenait le fait historique pour si exorbitant du droit naturel qu'il ne pouvait en rendre compte qu'en en faisant une conséquence du péché originel, qui pour parler le langage d'aujourd'hui, aurait introduit la relation maître-esclave dans la société et l'histoire des hommes. Pareillement selon Rousseau, héritier ici encore de la tradition judéo-chrétienne, lorsque l'homme obéit à l'homme et cède à la pression d'un autrui plus fort ou plus prestigieux que lui, même si ce rapport de domination est inscrit dans la lettre des codes et la mécanique des systèmes sociaux, une telle situation entraîne dans le sujet ou l'esclave — fussent-ils volontaires — mais aussi bien dans le prince et le maître, une dégradation de leur qualité d'hommes.

Mais, tournant capital, ce mal dans la politique ne sera nullement selon le « Contrat » un mal de la politique elle-même. Bien au contraire, il n'apparaît comme mal politique que par rapport au bien et à la vérité contenus implicitement dans l'acte de pensée qui les dénonce comme mal. Si Rousseau était ce moraliste ou cet anarchiste qui s'en prendrait à toute existence politique comme au lieu maudit de toutes les oppressions (et il faut bien évoquer la tenace caricature pour la raturer), il tomberait sous le coup des sarcasmes dont Hegel accable « la belle âme » qui par souci de sa pureté est incapable de se réconcilier avec le train du monde. Pour Rousseau lorsqu'une société est construite sur une relation de dominateurs à dominés, c'est la communauté politique elle-même en tant que politique qui se trouve pervertie et vouée irréparablement à l'arbitraire et aux faux-semblants. Si la dépendance de l'homme par rapport à l'homme est si haïssable, si elle constitue le mal à extirper, c'est moins parce qu'elle froisse la sensibilité que parce qu'elle rend impossible l'ordre politique qu'il s'agira par le moyen du « Contrat » non de restaurer mais proprement d'instaurer.

Rousseau ne se dissimule pas la difficulté d'une tâche proche de l'impossible, et à première vue insoluble puisqu'il faut pour qu'il y ait un ordre politique que le citoyen soit à la fois dépendant et libre : « *Comment se peut-il faire, dira Rousseau dans le « Discours sur l'économie politique, que les hommes obéissent et que personne ne commande, qu'ils servent et n'aient point de maître ?* ». L'antinomie on le sait est levée par le recours au contrat fondateur et à la souveraineté de la loi. Par le contrat, fondateur de la société de droit, chacun a librement renoncé à sa liberté individuelle pour atteindre à cette liberté du citoyen qui le fera agir, sauf trahison criminelle de l'engagement initial, en accord avec les autres citoyens. L'autorité impersonnelle de la loi a remplacé le pouvoir personnel, et en même temps que le sujet est devenu citoyen, le prince a disparu devant le magistrat qui ne commande qu'au nom de la loi.

Loi dont Rousseau célèbre la majesté, car elle est, dit-il, l'expression de la « *volonté générale* », cette raison publique, manifeste à laquelle le citoyen, conscient que cette volonté rationnelle est la meilleure part de lui-même, ne peut manquer d'irrésistiblement adhérer. D'où la formule fameuse : « *L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté* ». Pas de société sans hiérarchie, poids du supérieur, étroit et lourd, supporté par l'inférieur, vaste et subordonné, semble dire le spectacle du monde et de l'histoire qui montre partout contraintes et inégalités. Et voici que la liberté et l'égalité deviennent les principes d'une neuve communauté politique. Retournement dont Rousseau dit « *qu'il tient du prodige* » et qui fait du « Contrat » le premier et sans doute indépassable manifeste de l'idée démocratique, ou en d'autres termes, exactement équivalents, le programme d'une intégrale conversion morale de la société politique.

Avant Rousseau n'avaient pas manqué les contestations de l'absolutisme monarchique, mais elles n'avaient pris forme doctrinale que dans les théories nobiliaires et féodales, nostalgiques d'un régime plus ancien que celui que nous appelons l'Ancien Régime, ou dans des pensées libérales, inspirées du modèle anglais, et qui les unes et les autres se tenaient plus ou moins loin, mais toujours en deçà de l'idée démocratique. Laquelle pourrait bien être une limite idéale, peut-être aussi visible qu'inaccessible sur l'horizon de la pensée, d'une réforme totale de l'existence politique, totale parce qu'elle se réfère au tout de l'éthique.

Dira-t-on que Rousseau a été dépassé par Marx qui aurait découvert le véritable mal social dans l'exploitation de l'homme par l'homme pour le profit de l'homme ? Mais cette exploitation, et elle se manifeste sous bien des formes, se ramène à la contrainte exercée par une volonté privée sur une autre volonté privée et dont la domination à des fins d'utilité et de prestige constitue une société politiquement désordonnée et moralement falsifiée. L'exploitation n'est qu'une espèce d'un mal repérée et dénoncée en son essence par « le Contrat » et dont ne pourront avoir raison selon la doctrine même du « Contrat » que les lois libératrices. D'où

il apparaît que ce que Marx contient de vérité était déjà dans Rousseau et que corollairement l'idée socialiste ou bien se confond avec l'idée démocratique ou bien ne peut être que régressive si elle prétend aller au delà. On ne dépasse pas l'indépassable.

Frontispice du « Contrat social »

LES FAUX PROCES ET LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE

L'ambition de Rousseau dans « le Contrat » stupéfie par sa démesure même. Le philosophe affirme dans la tranquillité de la certitude qu'il a, au moins en idée, résolu le problème politique. Le recours au contrat et à une démocratie intégrale est-il vraiment capable de sauver la politique de l'aventure et de l'empirisme, des jeux tragiques de la ruse et de la force, de ce retour éternel de la domination et de la servitude qui transformera demain

en tyran l'esclave révolté d'aujourd'hui ? On dira que la Révolution française poussée à son paroxysme par les disciples de Rousseau a été pour la philosophie du « Contrat » l'heure de la vérité, et que la grandeur et la déception se mesurant à l'immensité de l'espérance qu'elle avait suscitée, la cause de Rousseau serait jugée.

De ce renversement du pour ou contre, Hegel est le meilleur témoin. Après avoir célébré dans cette « *régénération de l'Etat par la pensée* », telle que l'avait entreprise les révolutionnaires français, « *le plus prodigieux spectacle vu depuis qu'il y a une race humaine* », Hegel est passé de l'enthousiasme à l'exécration et rendant la philosophie rousseauiste responsable des violences et de la Terreur, il l'a accusée « *d'avoir engendré les événements les plus horribles et les plus cruels* ». Le procès intenté à Rousseau par Hegel dans sa « Philosophie du droit » est devenu un exercice d'école et il a été repris par les écoles tant à droite chez les traditionalistes, qu'à gauche chez les socialistes. L'idée rousseauiste du contrat était vouée à l'échec historique, répétera-t-on partout, parce qu'elle était inspirée par une philosophie individualiste. Or l'individualisme n'est-il pas l'hérésie politique et sociale par excellence ? Prétendre construire une société à partir des droits ou des revendications de l'individu, n'est-ce pas une entreprise folle, jamais edificatrice, toujours destructrice, et telle qu'elle aboutira à un Etat tyrannique et arbitraire, dont Hegel a essayé de montrer qu'il signifie à la fois le triomphe d'un individu et la ruine des individus ?

Ici encore, faux procès, et la notion de contrat a été l'objet des mêmes contre-sens que la notion de nature. Le sens vulgaire de contrat est celui d'un arrangement calculé, instantané, révocable entre des volontés individuelles qui restent individuelles après comme avant la conclusion de la bonne ou mauvaise affaire. Et il est bien vrai, mais c'est enfoncer une porte ouverte, que si le pacte fondateur de l'Etat dépend comme le dit Hegel contre Rousseau « *de l'adhésion expresse et facultative des individus* », il n'y a plus d'Etat, car l'Etat se trouve non pas fondé mais originellement nié.

Or le contrat du « Contrat social » est tout le contraire de ce contrat provisoire, utilitaire, marchandé, que disent les adversaires de Rousseau, il crée irréversiblement une communauté. La doctrine du « Contrat » est la plus anti-individualiste qui soit puisqu'elle considère l'individu comme l'homme ancien qu'il faut sacrifier pour que surgisse cet homme nouveau que sera le citoyen. Pas de politique rationnelle sans une déconstruction et une reconstruction de l'homme ou comme a dit Rousseau, et c'est le mot le plus fort dans sa « *dénaturation* », une nature substituée à une autre nature. « *Un peuple ne sera institué*, est-il écrit dans « le Contrat » *que si chaque individu qui est par lui-même un tout parfait et solitaire, est transformé en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoit en quelque sorte sa vie et son être* ». Et Rousseau ajoute qu'ainsi « *une existence partielle et morale est substituée à l'existence physique et indépendante que nous avons reçue de la nature* ».

Il faut souligner la force du terme existence : le citoyen ne se distingue pas de l'homme naturel par une différence de comportement, par la pratique de telle ou telle vertu qu'on dirait civique ; il existe autrement, il passe d'une sphère d'existence à une autre sphère d'existence. « *Partie indivisible du tout* », son bonheur propre et le bonheur public ne seront plus ni séparés ni séparables. Il est remarquable que Rousseau nomme « aliénation » en donnant à ce mot un sens non seulement positif mais glorieux « *le don de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté* ». L'aliénation rousseauiste est non un asservissement déshumanisant mais la dépendance de chacun par rapport à tous et au tout, créatrice dans une réciprocité entière de l'Etat et du citoyen. Rousseau le premier a fait de cet espoir des espoirs : « *changer la vie* » un objectif proprement politique. Mais comment la vie peut être politiquement changée, il le dira dans la moins précautionneuse de ses formules, lorsqu'il traite de ce droit de vie et de mort dont le souverain, c'est-à-dire le peuple use légitimement pour appeler les citoyens à affronter les périls de la guerre ou pour retrancher de la communauté un criminel ennemi des lois : « *la vie (du citoyen) n'est plus seulement un bienfait de la nature, mais un don conditionnel de l'Etat* ».

Il y a une vulnérabilité de Rousseau et elle n'est pas dans son prétendu individualisme mais à l'opposé dans l'excès de sa réaction contre l'individualisme qui, pratique ou idéologie, n'a pas de place dans une communauté parfaite et parfaitement démocratique. Apparaît alors l'ultime problème de la politique rousseauiste : par quel éprouvant sortilège une pensée politique si résolument démocratique en arrive-t-elle à des formules de résurgence et de contenu totalitaires et comment se fait-il que les plus conscients et les plus convaincus des disciples de Rousseau, entrés en politique révolutionnaire, aient laissé dans l'histoire une réputation mêlée de patriotes intransigeants et de terroristes sans remords ? Deux questions qui au fond n'en sont qu'une, et la réponse à la seconde éclairera la première.

Un Robespierre, un Saint-Just vivaient avec et par Rousseau, le Rousseau du « Contrat » mais aussi le Rousseau de la « Profession de foi ». Je méprise la poussière qui vous parle et j'attends une vie indépendante dans les siècles et dans les cieux, jetai Saint-Just à la Convention, alors qu'il avait sur sa jeune tête l'ombre de l'échafaud. Cet homme solitaire et traqué pensait à « *l'espoir du juste qui ne trompe pas* » et à l'heure suprême, « la Profession de foi... » lui apportait le même secours que « le Phédon, dialogue sur l'immortalité de l'âme » à Caton qui se le faisait lire, avant de se dérober dans le suicide et par vertu républicaine à la clémence machiavélique de César. Parce qu'ils étaient les disciples inconditionnels de Jean-Jacques, les Robespierres et les Saint-Just avaient obtenu que la Convention reconnaisse solennellement par décret et au nom du peuple français l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. A la fin du « Contrat », Rousseau avait enseigné que l'Etat régénéré ne saurait se passer de religion et d'une religion qui tient

en quelques certitudes simples et fondamentales : « l'existence de la Divinité, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiement des méchants, la sainteté du contrat social et des lois ». Car seule la fermeté d'une foi spiritualiste fait les bons citoyens et en conséquence les athées et les corrompus, incapables de civisme, doivent être retranchés de la cité. Saint-Just disant que l'athéisme est aristocratique, à un moment où les aristocrates étaient proscrits, Robespierre instituant la fête civique de l'Être suprême sont dans le droit fil de la pensée de Rousseau. Le dernier chapitre du « Contrat » expliquait que le christianisme de l'histoire en instituant un pouvoir spirituel distinct du pouvoir temporel, avait voué l'homme à une dualité insupportable, l'obligeant à servir deux maîtres, et Rousseau se donnait la provocante élégance de commenter élogieusement Hobbes, théoricien de l'absolutisme « qui, dit-il, a osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle et de tout ramener à l'unité politique sans laquelle jamais Etat ni gouvernement ne sera bien constitué ». Rousseau est toujours sans détour et sans replis, et c'est bien un salut par la politique, une sacralisation de la politique qui sont le dernier mot du « Contrat » et qui explique ce retour du sacré dans la politique alors toute rousseauiste de la Convention jacobine.

DEUX HYPOTHESES

Le paradoxe est maintenant aisé à formuler : au nom du premier théoricien de la démocratie a été instauré un système politique, qui refusant tout pluralisme, car les jacobins ne veulent pas être un parti mais les agents de la volonté générale pratiquant l'épuration terroriste des opposants a été le premier système totalitaire de l'histoire occidentale. La répudiation radicale de l'absolutisme a abouti à un absolutisme nouveau.

Rousseau pourrait n'être pas responsable de cette dialectique éprouvante pour l'esprit, dans la mesure où son intuition première, l'exigence qu'il a posée d'abord d'une adéquation du politique et de l'éthique, a quelque chose d'irréformable et que ne peuvent désormais désavouer ni la pensée ni l'action politique. La démocratie rousseauiste n'est nullement utopique et idéologique, il convient de la prendre comme une Idée de la raison, au sens que Platon et Kant donnaient à ce mot d'Idée. Mettre ensemble la justice et la force, comme disait Pascal est en effet un postulat idéal de l'action politique ou de la raison pratique selon l'expression kantienne. Mais une telle Idée de l'Etat et du citoyen ne peut se réaliser d'un coup, elle est un impératif catégorique à ne jamais affaiblir, mais qui ne peut se réaliser que le long d'une marche indéfinie, c'est-à-dire approximativement et incomplètement. La tension entre la pensée et l'action est une donnée essentielle de la condition humaine et une révolution dans la pensée (la révolution chrétienne, la révolution démocratique) ne peuvent entrer dans les sociétés que par la porte étroite des lentes patiences réformistes. Si cette interprétation est exacte, les disciples révolutionnaires de Rousseau ont cru avec une précipitation inconsidérée qu'un coup de génie de la pensée pouvait s'incarner d'un coup dans l'histoire et qu'à partir de l'an

I de la révolution « le droit, selon le mot de Mirabeau, allait être le souverain du monde ». Telle est l'illusion de la lutte finale, source de tant de catastrophes et de désespérances. Si bien que Rousseau, et c'est le comble de sa malaventure, aurait été méconnu par les plus proches et les plus fervents amis de sa pensée. Et de Robespierre il faudrait faire selon le mot de Michelet « le bâtard de Rousseau ».

L'autre hypothèse n'est cependant pas à exclure. Rousseau avait bien vu que le passage du contrat fondateur à une législation particulière était « l'abîme du politique » un abîme qui donne le vertige à qui tente de le sonder, ce qui veut dire corollairement qu'un Etat particulier, fini, parmi la multiplicité des Etats ne peut réaliser le tout de la rationalité politique et qu'il n'est pas d'initiative politique qui, même orientée par les plus hautes finalités, ne soit condamnée à l'imperfection et n'engage un processus sans fin. Mais une approximation même indéfinie du meilleur fait une politique boîteuse, un Etat inquiet toujours à la recherche de son Idée et un citoyen partagé qui ne peut jamais investir dans le civisme toutes les ressources qui sont en lui. Et victime de cette impatience généreuse et fébrile qui est le propre d'un génie saisi par la vérité jusqu'alors inouïe qu'il a aperçue, Rousseau est allé jusqu'à proposer un salut par la politique, induisant ainsi en tentation totalitaire ses plus immédiats disciples. La sorte de vertige qu'il a introduit dans l'histoire était déjà dans sa pensée.

Il n'est pas de philosophe qui ne soit animé par un propos d'unité et qui à force d'avancée dans la vérité ne soit forcée de confesser au terme une rupture éprouvante. Le salut par la religion du cœur dans « la Profession » et le salut par la religion civile dans « le Contrat » font deux itinéraires dont Rousseau a assez dit qu'ils étaient incoordonnables. Et qui serait capable d'accorder complètement sa conscience et sa politique qui font deux religions lorsqu'elles vont au bout d'elles-mêmes ? Rousseau, par ses fulgurations comme par ses vulnérabilités avouées et offertes, jette au visage de chacun et de tous tant de vérités sauvagement désobligeantes que le méconnaître et le laisser inconnu est une bonne manière de se mettre à l'abri du plus dangereux des dérangeurs.

Etienne BORNE

Note bibliographique

Dans l'impossibilité de donner une véritable bibliographie qui si abondante soit-elle ne serait jamais exhaustive, on rappellera

1) que *La Profession de foi du Vicaire Savoyard* se trouve à la fin de la partie IV de l'*Emile* Pléiade. Œuvres complètes, pp. 565 à 635. Textes cités ci-dessus pp. 634-635 et le parallèle entre Socrate et Jésus p. 626.

2) que *le Contrat Social* et les *Ecrits Politiques* sont rassemblés dans le tome III de la Pléiade. Textes cités ci-dessus notamment livre I, chap. I, (p. 351), livre VII p. 361. Livre II chap. V p. 376. Livre IV, chap. VIII p. 463 et sq.

3) un article d'André Ravier « Le Dieu de Rousseau et le Christianisme » dans *Archives de Philosophie* juillet-septembre 78 qui est une excellente synthèse de la pensée religieuse de Rousseau. L'essai ci-dessus lui doit beaucoup.

VERS UNE «SCIENZA NUOVA»

par Jean ONIMUS

L'épistémologie paraît en crise, le déterminisme traditionnel ne semble plus aujourd'hui convenir à l'aile marchante de la recherche scientifique. L'ouvrage important d'Edgar Morin « La méthode T1 : La Nature de la Nature » nous en fournit la preuve (1).

L'entreprise d'Edgar Morin qui commence à peine (deux volumes doivent bientôt s'ajouter à celui-ci) s'annonce en effet capitale dans l'histoire de l'épistémologie scientifique. Elle n'eût pas été possible il y a seulement dix ans. C'est tout récemment que la théorie des systèmes s'est ouverte aux spéculations sur l'auto-organisation et l'indéterminisme « créateur ». Les inspirateurs de Morin sont Atlan, qui a mis en lumière le caractère très particulier de l'information en biologie, Von Foerster, qui a montré que le bruit (le désordre) peut être à la longue facteur d'ordre, Ashby qui, en étudiant les systèmes hypercomplexes a découvert leur aptitude à revenir à l'équilibre et par suite leur relative invulnérabilité; Piaget aussi, qui a insisté sur la fécondité des apprentissages non-programmés en psychologie génétique; bien d'autres encore. Edgar Morin a eu l'audace (certains diront la témérité) d'appliquer dans un effort hardi de synthèse ces perspectives convergentes au cosmos tout entier. Son hypothèse de base c'est que les « machines naturelles » (à la différence des machines construites par l'homme) sont le résultat d'une formidable quantité d'interactions aléatoires; qu'elles sont par conséquent plus souples (parce que nées de l'aléatoire), qu'elles peuvent même se servir des agressions du dehors pour « inventer » des solutions nouvelles et s'adapter — créer du neuf — et devenir jusqu'à un certain point autonomes. C'est ainsi que l'Évolution tout entière tend paradoxalement et malgré le principe d'entropie vers une complexité croissante dont l'homme et la société humaine représentent actuellement sur cette planète le niveau extrême.

L'œuvre d'Edgar Morin est une balise: elle marque un moment qui, avec le recul, apparaîtra probablement déterminant dans l'histoire des sciences. C'est le moment où la causalité linéaire traditionnelle, le mécanisme déterministe, le structuralisme de naguère avec ses conceptions étroites de code, de programme, la mentalité technologique installée dans le répétitif, etc., le cèdent à des notions qui auraient, il y a un ou deux lustres, paru hérétiques. Celle d'émergence par exemple, qui désigne l'apparition de totalités nouvelles, imprévisibles au niveau de leurs causes (notion déjà présente d'ailleurs chez Teilhard de Chardin), celle d'apprentissage adaptif complexifiant, celle, si mystérieuse, d'auto-organisation qui est un processus de stabilisation de l'aléatoire, stabilisation rendue possible par l'indétermination même du système. Un nouveau regard scientifi-

que peut alors se poser sur la personne humaine, sur ses créations artistiques et littéraires, sur l'action authentique dans laquelle l'être s'engage tout entier et au lieu de jouer le rôle de fabricant d'objets, devient créateur de soi et de son univers. Une restauration de l'« humain » s'annonce ainsi, non plus en marge ou contre les emprises aliénantes d'une techno-science vouée aux mécanismes répétitifs, mais au cœur d'une recherche qui est en passe de mettre au monde une manière de *scienza nuova*.

Morin parle d'un « nouveau paradigme » c'est-à-dire, au niveau le plus profond, d'une nouvelle façon de raisonner, liée à la mise en question radicale des problèmes en usage dans tous les domaines. L'ancienne stabilité du système de la nature fondée sur une logique déterministe et sur une prétendue objectivité, est ébranlée: nous sommes entrés dans une zone d'incertitude; nous connaissons mieux nos limites, nous savons qu'en tant qu'observateurs nous modifions notre perception des phénomènes, que, même notre esprit en partie les produit, que le réel n'est pas réductible à analyses et que toute une part — peut-être l'essentiel — nous échappera toujours parce qu'elle est « intraduisible » dans le langage de nos cellules nerveuses. Morin réintroduit ainsi le mystère dont l'appréhension ne peut se faire que par voie oblique, hors concept. Le logos émane d'un chaos qui n'est pas désordre mais « ce dont émergent les choses qui pour nous forment l'ordre ». Morin retrouve ainsi le noumène mais ne croit pas à une structure a priori de la raison pure; il ne croit pas non plus, comme Hegel, à une raison ultime résultant de l'interaction des phénomènes. Avec l'humilité propre à la « nouvelle science » il sait qu'au mieux il faut se débrouiller sur un fond d'intelligibilité, en tenant compte de la contingence du sujet observant: la « connaissance de la connaissance » (titre du futur tome III) est à la fois la connaissance d'une chose et celle de celui qui la connaît: cercle clos qui ne débouche pas sur le scepticisme mais sur une connaissance perpétuellement remise en question et consciente de sa fragilité, une connaissance où l'intuition créatrice et « l'art » ont autant de part que la logique. Car l'indicible est au fond de tout et le contradictoire sous-tend la complexité.

On imagine quelles conséquences le sociologue qu'est, au départ, Edgar Morin, va tirer de ces constatations. Car s'il a fait l'immense détour par l'astrophysique, la microphysique et la biologie moléculaire, c'est finalement pour mieux comprendre le phénomène social qui n'est qu'un cas particulier. Dans cette perspective, le désordre est à la fois déviance, destruction et liberté créatrice. La générativité qui caractérise les organismes vivants aussi bien que les sociétés se fonde sur l'indétermination des systèmes. Il s'agit de processus ouverts et

toujours en renouvellement. Une société parfaite et définitive serait mort-née : elle ne pourrait plus se régénérer. Elle ressemblerait à une machine fabriquée et serait donc vouée à l'érosion inéluctable et à la panne. Une société rationnelle, transparente à elle-même, et donc sans avenir comme sans mystère, stériliserait en elle-même les sources de vie. La vie sociale est une révolution permanente, un perpétuel retour aux sources, une continue réadaptation. Toute sclérose est mortelle. Les idées elles-mêmes ont une vie, comme si elles obéissaient à des lois d'équilibre de type écologique, se groupant en tissus, en organes et s'éliminant en déchets. Malheureusement nos idées, notre matériel conceptuel en sont encore restés à un « stade moléculaire ». Il faudrait que nos esprits et nos langages réussissent à penser ce qui est encore pour nous impensable : des globalités concrètes, des tous organisés, macro-concepts dont l'approche nous est encore interdite puisque nous sommes plus habiles à « déconstruire » qu'à envisager des émergences.

Il en résulte que, sur le plan politique, par exemple, qui nous intéresse de près, nous avons tendance, contrairement à l'exemple et aux lois de la vie, à enkyster mécaniquement le Pouvoir entre les mains d'une minorité et, sous prétexte d'organiser la société, à figer l'ordre en systèmes rationnels mais rigides où s'exerce la logique stérilisante des appareils d'Etat. Ce n'est pas ainsi que procède la vie, même dans l'organisation des systèmes nerveux centraux : notre cerveau a sur les ordinateurs l'étrange supériorité de l'incertitude, condition de l'imagination, en un mot d'un désordre potentiel.

En lisant Morin, on songe à Péguy qui opposait les « stérilités d'ordre » aux « fécondités de désordre » ; on ne peut s'empêcher de songer aussi à Rousseau qui optait pour la vie contre la raison purement et négativement logicienne ; on perçoit aussi la proximité des romantiques allemands (je songe à Novalis) ; on pense également très souvent à Bergson vers qui la pensée contemporaine semble revenir et — avec les réserves qui s'imposent — à Teilhard de Chardin. Mais, au niveau le plus fondamental, cette philosophie du mouvement, de l'équilibre par le désordre et les tensions qu'il suscite, cette philosophie directement émanée de la science fait penser à Héraclite.

Ce qui m'a personnellement le plus frappé, c'est qu'avec Morin on voit réapparaître le sujet (dont l'éradication était naguère proclamée avec la hautaine assurance que l'on sait) et, avec le sujet voici que s'affirme l'importance du marginal, de l'unique, du rare (qui peut être source de fécondité créatrice). En même temps se revalorisent l'inalanalysable, le non technicisable, le « global ». L'œuvre artistique et littéraire, par exemple, ne se réduit plus à la somme de ses composants ou à l'ensemble complexe de ses techniques de fabrication (comme le veulent encore nos critiques dits scientifiques). A vrai dire, tous les partis-pris — en tout domaine — de réduction, de simplification détruisent le réel au lieu de l'expliquer. C'est en aval, non en amont qu'apparaît le sens. Ce sont les émergences ultimes — et imprévisibles — qui font apparaître un ordre illisible au niveau des élé-

ments constitutifs (comme la phrase émerge des mots qui la disent). En un mot, le réel est ce qui résiste aux approches rationalisantes, non pas tant ce qui se dérobe que ce qui déborde.

Le regard que Morin nous invite à porter sur la science situe sa recherche en un point qui implique toute une métaphysique et impose un changement de mentalité. Le positivisme mécaniste est dépassé, la disjonction cartésienne entre sujet et objet n'est plus admissible. L'objet n'est jamais une organisation singulière plus ou moins dépendante de son environnement, tantôt douée de générativité, tantôt condamnée à une entropie croissante. L'esprit connaissant est lui-même engagé dans ce qu'il connaît et le modifie tout en se modifiant par cette connaissance. Par la médiation de l'homme la nature interroge la nature en un processus d'interactions sans fin : nous ne sortirons jamais du flou, de cet indécidable où se crée (comme dans notre cerveau) le nouveau. La permanence réside dans le mouvement, dans un jeu d'énergies : le discontinu est une illusion macroscopique ; aucun phénomène n'est séparable ni rigoureusement comptabilisable et l'entreprise des ordinateurs est vouée ultimement à une grave méconnaissance du réel.

On le voit, la perspective de Morin rejoint assez étrangement la pensée de l'Extrême-Orient. L'Extrême-Orient est parti de l'intériorité et s'est aventuré dans une méditation sur la pensée ; l'Occident est parti de l'objet et a fini par extérioriser la pensée. Ce que Morin réalise sans le vouloir, à la lumière des acquisitions les plus récentes de la science des systèmes, c'est un rapprochement entre ces deux grands pôles de divergence. Le réel est dans la fluidité des vastes étagements d'interactions de toute nature : vouloir réduire, rationaliser, mécaniser ces processus infinis est une sottise. La vérité la plus proche du réel se trouve sans doute dans un puissant effort de fécondité réciproque des deux pôles, dans ce couple dynamique à deux centres inscrits dans un cercle, figure du combat et de l'intimité, du *yin* et du *yang*, que le taoïsme (cf. p. 228) propose à notre méditation.

Ces brefs commentaires notés au courant de la lecture ne peuvent donner qu'une idée approximative de l'importance de cet ouvrage. Il se lit très aisément, il avance, il entraîne le lecteur. C'est un de ces livres rares où l'on sort transformé, éclairé et qui peuvent marquer très profondément un esprit, voire une génération. Mais, plus important encore, il marque, je crois, le début d'une ère nouvelle — infiniment moins asphyxiante — dans la façon de concevoir le fonctionnement des sciences et tout particulièrement dans l'évaluation des sciences humaines : une ère de liberté, qui rend aux personnes singulières à la fois leur efficacité créatrice, leur intégrité et leur indécomposable mystère. Pour la première fois, émerge du milieu scientifique l'idée que le non-technicisable et, à la limite, le non-dicible, le non-computable se trouvent au plus profond du réel et en constituent le secteur le plus précieux.

Jean ONIMUS

(1) Edgar Morin, *La Méthode, I La Nature de la Nature* I vol. de 314 p. Seuil, 1977

TOCQUEVILLE, ANALYSTE OU PROPHETE ?

par Jacques NANTET

Alexis de Tocqueville et Louis de Kergorlay étaient parents, contemporains, restés amis intimes de l'enfance à la mort de Tocqueville en 1859, et ils n'ont cessé pendant près de quarante ans d'échanger — parfois aussi avec les proches des deux ménages — une correspondance au registre étendu. Elle comprend une centaine de lettres de Tocqueville, dont certaines d'une exceptionnelle importance. Et les lettres de Kergorlay, par les reflets qu'elles donnent, sont elles aussi éclairantes. D'autant que cette masse de deux cent quatre vingt dix documents — si on ajoute la plaidoirie prononcée en 1833 par Tocqueville en faveur de son ami, inculpé pour avoir participé à l'équipée de la duchesse de Berry — est presque totalement inédite. C'est le cas de toutes les lettres de Kergorlay, et quarante-trois lettres de Tocqueville seulement avaient été publiées, souvent d'ailleurs partiellement ou de manière défectueuse.

Un enseignement précieux et nouveau : voilà donc ce qui nous est aujourd'hui livré. Cet enseignement concerne non seulement les toquevilliens, mais généralement les publicistes et les politologues qui y trouvent matière à approfondir la connaissance du XIX^e siècle, et surtout les origines du XX^e. Donnons un exemple. On croyait que Tocqueville avait « découvert » l'Amérique. Et cette impression se retrouve, en effet, à lire les lettres du 16 mai et du 29 juin 1831, écrites pendant le voyage, quand tout à coup, l'esprit s'anime et le style se trouve. C'est déjà le grand Tocqueville qui écrit : « Au milieu de cet incroyable mouvement matériel, l'agitation politique... paraît fort accessoire ». Mais on voit ultérieurement qu'il s'agit moins d'une découverte que d'une rencontre prévue et préparée : « Il y a plus de dix ans que je pense partie des choses que je t'exposais tout à l'heure ». Tocqueville marquera encore que, dans *La Démocratie en Amérique*, sans jamais se référer à la France il a toujours pensé à elle.

Ainsi, le rayonnement de l'Amérique a déjà très profondément pénétré dans les couches éclairées de la société française. Ainsi encore, si Tocqueville est allé aux Etats-Unis, c'est avant tout pour y chercher des leçons applicables à son pays. Le caractère intime des lettres fait d'ailleurs ressortir le trouble profond qui agite, dès 1820, la classe aristocratique. Mille signes en sont don-

nés. Les contradictions chez les jeunes gens abondent. A la vérité, se concilient mal un extrême idéalisme (notamment à l'égard des jeunes filles), beaucoup de solidarité familiale (à propos de la mort d'un jeune cousin : « Ce n'était pas un camarade ni un ami ; mais c'était un parent »), une adhésion affichée à l'empire de la religion, et une vie orientée tout autrement ! Les mariages — au sein d'une société qui s'appauvrit rapidement — se négocient durement ; Tocqueville a grand peine à surmonter « un mépris universel pour (ses) semblables » ; et il émet ce stupéfiant jugement à l'égard du monothéisme : « Par son emprise sur les hommes (il) aura été pire que le polythéisme, qui n'étant un ni dans sa doctrine ni par son sacerdoce ne serrait jamais les âmes de fort près et leur laissaient prendre assez librement leur essor ». Il en résulte, aussi bien chez Tocqueville que chez Kergorlay, une morosité, assez romantique quand on y réfléchit. Car ces contradictions, ils les ressentent, et peut-être même l'extrême vivacité de leur amitié n'est-elle que la recherche, au milieu d'un monde qui se défait, de la chaleur d'un ghetto. Tout est bancal, et on le sait.

Le révélateur va être la chute de Charles X. Le grand tournant est là, non en 1848 ou en 1870. Et un des intérêts de cette correspondance est bien de faire voir l'importance extrême de la révolution de juillet 1830. A tous les niveaux de la nation, les uns restent fidèles à la branche aînée. Kergorlay démissionne de l'armée, se retire de toute vie publique (en juillet 1845, il ira pourtant à Venise faire sa cour au comte de Chambord : Henri V), et avec des milliers de légitimistes, il entreprend ce qu'il appelle son « œuvre négative ». Les autres, comme Tocqueville, prennent le tournant, et continuent à faire carrière dans l'armée, la diplomatie, la politique, etc... Mais le ressort — et ceci est fondamental — est dès lors cassé. Kergorlay l'exprime fortement : « Assurément, dans les temps où nous vivons, les enfants de leurs œuvres ne sont pas les bourgeois, qui n'ont souvent qu'à suivre une voie facile tracée devant eux pour développer toute leur existence, mais nous autres, gens brisés dix fois de suite et brisés plus encore par l'inaction du milieu dans lequel nous vivons ». Autour, la société pécuniaire, la bourgeoisie, le capitalisme progressent à vive allure, et Kergorlay cherche en vain à pénétrer dans le milieu des affaires. Il n'est guère introduit, et il n'est pas compétent. L'ensemble de cette situation est ressentie

par Tocqueville lui-même. Elle ne le touche pas encore dans sa carrière littéraire ou politique. Mais, en dépit qu'il accepte et adhère au nouvel état des choses, celui-ci l'atteint déjà dans sa position sociale. La ligne, à partir de 1830, est bien « brisée ».

Un autre aspect que fait ressortir cette correspondance est la place tenue — dans les préoccupations des hommes qui réfléchissaient — par la situation de l'Allemagne. Certes, on sait que Tocqueville effectuera, en 1854, un voyage d'étude, particulièrement dans le Nord, au Mecklembourg, en Prusse, à Bonn. Travaillant à *L'Ancien Régime et la Révolution*, il recherchait les traces des institutions du Moyen Age dans les rapports des seigneurs et des paysans. Mais on ne sait pas assez — l'insistance qu'il mit dès 1830 à inciter Kergorlay à se pencher sur la question en est un révélateur — que Tocqueville était, aussi, soucieux de l'avenir des pays allemands. Que penser d'un gouvernement prussien qui, sans donner les grandes libertés politiques, accorde toutes les libertés secondaires compatibles avec la monarchie absolue ? Est-ce préparer la voie à ce que les peuples se dirigent eux-mêmes ? Et vers quelle unité iront-ils, compte tenu du désir des petits princes de rechercher une protection, et de la répulsion des milieux libéraux à des adhésions qui renforceraient l'autoritarisme ? Il faut encore retenir l'attrait des catholiques pour l'Autriche, et des protestants pour la Prusse. Ainsi, au grand modèle américain font pendant l'esquisse de l'Allemagne, et de sa pensée qui, avec Fichte, Goethe, Hegel, Marx, Nietzsche, va devenir, un moment, prépondérante.

Il est vrai qu'aux yeux de certains, l'Allemagne représente, à l'époque, la seule barrière entre la France, les pays occidentaux et les « Kalmouks ». Ce point de vue n'est pas négligé par le futur ministre des Affaires étrangères du prince-président. Et voici justement où, chez

Tocqueville, s'entrecroisent le penseur et l'homme politique. A ce propos, la correspondance Tocqueville — Kergorlay est encore une fois éclairante. Dans l'improvisation, le foisonnement, les négligences forcées d'une espèce de conversation familière, il apparaît que Tocqueville est plutôt presbyte que myope, qu'il voit mieux de loin que de près. Les vues les plus hardies et justes sont jetées sur l'avenir, et ce sont quelques-unes de celles qu'on retrouve dans ses grands livres. Eh oui, il est génial de deviner que Louis-Philippe met peu à peu le pays « sur la route de l'asservissement ». Mais, dans l'immédiate actualité, que d'hésitations, d'embarras. En 1843, placé entre la majorité, qui dit que tout est bien, et le centre-gauche qui entend changer la manière de gouverner, Tocqueville ne sait comment faire face à la place de plus en plus grande prise par Lamartine. Une attitude trop subtile, sans doute, et de surcroît une analyse souvent imparfaite de ce qui se passe sous ses yeux. Comment parler continûment d'apathie de l'opinion publique et de « vacuité », alors que le pays bouge, se construit, s'enrichit, s'industrialise, et en fait de vacuité se renforce ? Tocqueville prophète plus qu'analyste du temps présent. Partant, Tocqueville plus penseur qu'homme d'Etat : « Je n'ai pas de tradition, je n'ai point de parti, je n'ai point de *cause* si ce n'est celle de la liberté et de la dignité humaine ». — « Il me semble que ma vraie valeur est surtout dans ces travaux de l'esprit, que je vaud mieux dans la pensée que dans l'action ». Et finalement — même de nos jours — Tocqueville est plus utile à lire pour scruter l'avenir que pour comprendre le passé.

Jacques NANTET

Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Louis de Kergorlay. Texte établi par André Jardin. Introduction et notes par Jean-Alain Lesourd. 2 volumes, tome XIII des Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville. Gallimard, 1977.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Alfred Fabre-Luce : Benjamin Constant — La correspondance de Chateaubriand — Un Colloque sur Madame Récamier à la Vallée aux Loups — Louis XVIII, un Roi pour deux peuples — Paris sous la Restauration.

Benjamin Constant écrivait à sa grand-mère à l'âge de douze ans : « Mon étourderie renverse tous mes projets. Je voudrais qu'on pût empêcher mon sang de circuler avec tant de rapidité et lui donner une marche plus cadencée. J'ai essayé si la musique pouvait faire cet effet, je joue des largo et des adagio qui endormiraient trente cardinaux. Je ne sais par quelle magie ces airs si lents finissent par devenir des prestissimo. Il en est de même de la danse. Le menuet est souvent terminé par quelques gambades ». Cette lettre étonnante est citée par M. Alfred Fabre-Luce dans la biographie de Benjamin Constant qu'il a publiée en 1939 et que les événements que nous avons vécus depuis lors l'ont incité, dit-il, « à reprendre et à approfondir ». Benjamin Constant a traversé la Révolution, l'Empire, la Restauration. Né sous l'Ancien Régime, il est mort sous Louis-Philippe. Il a accumulé les ralliements mais aussi les infidélités. Ce n'est pas un menuet qu'il a dansé dans cette période agitée, mais ses adversaires ont bien pu lui reprocher quelques *gambades* de Bonaparte aux Bourbons. M. Fabre-Luce instruit par la succession de trois régimes depuis 1789 et les épreuves qui en sont résultées pour ceux qui n'ont pas voulu chaque fois perdre pied, s'efforce de nous persua-

der que les gambades de Benjamin Constant ont obéi à une idée directrice qui a été l'idée de la liberté. « L'histoire est cyclique, note-t-il, et les vrais libéraux y sont toujours inconfortables ». Constant ayant été député de l'arrondissement de Mamers où Joseph Caillaux a été élu, M. Fabre-Luce établit entre eux une filiation qui pourrait être prolongée jusqu'à lui.

Il veut le mêler à nos querelles, mais quelle figure y ferait cet aristocrate nonchalant et ironique ? Madame de Staël disait que « la liberté est ancienne ». Aujourd'hui, elle apparaît anachronique. La démocratie a conduit à l'égalité, mais elle n'a pas développé le sens de la liberté. Benjamin Constant avait recueilli celui-ci dans l'héritage du XVIII^e siècle. Les institutions libérales n'existaient pas alors, mais Tocqueville a écrit que les Français étaient déjà des hommes libres. Il faut remonter à Louis Racine proclamant que « sous un roi citoyen, tous les citoyens sont rois ». Le Roi-citoyen, c'était Louis XIV ! Avant d'avoir été consacrée par la loi, la liberté était entrée dans les mœurs. Rémusat sur ce point cautionne Tocqueville. En 1830, Constant professera que la « légitimité héréditaire, si elle peut être

conciliée avec la liberté, est un élément de calme et de bonheur». C'est que pour lui, l'idée de bonheur était liée à l'idée de liberté. Ce Suisse n'avait élu la France pour patrie que parce qu'il y trouvait avec la liberté, beaucoup de choses indispensables à l'épanouissement de son existence. «Ce que nous aimons dans la patrie, comme dans la liberté, c'est la propriété de nos biens, la sécurité, la possibilité du repos, de l'activité, de la gloire, mille germes de bonheur. Le mot patrie rappelle à notre pensée plutôt la réunion de ces biens que l'idée topographique d'un pays particulier. Lorsqu'on nous les enlève chez nous, nous allons les chercher au dehors». Valéry Larbaud, un autre cosmopolite, a dit : «La patrie, c'est là où l'on est bien».

Constant a mis au-dessus de la fidélité à la patrie le droit de l'homme au bonheur et il a donné pour fondement à ce droit la liberté. La première des libertés, c'est d'être heureux. Mais plus encore que l'idée de liberté, ce qui peut établir dans la carrière mouvementée et incertaine de Constant une continuité, une cohérence, une unité, c'est le besoin de religion. Dès 1804, il disait qu'elle était «l'unique intérêt de sa vie» et il avait commencé d'écrire son ouvrage sur *La Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* avant la Révolution, alors qu'il faisait des vers d'opéra que Madame de Charrière mettait en musique. Cette préoccupation dans la vie de Constant a été mise en évidence par M. Henri Gouhier dans son petit livre sur *Benjamin Constant devant Dieu*, publié il y a quelques années chez Desclée de Brouwer. Trop sceptique pour être incrédule, Benjamin Constant était passé rapidement d'un athéisme de refus à «un agnosticisme inquiet et interrogatif». Il en vint tout naturellement à ne rien nier de crainte d'affirmer par la négation le contraire d'une vérité. C'était une position inconfortable, mais pour ce joueur, elle n'était pas celle d'un parieur. Il ne croyait pas aux récompenses de la religion chrétienne. Pour mieux embrasser toutes les croyances dans un unique acte de foi, la religion de Benjamin Constant est sans dogmes, ni rites, ni prêtres. Elle est ce qu'on appellerait aujourd'hui, dans les milieux qui donnent le ton à la pensée de l'après-concile «un christianisme irréligieux». M. Fabre-Luce note que Constant a trouvé dans la théologie allemande l'idée de la révélation progressive. Autre idée en faveur dans les mêmes milieux. Stendhal a appelé la religion de Benjamin Constant «une bouillie pour les chats».

La jeunesse, l'opposition et les anciens de la Grande Armée ont fait à Constant des funérailles grandioses qui s'achevèrent tard dans la nuit au Père Lachaise. Mais Sainte-Beuve a refusé à ce grand homme la considération publique. Le Chancelier Pasquier qui se flattait d'avoir prêté quatorze serments pouvait proclamer à la face de son temps qu'il était «un homme considéré». Constant, non ! C'est que, dit Sainte-Beuve, «tout cet édifice si brillant, si orné était au fond dépourvu de principes de fondement ; tout était bâti sur un amas de poussières et de cendres». M. Henri Gouhier dira que cet amas de poussières et de cendres, c'était le sentiment ori-

ginel que Benjamin Constant a eu de la vanité de tout. «Je ne vois de motifs à rien en ce monde»... Il a écrit les premières pages de son ouvrage monumental de *La Religion* à l'envers d'un jeu de cartes... Ne doit-on pas être effrayé de la légèreté et de la fragilité de cette base ?

Benjamin Constant

Voilà bien l'amas de poussières et de cendres ! Constant écrivait à Madame de Charrière le 17 octobre 1790 : «La morale et la politique sont trop vagues. Je crois que je me livrerai à la botanique ou à quelque science des faits». Il s'est livré à l'histoire des religions comme il se serait livré à l'étude de la botanique, pour échapper à l'ennui d'une vie que les femmes, le jeu, l'espérance de la République intimement et curieusement mêlée à la nostalgie de la Légitimité n'ont jamais réussi à combler, pour mettre dans celle-ci le principe de continuité et de certitude dont il éprouvait le besoin, peut-être pour

trouver la base dont une éducation de jeune européen cosmopolite brillant et léger l'avait privé. Constant, un étage au-dessus, n'a guère été mieux élevé que Rousseau. Étonnons-nous de ces gambades, même quand il y introduisit de la gravité !

*
* *

Victor de Broglie a dit de Chateaubriand : « Il était rogue et dédaigneux, étalant avec complaisance une personnalité naïve presque jusqu'au cynisme, une vanité envieuse, amère et morose, mécontent de tout, de tous et de chacun ». Frénilly, au contraire, montre sous le grand homme « bardé et piqué, hérissé d'un orgueil insatiable », « le bon enfant naïf, gai, prenant à tout, riant et jouant à des riens » et Joubert nous parle du « bon garçon ». Entre les deux, entre le personnage fictif et la personne réelle, il y a un espace vide que la *Correspondance* parviendra peut-être à combler. Le premier volume vient d'en être publié par les soins de la Société Chateaubriand. Il contient les lettres écrites de 1789 à 1807. Il a été établi et il est commenté par Mme La Comtesse d'Andlau, arrière-petite fille de Mme de Staël, M. Pierre Christophorov et M. Pierre Riberette ; il est présenté par M. Pierre Clarac (2).

Le *bon enfant* s'y exprime librement. C'est un petit secrétaire d'ambassade partant pour l'Italie dans la même disposition d'esprit que le sous-lieutenant Henry Beyle. Il en oublie que « le chagrin est son élément naturel ». Il écrit à Joubert : « Cette Italie m'a rajeuni ; je me sens un cœur de vingt ans ». Cependant, contrairement à Stendhal, il se prend terriblement au sérieux, il a déjà publié le *Génie du christianisme* et il note sans la moindre trace d'ironie que « le monde entier retentit de sa gloire ». Il soigne sa carrière. Auprès d'Elisa Bacchiochi, la sœur du maître, il se défend d'être l'ami de Mme de Staël. « Je ne connais pas cette femme ». Le vilain reniement !

Le *Génie* est la grande affaire de ces années. « Je ne crois pas que les esprits les plus difficiles puissent accuser l'auteur d'être dévot ni pieux, ni même chrétien » écrit Frénilly. Il s'est seulement mis au goût du jour. Il redresse et décore les autels ruinés par la Révolution. Sainte-Beuve ne s'est pas laissé prendre à ce beau zèle. « Tous ces grands soutiens de l'autel ne s'en approchent jamais, dit-il en clignant de l'œil. Je voudrais bien savoir le nom du confesseur de M. de Chateaubriand ». Celui-ci avait dédié le *Génie* à Bonaparte pour lequel il déclarait professer « une admiration profonde et un dévouement absolu ».

La seconde grande affaire de cette époque, dans la vie de Chateaubriand, a été l'assassinat du Duc d'Enghien. Il a laissé croire que l'arrestation et la mort du malheureux prince avait été la cause de sa rupture avec Bonaparte. En vérité, ne voulant pas rejoindre son poste de Sion, « un trou horrible », indigne de lui, il prit texte d'une incommodité de sa femme pour refuser sa nomi-

nation. Il était depuis peu l'amant de Delphine de Custine, une ardente royaliste. Par la même occasion, il lui faisait sa cour. Héraut de la Religion, il se posait désormais en héros de la Monarchie. Il ne tenait pas plus à l'une qu'à l'autre. Mais il s'était mis, un peu en avance seulement, à l'heure de son siècle et la garniture de cheminée avec les deux flambeaux autour de la pendule était artistement arrangée. La postérité l'admire.

François-René de Chateaubriand

Il a raconté dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* comment il était devenu royaliste en couchant avec Delphine de Custine au château de Fervacques dans le lit à baldaquin où Henri IV avait lutiné quelque florette. La noblesse sous l'Ancien Régime était foncièrement républicaine, attachée à ses libertés et à ses privilèges que le pouvoir royal au cours de huit siècles n'avait cessé de restreindre. Elle voulait la République des Ducs qu'elle aura en 1873, la préférant à Henri V, ce gêneur. Le Duc d'Aumale l'a appelé M. de Trop. A Combourg, on jouait avec ses vassaux au jeu féodal de la Quintaine, mais on lisait la *Gazette de Leyde* et la *Gazette de Francfort*, qui étaient l'*Express* et le *Nouvel Obs* de ce temps. Chateaubriand, républicain non seulement d'instinct mais de tradition, s'était battu dans l'armée de Condé par point d'honneur mais, il l'a dit, « contre ses propres lumières ». Il attrapa le royalisme dans le lit du Béarnais comme une maladie honteuse. Laissé sans soins dans la

retraite imposée par Bonaparte, ce chancre s'infecta. En 1814, il sera mûr.

Louis XVIII comprit que le royalisme de Chateaubriand, avec son goût des ruines, était malsain et il n'employa jamais l'illustre « moitrinaire » pour parler comme Léon Daudet, qu'à contre-cœur. Charles X le traitera de « coquin de journaliste ». Chateaubriand s'est vengé de ces Bourbons qu'il haïssait sous le couvert de la vénération, en disant que la légitimité était « une charogne ». Mais n'anticipons pas. Chateaubriand donnant sa démission à Bonaparte s'attendait à être sabré sur les marches des Tuileries. Du moins il le disait. Le 12 mai 1804, il écrivit à l'abbé de Bonnevie, le plus tranquillement du monde : « J'ai donné ma démission. J'ai recouvré toute ma gaité avec mon loisir ». Puis il alla passer l'été à la campagne chez Joubert avec l'Eneïde que l'abbé Dellile venait de traduire. *Deux haec otia nobis fecit.*

La *Correspondance* de Chateaubriand dont on attend le second volume sera sans nul doute un monument. Mais dans les failles de ce glorieux mausolée, une petite herbe folle poussera. Apprétons-nous à en faire la récolte.

*
* *

En 1804, ayant diné chez Mme Récamier, Benjamin Constant notait dans son Journal : « C'était fort ennuyeux ». La retrouvant en 1807 à Coppet, cette Europe en réduction, cette *arche de Noë de la civilisation*, comme dit M. Fabre-Luce, il écrivait à Prosper de Barante : « Elle n'a pas une ride et pas une idée de plus ». Devant ce visage parfait, devant cette figurine de vitrine qui ne s'anime ni ne s'exprime — sa réserve était ce qui frappait le plus ses interlocuteurs — on ne cesse de s'interroger. Comment a-t-elle pu inspirer tant de passions ? Il y a une énigme Récamier. De Barante à Auguste de Prusse et à Benjamin Constant, les hommes les plus marquants de l'époque, pris au piège, ont voulu la résoudre. Chateaubriand est le seul qui en sache plus long peut-être qu'eux tous.

Juliette Bernard est née à Lyon en 1768. Elle a été mariée à treize ans à l'amant de sa mère, le banquier Récamier dont elle était peut-être la fille. La société Chateaubriand a organisé au printemps un brillant colloque sous les ombrages de la Vallée aux Loups pour la célébration du bi-centenaire de sa naissance. M. René Rancœur, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale, a fait l'état des travaux récents. Les communications les plus remarquées ont été celles de Mme Bonnefous sur les demeures parisiennes de Juliette Récamier, de Mme d'Andlau, de M. Letessier et de M. Riberette sur ses correspondants, de M. le professeur Lebègue sur Auguste de Prusse. Mme Récamier était-elle si belle ? Le jeune Auguste de Staël qui n'avait que quinze ans, mais qui a dû la considérer sans parti-pris, l'a surprise un matin en déshabillé, sortant du bain. « Elle était, a-t-il écrit à sa mère, sans grâce, sans causerie et sans charme ». Mme de Staël, horrifiée par ce crime de lèse-beauté, traita son fils de « petit fat de province ».

A la Vallée aux Loups et à propos de Mme Récamier, il devait être beaucoup question de Chateaubriand. Tandis que le grand homme plantait les arbres de son parc, Mme de Chateaubriand toute transie essayait d'allumer des feux de bois dans la cheminée et elle écrivait à son ami Joubert qu'elle s'ennuyait. S'ennuyer avec M. de Chateaubriand ! Elle imaginait plaisamment le concert indigné de toutes ses *mesdames*, si elles avaient pu l'entendre. M. Riberette a évoqué le maître des lieux à travers la correspondance de Jules Mohl et de Barchou de Penhoen. Etincelantes d'esprit, ces lettres de Mohl qui fut l'ami de Gobineau. Mais Chateaubriand y est bien malmené. Il est traité de « grand Lama », de « grand Magot », de « grand mystificateur » et tout simplement de « saltimbanque ». Chateaubriand a toujours des *mesdames*. Elles ont fait entendre dans l'assistance un murmure de réprobation...

*
* *

Nos lecteurs ont pu lire dans cette revue les bonnes feuilles de l'ouvrage de MM. Jacques Bonin et Paul Didier sur *Louis XVIII roi de deux peuples* (3). « Prenez les rois de la race capétienne, additionnez en les qualités et les défauts et divisez par quarante, vous aurez une bonne moyenne... » disait Joseph de Maistre. Jules Grévy prônant la République modérée dans un temps où l'on ne connaissait encore que la République forcenée, disait à peu près la même chose : « Il faut à la République une bonne moyenne » Louis XVIII est le type même du roi-moyen, conduisant le pays dans une voie moyenne entre la droite et la gauche. Son règne sans éclat a été l'un des plus grands de l'Histoire de France.

MM. Bonin et Didier ont analysé la période comprise entre les années 1814 et 1816, de la première Restauration qui se fit comme l'a dit Guizot par « la force des choses » à la dissolution de la Chambre ultra. Louis XVIII a essayé pendant cette période difficile d'opérer la fusion des deux Frances, celle issue de la Révolution et celle de l'Ancien Régime. Il a cru donner à la nation des institutions capables d'assurer le succès de cette entreprise. Mais il s'agissait de bien plus. Royer-Collard disait que la Révolution avait laissé subsister le trône, mais qu'elle avait renversé jusqu'aux fondements de la société. Elle avait fait inconsidérément table rase de tous les privilèges et de toutes les libertés dont le vieux sol français était selon le mot de Taine « hérisé ». Il s'agissait donc de refaire une société avec ses hiérarchies et ses équilibres. Le parlementarisme, en accusant la division politique de la France et en en faisant le seul moteur de sa marche en avant, pouvait-il répondre au vœu de Louis XVIII ? La France est un pays historiquement divisé contre lui-même. Des Francs aux Gaulois, des seigneurs aux communes, des bourguignons aux armagnacs, des ligueurs aux protestants, des aristocrates aux patriotes, une cassure coupe le pays en deux. « C'est une chose déplorable que la guerre entre deux peuples qui portent le même nom, parlent la même langue, ont vécu treize siècles sur le même sol » écrivait Guizot en 1821

Madame Récamier à l'Abbaye-aux-Bois

dans son *Essai sur le gouvernement de la France*. Lorsque Charles X s'en ira en 1830 au train processionnel de ses *vieilles idées*, sur la route de Cherbourg, le vieux duc d'Esgrignon sortira sur son passage à Alençon de son *Cabinet des Antiques* et s'écriera : « C'est la revanche des Gaulois ».

Mais la monarchie française issue du peuple de Lutèce avait toujours pris le parti des Gaulois contre les Francs et le duc d'Esgrignon se trompait d'ennemis. Le démon libéral en France est un démon germanique, c'est le démon franc qui avait soumis la monarchie mérovingienne aux lois de l'élection et ce sont les capétiens autochtones qui en ont libéré le pays en introduisant dans ses institutions la légitimité héréditaire. Louis XVIII tint bon sur ce principe fondateur de notre Histoire. *En l'an dix-neuvième de notre règne...* De même de Gaulle biffa « l'Etat Français » pour asseoir sa légitimité. Il est des moments où la fiction politique est le chef-d'œuvre du réalisme.

MM. Bonin et Didier regrettent que la tentative de Louis XVIII pour fonder la monarchie constitutionnelle ait échoué. Certes ! Quelques révolutions et aussi quelques guerres, peut-être, eussent été épargnées à la France. Mais dans un pays où l'esprit de division est si profondément enraciné, où il continue dans la démocratie *paisible et réfléchie* de M. Giscard d'Estaing à exercer ses ravages, cette tentative pouvait-elle réussir ? « On croirait que la France renferme deux nations aux prises l'une avec l'autre, disait Fouché. Il ne faudrait qu'un degré de plus dans la fureur pour dissoudre le lien social ». C'est ce qu'avait compris un roi très décrié, Charles X, qui après avoir essayé vainement de jouer le jeu parlementaire et appelé au gouvernement le centre libéral avec Martignac, se décida, devant l'opposition obstinée de la gauche, à rendre à la prérogative royale sa suprématie historique. Il faut lire à cet égard les *Souvenirs* de Victor de Broglie, l'un des chefs de cette opposition : « Nous, les hommes d'Etat en herbe et en espérance du parti whig qui faisons état de penser et d'agir

dans une région supérieure aux préjugés de secte et de tradition, de voir plus clair et plus loin que les autres... nous nous sommes comportés en vrais gens de parti». Broglie battant sa coupe a reconnu que Polignac et les ordonnances avaient été l'œuvre de l'opposition de gauche...

Qui avait raison, Louis XVIII recherchant la fusion des deux Frances dans un régime parlementaire, Charles X dénonçant avant de Gaulle le régime des partis qui rendait impossible le fonctionnement normal des institutions libérales ? Balzac a écrit dans son *Curé du village* : « D'ici à vingt ans, les Français auront reconnu la nécessité de la saine et grande politique de Charles X ». Vingt ans, c'était trop tôt et ce sera encore trop tôt en 1873 lors de la tentative de restauration du Comte de Chambord. Henri V voulait donner à la France la constitution de 1791 avec, en plus, un roi. Il prônait la réforme du Code Civil individualiste, l'abolition du monopole de l'Université et la décentralisation, toutes choses qui ont été réclamées en mai 1968 !

Depuis la victoire électorale du parti de M. Giscard d'Estaing et l'article retentissant de M. Jean-Marie Benoist dans le défunt *Quotidien de Paris*, il s'est instauré au *Figaro* un débat sur la monarchie élective. Elle cumule, disait Jacques Bainville, tous les défauts de la monarchie et de la république. M. Giscard d'Estaing s'inspirant de Louis XVIII n'en veut pas moins opérer la fusion des deux Frances par la voie d'un parlementarisme honnêtement pratiqué sans être assuré de l'avantage de la durée. La lecture et la méditation du livre important de MM. Bonin et Didier permet de placer cette tentative louable dans sa véritable perspective historique.

*
* *

Refaire les structures d'une société a été depuis la Révolution un objectif sans cesse « ajourné ». Le mot est de Royer-Collard disant : « La Charte a donné des institutions à la nation mais ajourné la société » Il garde toute sa valeur. Lorsque M. Chaban-Delmas a lancé le slogan de sa *nouvelle société*, il démontrait suffisamment que la France continue à vivre dans un édifice provisoire, un baraquement de terrain vague. Doit-on imputer cet état de choses à tel ou tel régime ? Naquet en 1873 disait que la République ferait vivre la France dans « un provisoire perpétuel ». La même année, le Comte de Chambord déclarait dans la fameuse lettre à Chesnelong par laquelle il rejetait les conditions que prétendaient imposer à son règne les parlementaires royalistes du centre droit ; « Il ne s'agit de rien de moins que de reconstituer sur ses bases une société profondément troublée ». On s'aperçoit aujourd'hui de ce trouble aux signes de plus en plus évidents du démantèlement de la réalité française dans la région, la profession, la famille. Le mal est social et par voie de conséquence moral. On peut certes y remédier comme au moyen d'un emplâtre par la Politique, non le guérir.

La prospérité économique, la douceur de vivre, tous les artifices de la civilisation ne doivent pas faire oublier le problème que pose l'absence de société. La Restauration a été une des périodes où l'on aurait pu l'oublier. Dans son passionnant ouvrage sur *L'Histoire de Paris pendant la Restauration*, abondamment et richement illustré (4), le R.P. Guillaume de Bertier de Sauvigny, éminent spécialiste de cette époque, souligne tout ce que la France doit aux Bourbons : la libération de son territoire, la reconstitution rapide de sa substance, la liberté politique, une administration « stable, honnête, efficace », et tout ce dont Paris en particulier a bénéficié sous les règnes réparateurs de Louis XVIII et de Charles X tant dans l'ordre matériel qu'intellectuel et il faut le dire, bien sûr, en évoquant la haute figure épiscopale de Mgr de Quélen, « spirituel ». Le Roi prélevait sur sa liste civile, voire sur sa cassette personnelle, des sommes considérables pour l'assistance, l'urbanisation, les beaux-arts. Sosthène de la Rochefoucauld injustement moqué parce qu'il a mis des pantalons aux demoiselles du corps de ballet de l'Opéra, a été l'un de nos meilleurs ministres de la Culture. M. de Bertier peut écrire : « Grâce au maintien de la paix extérieure et intérieure, grâce à une liberté de pensée et d'expression qu'on n'avait pas connue depuis le grand dégel de 1789, grâce aussi aux encouragements donnés par le pouvoir, la vie artistique et littéraire a pu reprendre son éclat et la vie de société son train dénué de grandeur mais plein de douceur. Charles X y ajouta une tonalité indéfinissable de courtoisie et de bonhomie qui, émanant du trône, a traversé toutes les couches de la société ».

Mais il faut se garder de l'illusion politique. La Restauration a essayé d'insuffler à Paris et à la France un esprit nouveau, mais dans le cadre napoléonien artificiellement conservé, il se logeait mal et sur ce point au moins, il faut admettre que ceux qui virent clair furent les *ultras*, petits hobereaux de province rattachés par leurs racines à la vie profonde du pays, plus proches en tout cas de ses réalités substantielles que la classe nouvelle et mouvante des banquiers, des industriels et des marchands. Toute leur pensée, de Bonald à Balzac, tend à la constitution du tissu social et de l'ossature morale sans lesquels une réforme politique, si bien intentionnée soit-elle, ne peut guère avoir plus d'effets qu'une greffe d'organes sur un corps malade.

L'Histoire de Paris pendant la Restauration, après toutes les études que le R.P. Guillaume de Bertier de Sauvigny a consacrées à cette période, permet, par une documentation scientifique exclusive de parti-pris : de dominer bien des préjugés, de redresser bien des erreurs, de rétablir enfin la vérité historique, si tant est qu'Histoire et Vérité ne soient pas antinomiques.

Philippe SENART

(1) Librairie Académique Perrin

(2) Gallimard

(3) Albatros

(4) Hachette

CHATEAUX EN FRANCE

par Yvan CHRIST

Le château de Vitry : construit
au XVIII^e siècle et détruit en 1905

Une science est née, qui a vingt ans et quelques et à laquelle on a donné le nom très imposant de *castellologie*.

Est-à dire que nul, avant nous, ne s'était penché sur l'étude des châteaux, particulièrement des châteaux français ? Toujours est-il que ces *castellologues* dont nous commençons à épouser les pas empruntent des voies que les *antiquaires* des jours anciens avaient trop souvent négligé de suivre. L'histoire des châteaux, c'était de l'histoire avant toutes choses — sinon de la petite histoire, belliqueuse, généalogique ou galante. C'étaient aussi de bavardes descriptions de salons aristocratiques, débordants de meubles rares et de touchants souvenirs — de quoi faire pleurer ou rêver Margot...

Dessiné-je une méchante caricature de la situation d'hier ? Quoiqu'il en soit, je ne suis pas très loin de la vérité. Le fait est pourtant qu'une évolution se précise et

que, dans l'immense domaine de l'archéologie, la castellologie se taille présentement la place d'importance qu'elle méritait enfin d'occuper.

*
* *

Depuis un siècle et demi, « l'histoire architecturale (est) conçue en fonction des sanctuaires. Il semble qu'elle entre dans une phase nouvelle, encore à certains égards indécise, entre le social, le topographique et l'architectural, grâce à la prise en considération de l'architecture urbaine et castrale ». C'est ce que rappelle l'éditorialiste d'une récente livraison de la *Revue de l'art*, partiellement tournée vers quelques châteaux disparus (1).

A-t-on épuisé l'étude de notre architecture religieuse, de nos églises, de nos cathédrales, de nos abbayes ? Rien

de moins certain, d'autant plus qu'après avoir depuis le romantisme, sondé, avec des fortunes diverses, le seul Moyen Âge, les contemporains entreprennent l'examen de l'architecture religieuse des deux derniers siècles de l'Ancien Régime — sans parler de celle du siècle écoulé, longtemps méprisée et désormais découverte par des pionniers hardis, non dépourvus de témérité. Reste maintenant à accorder une attention comparable à l'architecture castrale, ce à quoi se livrent, avec autant de

des richesses artistiques de la France, gigantesque entreprise officielle, dûe au ministère de la Culture, et qui passe ou passera en revue, dans les années à venir, l'ensemble d'un patrimoine monumental où les châteaux jouent un rôle prépondérant. Ainsi en va-t-il également pour la vénérable Société française d'archéologie dont les volumes annuels de « Congrès » ne se contentent plus de recenser les édifices religieux, mais abordent, depuis la fin de la dernière guerre, l'étude de l'architecture

Derrière l'arc de Triomphe du Carrousel, le château des Tuileries détruit en 1871

rigueur que de courage, quelques-uns des plus sûrs érudits de notre temps.

Cette évolution, qui est la bienvenue, on la constate sur plusieurs terrains complémentaires. Ainsi en va-t-il dans l'ordre de l'Inventaire général des monuments et

civile, et, singulièrement, castrale. En outre, deux des volumes de sa nouvelle collection sont consacrés à l'étude approfondie de châteaux français (2). Ainsi en ira-t-il enfin pour le « *Dictionnaire des châteaux de France* », dont quelques uns des dix-sept volumes sont sous presse : pour la première fois sera dressé un inventaire qui visera à l'exhaustivité et que mèneront à bien

les meilleurs savants français (3).

L'architecture castrale : une *terra incognita*. Il n'est pas abusif de l'affirmer — au moins pour ce qui est des demeures secondaires, qui ont rarement fait l'objet de recherches attentives et de monographies sérieuses. Documentation dispersée, voire inexistante, dûe principalement au pillage ou à l'anéantissement, durant la Révolution, de maintes archives nobiliaires ; légendes tenaces, qui tiennent lieu de vérités depuis des lustres, et dont il convient de faire bonne et roide justice ; traditions familiales, respectables, certes, mais qui doivent être passées au crible de la critique scientifique ; sources iconographiques sujettes à caution ; bref, tout semble, en des cas innombrables, à reprendre de zéro... Telle est et sera la tâche des castellologues. Elle est immense. Il en est peu de plus éclairante, de tous les points de vue qu'on la considère et qui sont complémentaires puisqu'il s'agit tout à la fois d'interroger les châteaux de France, insignes ou modestes, sous l'angle topographique, historique, sociologique et esthétique. Aux nouveaux spécialistes du patrimoine castral de prendre la relève des spécialistes du patrimoine religieux et de leur emprunter le meilleur de leurs méthodes d'analyse et d'investigation.

*
* *

Combien la France compte-t-elle de châteaux ? Autant et plus, affirme-t-on, que de communes... Qui plus est, tout castellologue digne de ce nom se doit de faire figurer dans ce tableau fabuleux et formidable ceux des châteaux disparus dont l'histoire atteste l'existence et qui ont été les victimes du vandalisme atavique des Français. A ce titre, il en est des châteaux comme des églises, la fureur de détruire de nos compatriotes s'étant exercée en priorité sur les témoins symboliques de l'aristocratie et de la religion — le trône et l'autel... Voilà un domaine quasi inexploré, sauf exceptions, que la castellologie va devoir défricher, non sans peine, et qui s'annonce très enrichissant. Le démontrent, entre autres, les deux monographies qui sont publiées, dans la même livraison de la *Revue de l'art*, par Mlle Hélène Couzy et par M. François-Charles James et qui ont été présentées, au cours de l'année scolaire 1975-1976, au « séminaire » de la IV^e section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Elles concernent respectivement le château de Noisy-le Roi (Yvelines), construit au milieu du XVI^e siècle pour Albert de Gondi, détruit en 1732, et celui de Brèves (Nièvre), construit quant à lui, durant le premier quart du XVII^e siècle pour l'ambassadeur François Savary, bâtiment dépecé, mutilé, défiguré et partiellement détruit sous la Restauration, puis réduit à l'état de ferme.

L'éditorialiste de la *Revue de l'art* le note : « La principale cause des destructions des demeures seigneuriales est moins à chercher dans les révolutions ou dans les guerres civiles, si importantes qu'elles aient été, surtout pour les châ-

teaux forts, que dans des difficultés économiques, c'est-à-dire en définitive, dans l'inadaptation de certains types d'édifice aux formes nouvelles de la richesse dans les sociétés modernes ». Voilà qui vaut pour le XVIII^e siècle finissant comme pour le XIX^e siècle commençant. Voilà qui vaut également, on ne le sait que trop, pour le siècle actuel... Il reste que la Révolution n'a pu qu'accentuer un tel processus, hâter et favoriser la déchéance, la destruction totale ou partielle de maintes demeures seigneuriales, livrées, après leur soudain abandon, à la spéculation immobilière et à ce que l'on a justement appelé la « bande noire ».

« Il est trop clair, lit-on encore dans le même éditorial, que (...) les ouvrages survivants ne doivent souvent ce privilège qu'aux circonstances et ne correspondent pas nécessairement — loin de là — aux choix des plus typiques, des plus attachants, des meilleurs ». Evoquer les disparus devient donc, pour un castellologue, un devoir impérieux. C'est que de précieux et d'admirables jalons ont été anéantis, sans l'examen desquels l'évolution de l'architecture castrale est parfois énigmatique, pour ne pas dire incompréhensible. « Mais ce qui est le plus surprenant, ce sont les listes de châteaux difficiles à situer et totalement évanouis qui ont été compilées au XVIII^e et XIX^e siècles par des érudits provinciaux ». Oui, la tâche qui incombe aux érudits de notre temps est sans limites...

*
* *

Cela étant, la « mutation » des châteaux survivants est loin, très loin, d'être terminée. A Colmar, en 1977, se tint le congrès annuel de la Fédération internationale des châteaux historiques. M. Robert Grégoire, chef de la division des problèmes culturels à la Communauté économique européenne de Bruxelles, y prononça un discours qui fut consacré à la situation fiscale des châtelains en cette fin du XX^e siècle. L'orateur, constatant que, dans un tel ordre, il est de profondes disparités d'un pays à l'autre, annonça qu'il se proposait de soumettre à la Communauté un plan concret d'harmonisation fiscale. Il ne s'agirait pas de favoriser abusivement une catégorie spéciale de citoyens, mais de tenir compte du fait que les châtelains, qui ne sont pas seulement des propriétaires, sont des « conservateurs bénévoles ». Argument d'importance. Citoyens trop souvent en détresse, les châtelains de notre temps sont fort loin d'être des privilégiés, des nantis et des richards...

Autre projet : créer un fonds européen des monuments et des sites, qui « accorderait des prêts aux Etats membres, aux collectivités locales et aux propriétaires privés, à des conditions bien plus favorables que celles qui sont en vigueur sur le marché des capitaux. Ces prêts devraient s'ajouter à l'effort financier accompli dans chaque Etat membre » (4).

Des problèmes connexes ont été soulevés lors des

Les cartes postales anciennes sont, pour l'histoire des châteaux, une importante source d'information iconographique

cinq journées du colloque qui, en février dernier, a été organisé en Avignon, par la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites. Que faire des châteaux abandonnés ? En principe, les solutions abondent. Cela étant, et de quelque manière que l'on s'y prenne, un château converti en musée, en « séminaire », en centre culturel, en « parador », en maison de retraite, restera toujours une demeure désaménagée, qui ne vit plus de sa vie naturelle et séculaire. Tel est le drame qui se pose à notre civilisation, laquelle n'a plus rien de commun — ou si peu ! — avec celles dont nous sommes les héritiers et qui nous ont légué mille et un trésors qui ne sont plus pour nous que de superbes boulets venus d'un âge dont l'âme s'est enfuie...

Voler au secours des châtelains ne serait pas annuler la fameuse nuit du Quatre Août. Détenir, en vertu des lois de l'histoire, un privilège moral, d'origine aristocratique, n'implique-t-il pas une assistance matérielle de la part de la société démocratique ? « Il y a deux choses dans un édifice, disait le jeune Victor Hugo, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde » (5). Sans la survie des châtelains, quelque chose de notre continuité manquerait au visage de la France. Le château est, comme l'église, l'antidote du

musée. L'église, en tant que telle, abdique. Seul le château demeure — mais pour combien de temps encore si l'on ne se décide pas à lui porter aide et assistance ?

*
* *

De l'étude des châteaux à la protection des châteaux. La castellologie devrait, en son principe, associer les deux notions : elles sont indissociables. Qui ne formerait des vœux pour que cette science neuve prît, sans tarder, son plus large envol ? C'est qu'il y va, à la fois, de la connaissance et de la sauvegarde d'une des parts les plus irremplaçables de notre patrimoine national.

Yvan CHRIST

- (1) Editions du Centre National de la recherche scientifique, n° 38, 1977.
(2) Cf. Jacques Gardelles, *Les châteaux du Moyen-Age dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, et Gabriel Fournier, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle, d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Arts et métiers graphiques, Paris, 1972 et 1973.
(3) Editions Berger-Levrault, Paris.
(4) Cf. *Vieilles maisons françaises*, 1. 1978
(5) *Guerre aux démolisseurs* I, 1825.

WERTHER

de J. MASSENET (1842-1912)

d'après GOETHE

Romantisme pas mort ? L'immense succès remporté par le drame lyrique de Massenet, à Paris, salle Favart, en mars 1978, semble répondre affirmativement à cette question.

Et pourtant, dans la presse, certains critiques ont parlé d'œuvre mélodramatique.

Or, le texte sur lequel Massenet a travaillé est loin d'être un vulgaire « mélo », comparable aux livrets rocambolesques bien souvent soumis à des compositeurs tels que Donizetti ou Verdi.

Il s'agit, en l'espèce du roman célèbre de Goethe, auteur dont la renommée est universelle.

En outre, le musicien s'est conformé à l'esprit de l'œuvre littéraire et le moins qu'on puisse dire, c'est que Goethe a été mieux servi par Massenet dans « Werther » que par Gounod dans « Faust ».

Le personnage de Werther n'apparaît pas comme un simple héros d'opéra, mais comme une sorte de mythe, un bourgeon du Romantisme éclos en Allemagne, et dont les ramifications dans l'Europe entière, ont jeté les bases d'une école littéraire faite d'un amour total de la Nature et de l'Infini, de passions dont la réalisation est impossible, et d'une exaltation de l'individu, capable de sublimer le sentiment qui l'anime, mais aussi de l'aveugler et de le conduire à l'abîme.

En 1771, le jeune Goethe, âgé de 23 ans, arrivait à Francfort. Il admirait beaucoup les Grecs d'Homère, tout en étant l'adepte de Klopstock et de Lessing qui

prônaient une nouvelle littérature sur un plan national, ce qui, en Allemagne n'existait pas encore.

Aussi, dans le courant de 1774, la parution des « Souffrances du jeune Werther » de Goethe fit « sur la scène de la République Universelle des Lettres, une entrée fracassante » (1).

Le succès de ce roman fut retentissant et ne tarda guère à se répandre au-delà des frontières, car l'œuvre portait en elle un philtre merveilleux.

Malheureusement, cette drogue, comme on dirait aujourd'hui, était fatale.

Ce livre a, en effet, « dispersé dans le monde, les germes de la grande épidémie romantique : le mal du siècle qui couvait à l'intérieur des âmes apparut dans la littérature » ... et « bien des jeunes gens recherchèrent l'ombre des saules pleureurs pour s'y brûler la cervelle » (2).

Mais ce phénomène n'est pas unique et renaît au cours des générations. Besoin d'oubli des réalités, besoin de transcender l'existence par un acte libre, besoin de s'accrocher à un idéal, voire à un personnage de fiction paré d'une certaine vaillance, fut-elle gratuite, qu'en savons-nous ?

A notre époque, bien des idéologies emplissent le monde, mais une idéologie n'est pas un idéal, comme l'a écrit récemment Maurice Druon.

« Werther a causé plus de suicides que la plus belle femme du monde » constatait Madame de Staël. Si depuis un demi-siècle on ne songe plus à se suicider

après une lecture de « Werther », le mythe du Surhomme, du Personnage à admirer, à imiter subsiste, fût-il un Byron de Cinéma, et a pu conduire certains des jeunes « fans » de Rudolph Valentino, de James Dean et plus récemment de Claude François, à la mort.

Présence donc du Romantisme, même s'il a un nom : « nouveau romantisme ».

Cela aide à comprendre que même en 1978 et par un public composé surtout de jeunes, le « Werther » de Massenet soit applaudi avec vigueur.

On sait, au surplus, que le roman de Goethe procède d'une histoire vécue.

En effet, si Goethe a passionnément aimé Charlotte, mais pas jusqu'à en mourir, sait-on que son talent lui a permis de fondre dans son récit deux histoires vécues, y compris une troisième, celle de l'un de ses amis, Karl Wilhelm Jérusalem ?

Dans le personnage de « Charlotte », il y a deux femmes : Charlotte Buff, aux yeux bleus, et Maximiliane Brentano (rencontrée après la première) aux yeux noirs, de même qu'Albert est la résultante de Kestner, fiancé puis mari de l'héroïne, et de l'épicier Brentano, époux de Maximiliane.

Goethe a choisi pour le personnage féminin de son roman le regard sombre de Maximiliane.

Quoiqu'il en soit, la sagesse pour l'auteur allemand était de mettre un terme à un amour impossible. Il quitta donc Wetzlar, de façon précipitée, remportant ainsi une victoire sur lui-même, puis s'installa à Coblenz, où il resta en relation épistolaire avec Charlotte. Il assista même à son mariage avec Kestner en 1773.

Et puis, en octobre de cette même année, il apprend la mort volontaire de Jérusalem qui aimait sans espoir une femme mariée.

Rappelé brusquement à lui-même, Goethe part à Wetzlar afin de voir la maison où son ami s'était suicidé.

Il souffre, mais il « travaille », car tout cela sert sa fièvre de créateur. Le décor est en place, et en moins de quatre semaines, l'amalgame se réalise : le roman qu'il portait en lui est achevé.

Il était délivré, guéri et « Werther naissait à la littérature ».

Un peu plus de cent ans après, en 1892, l'Opéra de Vienne donnait en création mondiale le « Werther » de Massenet.

La passion déchainée, décrite par Goethe et qui va jusqu'au bout des forces de l'être, donc jusqu'au suicide, se retrouve totalement dans la partition du compositeur français, qui était à l'apogée de sa carrière, lorsqu'il se mit à l'étude de Werther, non sans s'être rendu à Wetzlar

sur les lieux-mêmes où Goethe avait vécu son drame.

Et c'est ainsi que d'une façon intégrale, les trois premiers tableaux de l'ouvrage restituent la douce ambiance qui se dégage du célèbre roman, notamment des lieux où l'histoire se déroule, la maison du Bailli avec son jardin, ses buissons et la « fraîcheur de l'ombre », puis le salon de Charlotte et d'Albert, de même que les tilleuls avoisinant le presbytère, et aussi des scènes d'intimité familiale chez les Buff, égayées par les cris des enfants dont l'héroïne est la sœur aimée.

Le chant de Noël que le père leur apprend au premier acte est un petit chef-d'œuvre de fraîcheur et de spontanéité.

Charlotte sur la tombe de Werther

Avec l'arrivée d'Albert, c'est la gravité qui s'installe dans le discours : son monologue plein d'émotion contenue est d'autant plus convaincant que Massenet innove, en employant la formule du commentaire musical ininterrompu.

Puis, c'est la chaude phrase des violons et des violoncelles qui prépare le retour du bal auquel Charlotte s'est rendue avec Werther. Les phrases qu'ils échangent montent en intensité, surtout de la part de Werther, envahi par l'amour qu'il découvre. Charlotte, plus maîtresse d'elle-même, ressent un trouble, mais ne subit-elle pas aussi le charme de la nuit d'été que l'on sent au clair de lune palpiter autour d'eux : le compositeur obtient

cet effet par le décalage entre les accords de harpe et le chant des violoncelles.

Mais la flamme de l'effusion lyrique voltige en notes ardentes et dorées entre les instruments de l'orchestre, et donne le ton exact de la passion romantique, thème de l'ouvrage.

Non, aucune torsion mélodramatique dans cette musique, mais du tragique parfois, faisant contraste avec le chant joyeux des enfants (l'effet est saisissant au moment de la mort de Werther) de même qu'avec le chœur des gais promeneurs, au deuxième acte, qui vont fêter les cinquante ans de mariage du pasteur.

C'est le moment où Charlotte devenue l'épouse d'Albert recommande à Werther de s'éloigner, tout au moins jusqu'à Noël.

Là, se dessine le destin tragique du héros, qui accepte mais s'effondre : « ce qu'elle m'ordonne pour son repos, je le ferai et si, ... c'est moi pour toujours qui me repose-rai ».

Puis vient la supplication au Père, qui constitue l'un des sommets de la partition : ce qui innove ici, c'est que ce Père, doit être un « Dieu de bonté et de pardon »... même après un suicide.

Au fond qu'est la Mort ?

— « On tire le rideau, puis on passe de l'autre côté ».

— « Offense-t-on le Ciel, en cessant de souffrir ? »

Ces paroles ne sont pas réellement chantées, mais émises sur une série de notes similaires, comme une litanie, dans le médium de la voix, soulignées seulement par un accord de do majeur. L'ambiance dramatique est obtenue par la simplicité de l'expression.

On ne trouve guère dans « Werther » les airs qui figurent en général dans les opéras, morceaux de bravoure qui font la gloire, et à juste titre, de certains ouvrages de Mozart ou de Verdi. Cet ouvrage s'inscrit déjà parmi les drames lyriques qui utilisent le « parlare cantando », comme ceux de Puccini, Moussorgski, Debussy et Bizet.

Au troisième acte, point culminant de la partition, Charlotte chante ce que communément on appelle l'air des « Lettres ». Mais il ne s'agit pas d'un « aria », car elle se borne à relire les derniers billets à elle adressés par Werther, tout en rompant parfois le style de la lecture pour livrer sa propre angoisse.

Quant au poème d'Ossian que Werther retrouve sur le clavecin, c'est un lied, et le compositeur l'a traité comme tel, pour être détaillé à voix basse, celle qui d'ailleurs convient à l'expression d'une réminiscence.

Pour arriver à une traduction plus vraie du poème d'amour qu'est le « Werther » de Massenet, il faudrait que les chanteurs puissent, à certains moments, ne livrer de leur voix que le timbre, c'est-à-dire leur âme et par-

tant, celle des personnages qu'ils incarnent.

La pureté d'écriture de cet ouvrage est, en effet, différente des autres opéras de ce grand musicien.

Dans « Manon », « Thais », « Ariane » ou « Esclarmonde » (que l'Amérique vient de redécouvrir), il a cédé souvent au charme purement sensuel que les héroïnes féminines lui inspiraient, provoquant parfois certains abandons dans la tournure musicale, voire des mièvreries.

Or, « Werther » se réfère davantage au symphoniste qu'était Massenet : ses « Fantaisies » ses « Suites pour orchestre », de même que les « Scènes alsaciennes » lui avaient ouvert, dès 1878, les portes du Conservatoire, puis de l'Institut. Musique savante, sans doute, mais pas froide ; sinon le compositeur n'aurait pas écrit un opéra dont le thème est le bouillonnement de la passion romantique !

Peut-on parler d'influence wagnérienne, à cause de certains retours de motifs au cours des actes ? Peut-être, mais ce ne sont pas des « leitmotifs » au sens lourd des thèmes de la Tétralogie ou de Tristan.

On a vu aussi dans « Werther » une anticipation de « Pelléas » car ces deux ouvrages ont des points communs : le non-exprimé, les dialogues en suspens, les nuances raffinées dans la psychologie.

Ce qui importe, c'est l'originalité, la personnalité de l'œuvre, qui pourrait être un chef-d'œuvre, s'il n'y avait pas le dernier tableau : là, réside une faiblesse, car dans le récit de Goethe, la scène finale n'existe pas et l'héroïne ne vient pas voir Werther agoniser.

Le pire, c'est que les réalisations scéniques, en général, aggravent cette situation : trop de neige, trop de sang sur la chemise du mourant, et trop de sanglots de la part de Charlotte.

Pourquoi un auteur aussi fin que Massenet a-t-il cédé à cette facilité ?

Sans doute parce qu'il était, avant tout, un homme de théâtre, et que son sujet ne relevant pas de la musique pure ou de l'oratorio, il a été tenté par un livret qui permet à Charlotte d'avouer, à l'heure ultime, l'amour, qu'en définitive, elle éprouvait pour cet ami, devenu pour elle un dieu familial.

Que celui qui n'a pas pêché...

Il faut, au surplus, préciser que l'ultime tableau de « Werther », criticable du point de vue de la construction dramatique, ne l'est pas du tout sur le plan musical.

Massenet a su trouver, pour les derniers moments du héros, des phrases douces, car il va recouvrer la paix de l'âme, ce qui ressort d'une fluidité sonore dont les arpegges descendants, en sol mineur, donnent la réso-

nance de la tristesse, mais pas du malheur définitif.

Peut-être, si cette scène finale était moins réalisée que suggérée, livrerait-elle une vision plus floue, plus intime ? Werther, revêtu de son habit (ce qui éviterait le linge taché de rouge), imaginerait seulement, dans son délire, une présence aimée, à ces côtés ?

Quant à Charlotte, impuissante devant la mort, ne pourrait-elle, sans pouvoir atteindre Werther, comme dans les rêves, ne le voir qu'au travers d'une barrière, les hautes grilles d'un parc, par exemple ?

« Les grandes chaînes » du pont-levis du château dans « Pelléas » n'ont-elles pas un rôle symbolique, celui d'isoler les deux héros du reste du monde, au moment de la mort ? — « Je te voyais ailleurs », murmure Mélisande.

A notre époque, toute de rigueur matérialiste et de contraintes productivistes, est-il encore permis de rêver ?

En tout cas, loin de conclure à ce que le « Werther » de Massenet ne soit qu'une vision de l'esprit, il faut rendre hommage à un compositeur qui a su, en transcendant ses dons personnels, faire une œuvre musicale d'une force réelle, par la peinture d'une passion romantique. Tant mieux s'il a pu y ajouter des tournures et des subtilités harmoniques, dont la finesse était déjà admirée par des maîtres tels que Fauré et Debussy, avant la consécration finale de « Werther » par les scènes internationales.

Antoine ERENA-DEREYNE

Jules Massenet

(1) P. Bertaux, *Préface des « Souffrances du jeune Werther »*. Ed. Gallimard.

(2) « *La vie de Goethe* » par Jean-Marie Carré. N.R.F. Lib. Gallimard.

L'ARBRE AUX SABOTS

d'Ermanno OLMI

Chronique des petites joies et des grandes peines de quelques familles de paysans bergamasques vivant dans une même ferme à la fin du XIX^e siècle, tableau cruel et tendre de ce que l'auteur a défini lui-même « une petite parcelle du monde paysan exprimée par quelqu'un qui en fait partie », *L'Arbre aux Sabots* atteint les dimensions d'une fresque sublime, grandiose et bouleversante qui se déroule au rythme lent des saisons. *L'Arbre aux Sabots* est un admirable exemple d'un cinéma populaire qui sait être un cinéma de qualité — et en l'occurrence de qualité exceptionnelle. Cinéma populaire par le thème, les personnages, le genre de vie et le cadre de travail, les acteurs, le ton de simplicité et de vérité. Cinéma de qualité par la beauté des images et la pure rigueur de la mise en scène. Cinéma populaire et cinéma de qualité par l'émotion qu'il provoque et la sensibilité dont il relève.

Dans *L'Arbre aux Sabots* Ermanno Olmi s'est appliqué à se rappeler qu'il est avant tout un paysan. Descendant d'ouvriers agricoles, il habite dans un village de montagne proche de Milan et cultive son jardin. « Les feux de bois, dit-il, ce n'est pas pour moi un luxe de citadins ». Ce cinéaste subtil et intimiste est un homme généreux dont toute l'œuvre est un acte d'amour pour le pauvre univers des modestes, des humiliés, des infortunés : « Il Posto », « Les fiancés », « Un certain jour ». Auteur complet, il est le scénariste, le dialoguiste, le metteur en scène, le photographe et le monteur de ses films. L'esthétisme lui est étranger comme le révolutionnarisme.

L'Arbre aux Sabots a été tourné dans une métairie typique de l'architecture lombarde rurale (1), par des paysans de la région de Bergame, parlant le dialecte local (2). Ces acteurs non professionnels ont trouvé dans leurs greniers des vêtements de leurs parents et grands-parents et ont renoué avec les anciennes habitudes et les vieilles coutumes. Aucune vedette. Aucune fiction non plus. Le film est fait d'anecdotes recueillies par Olmi de la bouche de sa grand-mère et des paysans amis ou voisins. Le titre est né d'un récit véridique qu'Olmi entendit raconter voici une vingtaine d'années et qu'il n'oubliera jamais : un métayer abat un arbuste pour tailler un sabot à son fils, le propriétaire du domaine s'en aperçoit et chasse la famille qui sur un chariot entasse quelques meubles et quitte la ferme pour aller se louer ailleurs. Les scènes et anecdotes se succèdent comme se succèdent les travaux, les jours, les saisons et font une sorte d'épopée de la dure existence quotidienne des paysans du siècle dernier, exploités par leurs « maîtres », une épo-

pée de la condition paysanne reconstituée à un moment historique donné, dans le cadre d'une civilisation et d'une culture qui ont existé. On laboure, on sème, on récolte, on tue le cochon, on épluche des épis de maïs, un enfant casse son sabot, une veuve fait boire de l'eau bénite à sa vache malade qui guérit, de jeunes mariés descendent en coche d'eau le fleuve pour aller à Milan où ils cotoient sans comprendre une manifestation ouvrière, le curé prêche que le paradis commence sur terre avec le bonheur et l'amour humains, une sorcière conjure le mauvais sort, un grand père couve et dorlotte son plant de tomates en expliquant à sa petite fille la germination des plantes, les femmes tricotent à la veillée et les hommes racontent aux enfants émerveillés des histoires de fantômes, un colporteur passe avec des articles dits de Paris, on récite le rosaire et les litanies.

S'il est un film qui refuse toute concession aux modes, au clinquant, au sensationnel, qui exprime avec une parfaite authenticité la gravité des rapports humains, qui ressuscite l'identité culturelle, historique, ethnique d'une petite communauté d'hommes, de femmes et d'enfants avec ses gestes, ses rites, ses misères, ses valeurs, sa rudesse, ses instants de douceur, c'est bien *L'Arbre aux Sabots*.

Olmi s'est clairement expliqué sur les intentions et les ambitions de son film dans une interview publiée par « Il Tempo ». Répondant à la question posée par Gian Luigi Rondi « Pourquoi ces récits aujourd'hui ? », il déclare : « Certainement pas par nostalgie d'un monde désormais impossible à proposer, mais par besoin de nous confronter à nouveau avec une réalité que nous avons mise de côté trop hâtivement, sans rien décider de ce qu'il fallait conserver en vue d'une réalité différente, mais qui n'est pas sans présenter des exigences semblables au plan spirituel et humain ».

« La réalité paysanne, souvent vécue dans des conditions de misère et de sacrifice, se construisait sur des valeurs précises qu'elle héritait du grand enseignement de la terre : le sens profond de la vie, certes, et, fondamental, celui de l'unité de la famille. Autant de valeurs que nous, d'un coup, nous avons laissé tomber. C'est de là que part l'erreur. Nous ne pouvons dépasser notre passé en le reniant ; notre passé nous appartient, au même titre que nos parents ; c'est pourquoi il nous faut tenir compte de cette réalité si nous voulons préparer celle de demain... « C'est là l'objet de mes récits : à savoir, je le répète, inviter l'homme d'aujourd'hui à se confronter avec cette réalité paysanne qui renferme

La veillée dans « L'Arbre aux Sabots »

toutes les indications nécessaires pour nous aider, même à présent, à proposer une société dans laquelle l'homme ne se sentirait pas abandonné, mais, à l'inverse, appelé toujours à la première personne à tenir son rôle, grand ou petit qu'il soit, comme quand, en tête-à-tête avec la terre, le moindre événement voyait toujours en lui le personnage principal, car chaque coup de bêche, fut-il le plus humble, était le coup de bêche d'un homme ».

Et depuis, dans une partie de la presse, l'accusation est tombée, tranchante : film réactionnaire ! *L'Arbre aux sabots* en effet ne véhicule pas une idéologie de lutte de classes comme « 1900 » de Bertolucci ; il n'est pas non plus porteur de didactisme lyrique et allégorique comme « Padre Padrone » des frères Taviani ; deux films — eux aussi italiens — qui comptent parmi les plus remarquables de la décennie. Ermanno Olmi ne prône ni la révolte, ni la révolution, ni la résignation, ni la passivité. Il raconte, il décrit, il montre une époque et une micro-société dans leur vérité. Il ne cède ni au misérabilisme populiste ni au romantisme champêtre. Mais de certaines scènes et images déchirantes naît une protestation implicite contre les injustices et les oppressions plus poignante et plus forte que si dans les séquences finales les fermiers brandissaient des drapeaux rouges et levaient le

poing. La tristesse de l'enfant qui part avec ses parents expulsés par un maître insensible n'est pas une tristesse de soumission et d'acceptation, son regard est de douleur et d'indignation. La compassion et le malaise des autres métayers sont lourds d'inquiétude et de colère contenue. *L'Arbre aux sabots* est une œuvre pudique et sobre, une œuvre humaniste qui exalte la dignité et le courage des humbles. Par un heureux hasard la sortie de *L'Arbre aux sabots* coïncide avec une rétrospective des trois frères Le Nain sur les cimaises du Grand Palais à Paris. Entre le réalisme du film d'Olmi et celui des célèbres tableaux paysans des Le Nain on constate, par delà les siècles, les pays, les cultures, les techniques, une certaine parenté de vision et d'esprit, parenté très frappante dans la profondeur d'expression. Film réaliste *L'Arbre aux Sabots* l'est superbement et intensément, mais non moins superbement et non moins intensément il est un film poétique, tout imprégné de la poésie du vécu.

Henri BOURBON

(1) Signe des temps : cette métairie pittoresque vestige de temps révolus a été, depuis le tournage du film, selon Jacques Siclier, démolie pour laisser la place à une opération immobilière.

(2) En Italie « L'Arbre aux sabots » comporte des sous-titres italiens.

notes de Lecture

• A propos de la mort

Que le thème de la mort connaisse, depuis quelques années, un regain d'actualité n'est guère douteux. Plus étonnante peut-être est la rapidité de cette évolution des attitudes. Naguère refoulée et comme jugée honteuse, dans une société en quête du bien terrestre et largement tournée vers les plaisirs de la consommation, la mort, tabou majeur de l'époque contemporaine, à l'instar jadis de la sexualité dans la civilisation victorienne, semble aujourd'hui redevenue un sujet actuel de débat. Une abondante littérature récemment consacrée à la mort et à ses problèmes témoigne de ce changement. Retenons-en plus particulièrement deux titres :

L'homme devant la mort, de Philippe Ariès, se présente comme le prolongement des *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, parus en 1976. L'ouvrage était attendu ; il ne déçoit pas le lecteur. En quelque 600 pages, mais qui se lisent — presque — comme un roman, Philippe Ariès, s'appuyant sur une documentation d'une extraordinaire abondance, jamais réunie à ce jour, dresse la synthèse de plus d'un millénaire d'histoire psychologique. C'est dire la richesse de ce livre — somme d'érudition et de patience —, qui accorde leur juste place à tous les éléments de la liturgie mortuaire : épitaphes, enterrements, ex-votos, testaments, cercueils et cimetières, aucun des aspects de la mort, de celle de Roland ou du « divin marquis » à celle de l'homme contemporain, qui ne soit retracé ici avec minutie et talent.

De cet ouvrage aux multiples facettes, que retenir ? D'abord, sans doute, l'extraordinaire diversité des attitudes et des comportements : quoi de commun entre la

mort paisible des gisants médiévaux, la frénésie des danses macabres des XIV^e et XV^e siècles, la mort baroque et théâtrale du Grand Siècle ou la mort refoulée d'aujourd'hui ? Mais, plus encore, apparaît saisissante l'évolution profonde des attitudes de l'homme occidental devant la mort. Philippe Ariès dégage dans son livre cinq modèles de comportements successifs : mort « apprivoisée », du premier Moyen Age, reposant sur une très grande familiarité des vivants et des morts ; « mort de soi » du second Moyen Age, plus pathétique, et plus désespérée, liée au développement du sentiment aigu de l'individualisme et du destin ; mort « longue et proche » du XVI^e siècle, qui associe Eros et Thanatos, et où les thèmes de la mort se chargent d'un sens érotique ; « mort de toi » du XIX^e siècle, mort exaltée et romantique ; mort « inversée » contemporaine, refoulée, devenue un tabou.

Philippe Ariès démontre ainsi que la mort s'est progressivement « ensauvagée » : jadis phénomène normal et familier, cérémonie publique à laquelle le mourant présidait, la mort est devenue un interdit majeur au sein des sociétés occidentales. Il est honteux aujourd'hui de parler de la mort et de ses déchirements comme il était autrefois honteux de parler du sexe et de ses plaisirs. Comme l'écrivait déjà l'auteur dans ses *Essais* : « on disait autrefois aux enfants qu'ils naissaient dans un chou, mais ils assistaient à la grande scène des adieux au chevet du mourant. Aujourd'hui, ils sont initiés dès le plus jeune âge à la physiologie de l'amour, mais quand ils ne voient plus leur grand-père et s'en étonnent, on leur dit qu'il repose dans un beau jardin parmi les

fleurs ». Mourir est devenu pornographique.

Dès lors, il convient de refouler la mort, d'exclure tout ce qui la rappelle. Le refus moderne du deuil, le déclin des rites funéraires, comme la médicalisation de la mort, affaire des médecins et non plus du malade, « pauvre chose hérissée de tubes », procèdent de cet état d'esprit nouveau. Mais ce refus moderne de la mort a des effets traumatisants. Aussi peut-on à bon droit se demander « si une grande partie de la pathologie sociale d'aujourd'hui n'a pas sa source dans l'évacuation de la mort hors de la vie quotidienne, dans l'interdiction du deuil et du droit de pleurer les morts ».

Changer la mort, de Léon Schwartzberg et Pierre Viansson-Ponte aborde la question de la mort sous un angle très différent. L'ouvrage ne prétend pas dresser de synthèse historique. Plus simplement, ce livre se présente comme une série d'essais et d'impressions vécues

sur cette forme moderne de la mort qu'est le cancer. L'ouvrage s'ouvre sur 16 récits, saisissants dans leur sécheresse : 12 morts, quatre guérisons... Il se continue et s'achève par une réflexion sur la maladie et la mort, les relations entre médecins et malades, l'euthanasie et le suicide, le mensonge et la vérité. A ces interrogations fondamentales, les auteurs n'entendent pas du reste apporter de réponses : aussi bien ne peuvent-elles être affaire que de choix personnel. Aussi l'ouvrage vaut-il surtout par les questions qu'il pose, par la démystification de la mort à laquelle il procède, comme par la vérité humaine des témoignages qu'il contient. Changer la mort ? La rendre plus humaine ? A tout le moins, tenter de la considérer en face...

Jean GANIAGE

L'homme devant la mort, Editions du Seuil. *Changer la mort*, Editions du Seuil

● Les souvenirs de Stanislas Fumet

L'histoire biographique, naguère méprisée, semble connaître un regain de faveur. Elle a toujours gardé son attrait auprès des masses, comme le prouve le succès de certaines émissions de télévision. En tout cas, elle permet de reconstituer toute une époque à travers une personnalité représentative. La biographie prend un intérêt tout particulier quand l'auteur est le personnage lui-même qui égrène ses souvenirs et raconte sa propre vie : le genre de l'autobiographie rejoint alors celui du mémorialiste. Ces réflexions me viennent à l'esprit après avoir lu les « souvenirs choisis » de Stanislas Fumet. Cette attachante personnalité a tenu une place éminente dans l'histoire du catholicisme français entre les deux guerres et dans la période suivante. Il ne manque pas d'ailleurs de mettre l'accent sur les idées et les activités religieuses qui sont le centre de sa pensée et de son action, comme le montre le titre qu'il a donné à son livre : « *Histoire de Dieu dans ma vie* ».

Il présente d'abord sa famille, vouée surtout à la musique : son père Victor et son frère cadet Raphaël, organistes et musiciens l'un et l'autre, prolongés par son neveu le flûtiste Gabriel. Lui-même, dès l'adolescence, a fréquenté les peintres de Montparnasse et les écrivains marginaux qu'étaient alors Léon Bloy et Charles Péguy. Toute sa vie, il a été en rapport avec les artistes de la plume, du pinceau ou des instruments de musique. Journaliste de bonne heure, il a été avant tout critique littéraire, artistique, musical et, non sans justesse, il se considère comme un « portraitiste », renonçant à créer des œuvres d'imagination qui auraient pu faire de lui un romancier, un dramaturge ou un poète.

Catholique de formation (il a fait ses études au collège oratorien de Juilly, puis à l'Ecole Massillon), il a été le compagnon des écrivains, et des artistes convertis

au début de ce siècle, il a même souvent été à l'origine de leur conversion. On lira donc avec intérêt les chapitres consacrés à Maritain, à Bernanos, à Claudel et à d'autres moins illustres tel Pierre Reverdy, ainsi que les pages concernant les Dominicains du Saulchoir, les Franciscains et les Carmes, dont il fait connaître la théologie et la spiritualité. On peut dire que la vie de Stanislas Fumet se confond pour une grande part avec l'histoire du renouveau religieux de ce premier XX^e siècle.

Malgré tout l'intérêt que présente l'histoire de notre littérature ou des courants spirituels, je voudrais insister ici sur un autre aspect de cette autobiographie : le rôle politique que Stanislas Fumet a été amené à jouer. Il se défend cependant d'adopter des positions politiques, allant jusqu'à écrire : « Je déteste les gauches, mais je hais les droites », sans rallier pour autant les centristes que furent les démocrates chrétiens du P.D.P. et du M.R.P. Il est donc resté hors des partis, dont il dénonce les faiblesses et les insuffisances. Mais il a toujours manifesté une répulsion instinctive et radicale à l'égard de l'extrême droite et du fascisme qui lui ont bien rendu cette « haine ». En 1937, il abandonne la direction littéraire des Editions Desclée de Brouwer pour assumer la direction de l'hebdomadaire *Temps Présent* qui remplace *Sept*, dont les responsables, des Dominicains, viennent d'être désavoués par leurs supérieurs. Il anime alors une série de campagnes contre les régimes totalitaires d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne : aux thèmes de « l'Action Française », puis des « Munichois » s'opposent les positions vigoureuses et courageuses de cet organe, dirigé par Fumet, qui s'est assuré la collaboration de Mauriac, de Maritain, de Louis Gillet, de Ghéon, de Bernanos, de Cazin, de Massignon et de combien d'autres. On peut qualifier de « catholiques de gauche » cette équipe de *Temps Présent*, qui continuait à bénéficier en coulisse de l'appui des Dominicains de Latour Maubourg et qui se trouvait

agir en parallèle et non en concurrence avec l'équipe de *l'Aube* menée par Francisque Gay et Georges Bidault. Naturellement, *Temps Présent*, comme *l'Aube* ne pouvaient survivre à l'armistice de 1940 et à l'avènement du régime de Vichy. Réfugié d'abord dans son Béarn natal, Fumet s'installa après de brèves escales à Toulouse et Montpellier, à Lyon où il tenta, avec courage mais sans illusion, de faire paraître un hebdomadaire, *Temps Nouveau* qui ne dura que 8 mois : la censure de Vichy l'interdit en août 1941 (en raison de ses tendances générales). Fumet militait déjà dans la Résistance, dont Lyon était la capitale. Il continua son action à Paris, où il rentra en 1943. Il faut lire les pages qu'il consacre à cette activité multiforme et dangereuse et à ses suites : l'arrestation par la Gestapo, le séjour à Fresnes, les démarches de sa fille Angèle qui aboutirent à une libération inespérée en janvier 1944. Non moins intéressantes sont les pages consacrées à l'après-guerre : les contacts avec le général de Gaulle, la réapparition de *Temps Présent* dont Hubert Beuve-Mary est d'abord rédacteur en chef, mais qui doit cesser de paraître en 1947, le mouvement de l'« Amitié française » auquel collaborent Camus, Vercors et Mounier, aux côtés de Maurice Schumann, Mandouze et Fumet lui-même. Malgré l'intérêt que présentent ces Souvenirs, le lecteur reste parfois sur sa faim, car le lecteur aimerait percer les raisons profondes des événements, par exemple sur la disparition définitive de *Temps Présent*. Les historiens de l'avenir devront élargir leur enquête ; mais il pourront utiliser le témoignage de Stanislas Fumet, qui a été un acteur de premier plan. Je relève au moins un passage qui a le

mérite de poser des problèmes, sinon de les résoudre « A l'occasion d'un meeting de l'*Amitié française* en mars 1945, Beuve-Méry me déclara : « vous avez oublié de dire aux Amis ce qu'ils auraient à faire. Des théories, c'est très joli, mais vous ne leur donnez pas d'instructions précises et vous n'avez pas un programme d'activités concrètes ». Francisque Gay m'avait tenu un langage opposé dans une autre circonstance : « Je vous reproche, Fumet, à vous et aux intellectuels, de ne pas avoir fourni une doctrine. Par votre faute, nous n'avons rien d'égal à opposer au marxisme. Et c'est là ce qui nous manque ». Bidault n'a jamais semblé le croire, mais la réflexion de Francisque Gay était judicieuse, car si le M.R.P., qui avait de si bonnes cartes en mains à l'époque, s'en est si mal servi lorsqu'il a gouverné le pays, c'est qu'il se réclamait d'une philosophie démocratique par trop invertébrée (p. 548) ».

De tels jugements vont loin dans la reconstitution de ce passé encore récent et susciteront sans doute des discussions fructueuses. Ils nous permettent, me semble-t-il, d'affirmer que Stanislas Fumet, s'il récuse l'appellation de « démocrate-chrétien », mérite celle de « chrétien démocrate » dont peuvent se réclamer, depuis Lamennais et Marc Sangnier, et comme aimait à le dire Francisque Gay, les « hommes de notre esprit ».

Jean-Remy PALANQUE

Stanislas Fumet. Histoire de Dieu dans ma vie. Souvenirs choisis (Fayard - Mame, 1978, 800 pages).

• Les Mille et une Jérusalem de Jacques Nantet

Le titre du dernier livre de Jacques Nantet en qualifie le sujet par la multiplicité qu'il suggère et par sa référence orientale. Orientale, mais seulement au sens d'un rappel géographique : l'ombre de Schéhérazade ne s'y trouve point transportée du palais du Calife au Temple de Salomon (elle y pourrait surprendre, encore que la mémoire du grand Roi évoque cette autre visite féminine qui n'était pas austère, la Reine de Saba...). Ce sujet, donc, est la cité sainte où de nombreux séjours ont inspiré à l'auteur un « Itinéraire dans Jérusalem » ou, plus exactement, des itinéraires se développant sur plusieurs plans.

D'abord un itinéraire au sens courant du terme, à propos duquel on serait tenté de parler de tourisme religieux si le rapprochement des deux mots ne risquait de paraître vaguement irrespectueux. Une évidente familiarité de la ville et de ses environs permet à Jacques Nantet d'esquisser au fil de la plume une sorte de Badaïker des religions du Livre, de leurs hauts lieux qui abondent ici et de leurs établissements terrestres ; il ne recherche pas la couleur locale ni le pittoresque (oriental, précisément), mais il ne les dissimule point non plus dans ses promenades. Il n'y manque qu'un plan, car à force de tourner avec lui dans les ruelles et de le suivre

dans les grandes artères pour aller d'une basilique à une synagogue et d'une synagogue à une mosquée, on finit par se perdre quelque peu. En imagination et, pourquoi pas ? au propre si l'on avisait de mettre ses pas un jour dans les siens.

Ensuite un itinéraire déconcertant et instructif parmi les hommes, auquel le prédisposait l'ouverture du dialogue du président de la Fraternité d'Abraham qu'il est depuis dix ans. Cette association se propose en effet, selon ses propres termes, de « susciter estime et amitié entre Juifs, Chrétiens et Musulmans ». Une telle préoccupation qui n'est pas aisée, l'avait déjà conduit à s'intéresser à ce défi à la fatalité des passions qu'est le Liban, ou plutôt qu'il était avant que la guerre civile n'y ait saccagé les sentiments « d'estime et d'amitié » (1). Multipliant rencontres et entretiens avec les dignitaires religieux, universitaires et notables des différentes communautés, il trace à cette occasion des portraits rapides et aigus, bienveillants, certes mais perspicaces ; certains sont insolites comme celui de cette Suédoise luthérienne venue pour se convertir à l'orthodoxie russe et devenue finalement une religieuse éthiopienne, dont l'intriguaient les yeux bleus... Jacques Nantet révèle à

ce propos l'extraordinaire variété des confessions chrétiennes présentes à Jérusalem (il parle à plusieurs reprises de « dénominations » pour les désigner : n'est-ce point un anglicisme ?) ; craignant que le lecteur ne se perde « dans ce dédale de la trentaine d'Eglises (...) que compte la Terre Sainte », il présente en quelques mots les principales branches ; les rites latin, maronite, arménien, chaldéen, syrien, grec, qui reconnaissent l'autorité du pape ; les orthodoxes et leurs variétés ; les monophysites (arméniens grégoriens, coptes, jacobites éthiopiens). Ce sont les « Cent demeures du Christ » qu'il parcourt avec une aisance que son lecteur admire sans parvenir toujours, là non plus, à s'y retrouver, de même qu'il s'interroge parfois avec une perplexité un peu honteuse sur les termes savants dont le sens échappe à qui n'est plus d'une familiarité parfaite avec, par exemple, la religion juive. Est-ce par délicatesse et refus d'un pédantisme jugé scolaire que l'auteur n'a pas voulu insister en présumant pareille ignorance ? Sans alourdir le style alerte de ce reportage érudit, un glossaire à la fin du volume eût permis de la ressentir moins. Ce regret, comme celui mentionné plus haut d'un plan de la ville, exprime l'intérêt que ne cesse de susciter la lecture des *Mille et une Jérusalem* (2) : elle dévoile de manière fascinante les multiples aspects d'une cité qui est « le lieu au

monde où le reflet de Dieu sur les hommes est le plus perceptible ».

Enfin, un itinéraire méditatif. Le dernier propos cité ouvre tout naturellement cette troisième dimension du livre qui prolonge les deux autres. Avec discrétion et retenue comme il sied au regard de sensibilités susceptibles. Avec beaucoup de finesse aussi, Jacques Nantet y relève l'action réciproque et enchevêtrée de la foi, ses rameaux communs et ses différences, des spécificités sociologiques et aussi de la diplomatie ; il ne se découvre guère, sinon pour déplorer que le nationalisme territorial d'aujourd'hui remette en cause la tradition proche-orientale, que l'Empire ottoman avait perpétuée, de cohabitation séculaire des communautés. Un optimisme mesuré lui en fait espérer la pérennité. Mais tout en évoquant les aménagements possibles, et sans dissimuler les problèmes d'Israël, il se prononce sans équivoque pour le maintien à Jérusalem de la capitale de l'Etat juif.

Pierre AVRIL

(1) *Histoire du Liban*, préface de François Mauriac. Ed de Minuit, 1963.

(2) Ed. J.C. Lattès, 110 pages.

• Les marginaux du Moyen Age

La chrétienté médiévale, société religieuse et rurale que cimentait à la fois la croyance en Dieu et les pratiques agricoles, comprend aussi des franges de population marginales mal intégrées, qui contestent les valeurs établies et souvent hors des structures agraires. Misérables, déracinés, paysans sans terre, hérétiques, alchimistes ou sorciers, finalement des catégories à part que les autorités politiques ou religieuses essayent de ramener à la norme orthodoxe ou bien de réduire et d'éliminer.

Jean-Louis Goglin consacre un très intéressant petit ouvrage aux *Misérables dans l'Occident médiéval* (Le Seuil, 196 pages, 12 F). S'inspirant de l'enquête que le professeur Michel Mollat mène depuis des années sur la pauvreté au Moyen âge, Jean-Louis Goglin, en quelques deux cents pages s'efforce de comprendre et de décrire les misérables du monde médiéval. Il sait rattacher leur existence aux conditions économiques du moment. Il s'agit non seulement des pauvres au sens économique, mais de toutes les victimes des guerres ou des épidémies, des lépreux exclus définitifs de la société médiévale. L'auteur montre néanmoins que la société ne les considère pas comme des exclus. Sous l'influence de l'Eglise, la pauvreté est considérée comme respectable. D'une certaine manière, le pauvre est marqué par Dieu. Les *Pauperes christi* sont l'avant-garde de la chrétienté. Au XIII^e siècle, les mendiants remettent l'idéal de pauvreté évangélique à l'honneur. Mais à côté de cette place spirituelle que la société médiévale accorde à la pauvreté dans ses valeurs et dans ses structures sociales, l'Eglise

organise la charité, l'accueil des pauvres et des malades. Pour les hommes au Moyen âge la pauvreté n'est pas un fléau social, mais un problème personnel et moral. Les épidémies du XV^e siècle, la crise économique arriveront à ébranler cette conviction. Un livre qui fait réfléchir.

Jean Duvernoy publie un livre de synthèse sur *le Catharisme, la religion des Cathares* (Privat, 406 p., 125 F). Le catharisme a bénéficié durant les dernières décades d'importants travaux qui ont entièrement renouvelé la matière. Le livre de Jean Duvernoy consacré à la doctrine et à la religion des Cathares, offre une synthèse vivante à la lumière des plus récentes recherches. Il nous présente ainsi un courant de spiritualité et de pratique religieuse, avec sa sociologie et sa place dans la mentalité des gens dont il a marqué le destin. Jean Duvernoy s'est attaché depuis une vingtaine d'années à l'étude des sources historiques des hérésies du Moyen âge et de l'Inquisition. Auteur de plusieurs ouvrages dont *Le registre d'Inquisition de Jacques Fournier*, il collabore également avec de nombreuses revues et colloques français ou étrangers. Son ouvrage retiendra l'intérêt de beaucoup.

Dans le même domaine, on lira avec intérêt l'ouvrage très érudit de Jordan Ivanov, *Livres et légendes bogomiles, aux sources du catharisme* (G.P. Maisonneuve et Larose, 390 p., traduit du bulgare par Monette Ribeyrol, avec une préface de René Nelli). L'étude d'Ivanov montre la parenté étroite entre les bogomiles bulgares et les Cathares Languedociens. Ils se considéraient les uns

et les autres comme les seuls vrais chrétiens. Ils interprétaient de la même manière dualiste l'Evangile selon saint Jean. Ils connaissaient le même apocryphe : *La vision d'Isaïe*. Ils partageaient le même refus de la hiérarchie, de la contrainte, le même rejet du sacerdoce et de l'Eglise. La deuxième partie du livre qui présente de larges extraits des fables et légendes dont les Bogomiles bulgares se servaient pour leur propagande, constitue l'élément le plus nouveau pour les lecteurs occidentaux.

D'innombrables gravures, des peintures célèbres, un chef d'œuvre de la littérature romantique, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, ont contribué à répandre dans le public l'image fascinante mais inquiétante de l'alchimiste, «œuvrant» dans son antre ténébreux. Serge Hutin, qui depuis de nombreuses années voue ses activités d'écrivain et de conférencier à l'exploration méthodique de tous les domaines mystérieux de la curiosité humaine, nous fait pénétrer dans l'univers si spécial des alchimistes du Moyen âge, avec son livre *La vie quotidienne des Alchimistes au Moyen âge* (Hachette, 256 p., 35 F). Que voulaient donc ces hommes ? Qu'accomplissaient-ils dans leur laboratoire ? Que cherchaient-ils avec cette ardeur passionnée ? N'aspiraient-ils qu'à trouver les formules magiques d'un enrichissement extraordinaire ? Leur quête n'aurait-elle pas comporté un aspect spirituel, impliquant une vision du monde radicalement opposée aux conceptions scientifiques courantes ? Au-delà des apparences sensibles, vers quelle libération tendaient leurs espoirs ?

Comment devenait-on alchimiste ? Quels furent leurs véritables rapports avec l'Eglise catholique ? Quelle place occupèrent-ils dans la société européenne médiévale ? Quelle fut la vie des plus célèbres d'entre eux : Albert le Grand, Raymond Lulle, Nicolas Flamel ? Ce livre répond à beaucoup de nos questions. Serge Hutin dont *L'histoire de l'Alchimie* fait autorité, a su broser un tableau concret, pittoresque, coloré de l'existence menée, au Moyen âge, par d'innombrables alchimistes. Il nous révèle le vrai visage d'hommes qui, si la tentation s'avère grande de les poser en devanciers fabuleux des modernes « briseurs d'atomes », furent aussi des chercheurs spirituels. La grande œuvre était inséparable de la pierre philosophale et seule une âme très pure pouvait réussir l'entreprise ! est-ce pour cela qu'elle a échoué ?

Je voudrais en concluant signaler l'intérêt du tome III du grand ouvrage de Georges de Lagarde, *La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen âge, III, Le défensor pacis* (Editions Nau elaeerts, Louvain, 388 p., 66 F), qui vient d'être réédité. Les spécialistes connaissent l'importance de l'œuvre de Marsile de Padone, dont cet ouvrage dégage les traits les plus caractéristiques et la rend abordable au grand public. Marsile a contribué de façon décisive à amorcer le courant de sécularisation à la fin du Moyen âge qui a progressivement transformé la société occidentale. Sa réflexion inaugure une certaine forme de la pensée moderne.

Jean CHELINI

• Les choses de la vie

L'histoire des hommes ce n'est pas seulement celle des idées, mais aussi celle des choses de la vie, des maisons, des objets quotidiens. L'histoire ce n'est pas seulement celle des princes, mais aussi celles des hommes ordinaires, de ceux dont le destin n'a rien de fabuleux, mais qui sont le très grand nombre. Romanciers, historiens de notre temps ressentent fortement cette nécessité de retrouver la familiarité des êtres et des choses, la quotidienneté de la vie. Restituer aux lecteurs l'intimité d'un monde, faire partager aux hommes du présent la vie de leurs ancêtres, c'est dans une certaine mesure les aider à retrouver leurs racines, à percevoir la continuité de la vie, le lent écoulement de l'histoire. Cette histoire profonde qui nous associe à son mouvement de fond a quelque chose de rassurant, elle nous accompagne et rend compréhensibles et estimables les choses de la vie.

Les choses de la vie provençale du siècle dernier, Charles Galtier et Jean-Maurice Rouquette nous les présentent en provençal et en français mais avec beaucoup d'amour, dans la « *Provence et Frédéric Mistral* » (Editeur Joël Cuenot 112 p. 330 illustrations dont 49 en couleurs), admirable catalogue des collections du Muséou Arlaten d'Arles. Dès l'origine, Mistral avait donné à ce musée qu'il avait voulu à la gloire de la civilisation provençale une ordonnance vivante, calquée sur

les rythmes du travail et des activités des hommes. Les traditions du terroir ont regroupé leurs chapitres selon les divisions naturelles de ce grand reliquaire du pays d'Arles qu'est le musée Arlaten, fondé par Mistral : développé et enrichi par Fernand Benoit, remarquablement géré aujourd'hui par mon ami Jean-Maurice Rouquette dont la qualité des publications sur l'art provençal fait désormais autorité.

Tour à tour, le pays d'Arles, le costume, le mobilier, l'équipement domestique, les âges de la vie, les fêtes et les saisons, les rites, les métiers, l'art des bergers et des gardians, illustrés par les objets les plus caractéristiques du siècle dernier, reprennent vie sous nos yeux. Pour le collectionneur, l'amateur de meubles provençaux, le spectacle est merveilleux pour ses richesses rassemblées et désolant à la fois, car il sait d'expérience que la plupart de ces objets sont devenus introuvables : la boîte à sel, la farinière à glissant et à trois bobèches, la quenouille en bois de houx, l'éteignoir à chandelles ou le dévidoir gravé à la pointe du couteau par les bergers. L'évolution du costume des Arlésiennes au XIX^e siècle est remarquablement expliquée. Deux très beaux chapitres sont consacrés à la Crau et à la Camargue. Un livre admirable que l'on ne cessera pas de feuilleter car à travers ces objets amoureusement rassemblés, nous retrouvons la

douceur de vivre de nos pères et le génie de toute une race.

Maurice Agulhon ajoute à ses travaux sur le XIX^e siècle, une nouvelle publication sur *Le Cercle dans la France bourgeoise 1810-1848, étude d'une mutation de la Sociabilité* (A. Colin, cahiers des Annales 164 p.). Le Cercle est à la bourgeoisie française ce qu'à été le club à son homologue anglaise. Si pour des raisons de civilisation, les cercles ont connu en France un succès moins grand que les clubs britanniques, il n'en ont pas moins joué un rôle social et politique important, au point que la bourgeoisie catholique soucieuse de rechristianiser la classe ouvrière, réutilisant cette institution dont elle avait apprécié l'efficacité sociale, essaiera de faire des cercles catholiques d'ouvriers une œuvre d'apostolat...

Jacques Léonard publie *La vie quotidienne du médecin de Province au XIX^e siècle* (Hachette 283 p.) qui retrace les conditions de l'exercice de la médecine dans la France rurale ; au cours du XIX^e siècle qui a enregistré les progrès énormes des techniques médicale. Ce livre très documenté nous fait mesurer cette évolution depuis « Le médecin de Campagne », évoqué par Balzac jusqu'au disciple de Claude Bernard et de Louis Pasteur, formé aux exigences de la méthode scientifique. Un aspect essentiel de la vie quotidienne de nos aïeux au siècle dernier.

Dans la collection *Le trésor des Contes* Henri Pourrat, à propos du *Diable et de ses diableries* (Gallimard, 430 p.) a rassemblé une immense quantité de ces récits venus du fond des âges et qui sans lui auraient été perdus. Claire Pourrat dirige cette nouvelle édition dont le premier volume réunit tous les contes où le diable tient un rôle et Dieu sait si au Moyen âge, il était souvent de la fête !... Aujourd'hui aussi, mais ça ne sait moins. Le diable a réussi à se faire oublier, c'est son plus grand succès depuis qu'il s'est fait chasser du Paradis. A travers ces

contes et ces récits qui animaient les veillées au coin de l'âtre nous voyons que nos aïeux, s'ils ne plaisantaient guère avec lui, craignaient le diable, mais savaient s'en défendre...

Je voudrais en terminant cette chronique des choses de la vie évoquer « *Les boutiques du temps passé* » (Les Presses de la Connaissance, diffusion Weber, 175 p. avec de très nombreuses reproductions en couleurs et en noir et blanc). Il s'agit d'une étude qui rassemble une riche iconographie reproduisant les devantures, panonceaux, enseignes et décors intérieurs des boulangeries, charcuteries et crémeries. Voilà où l'art quotidien va se nicher ! Ces décors sont peut-être les seules expositions que voyaient les ménagères avant l'entrée de la télévision dans les foyers ! Claudine Reinharez et Jocelyne Chamarat ont voulu nous restituer ces objets que l'habitude nous avait rendus invisibles, mais dont la disparition ou la menace de leur disparition permet de mesurer l'intérêt... Le musée des arts populaires avait entrepris dès 1950 une enquête photographique portant sur toutes les boutiques d'alimentation de Paris décorées de peintures. A partir de 1966, les élèves de l'Ecole du Louvres ont fait un relevé systématique de ces boutiques et Claudine Reinharez leur a consacré un mémoire qui a servi de base à ce recueil très évocateur, rassemblant des œuvres à la fois naïves et charmantes, chargées d'attirer et de distraire le client en attente : scènes de moissons ou de battage pour les boulangeries rappelant Millet, natures mortes ou tableaux de chasse pour les charcuteries etc... Un livre charmant et précieux pour l'histoire de la vie quotidienne ; mais dont la qualité documentaire et technique s'avère impeccable. Etre parfait dans les détails c'est une exigence de l'histoire, le succès en ce domaine montre les progrès de cette discipline à laquelle nous avons consacré notre vie... quotidienne.

Jean CHELINI

ANDRE COLIN

Une fois de plus, « France-Forum » a été éprouvé par la disparition d'un de ses plus proches amis. L'itinéraire d'André Colin n'était pas sans une certaine logique qui appartient désormais à l'histoire. D'abord responsable d'un des plus importants mouvements d'action catholique en qualité de Président National de l'A.C.J.F. Ensuite l'un des premiers Combattants de la Résistance puisqu'il lança depuis Beyrouth, dès juin 1940, un appel à la lutte contre l'occupant nazi au nom d'un patriotisme inséparable des valeurs fondamentales de la civilisation. Enfin l'un des principaux fondateurs du M.R.P. qu'il avait pensé comme l'accomplissement d'une tradition d'inspiration démocrate chrétienne qui aurait été interrompue sans cette insertion proprement politique par un grand parti jouant pleinement son rôle dans le pluralisme français. Homme politique, homme d'action, André Colin eût toujours le souci de situer les problèmes dans leurs dimensions internationales et européennes et, à ce titre, il fut l'un des animateurs de l'Union européenne des démocrates chrétiens. Egalement préoccupé de réflexion théorique et de formation doctrinale, il ne ménagea pas appui et sympathie à « Terre Humaine » d'abord et ensuite à « France-Forum » à la création de laquelle il fut associé.

Le défi et l'ouverture

par Etienne BORNE

I 978 aura été dans l'histoire de l'Eglise catholique l'année des trois papes. Trois figures fort dissemblables et dont la dissimilitude même montre bien que les hiérarchies de l'Eglise romaine ne manquent pas de personnalités peu communes qui, sans doute avec quelques coups de pouce de l'Esprit, se trouvent accordées, chacune à sa singulière manière, avec les dures requêtes d'une fonction unique et redoutable entre toutes, qui ne pèse tant que parce qu'il faut à chaque fois la réinventer.

Paul VI, au long de ses quinze années de pontificat, aura eu la tâche ingrate de terminer le concile, d'assurer l'application des réformes conciliaires dans l'esprit du concile, et il lui aura fallu pour cela trouver un difficile chenal entre Charybde et Scylla. D'un côté les nostalgies, les inerties, les ressentiments conservateurs qui prirent avec la dissidence de Mgr Lefebvre et d'Ecône la forme aberrante d'autoritaires en rébellion contre l'autorité. De l'autre, les impatiences révolutionnaires, quelques unes d'une innocence folklorique, ou, plus gravement, animées souvent par le dessein de refaire l'Eglise ou plutôt de la défaire en la mettant à la remorque de toutes les turbulences du siècle.

En refusant de céder aux uns et aux autres, le pape Montini comme disent les Italiens, donnait parfois le sentiment de gouverner médiocrement à vue et de gérer tant bien que mal la crise qui depuis le concile secoue l'Eglise. Alors que maintenir le cap contre les vents hostiles et les marées contraires suppose chez le navigateur des mauvaises saisons rectitude d'esprit et altitude du cœur. Il est des immobilismes apparents qui, tenant le pire à distance, sont le garant et la promesse des avancées futures déjà invisiblement et invinciblement commencées.

A Paul VI, le pape d'une foi scrupuleuse, tendue, anxieuse, tant elle était attentive à ne décourager rien de valable et à ne rester inaccessible qu'à l'évidemment impossible, un bref conclave, qui a eu l'instantanéité d'une pentecôte avait donné comme successeur ce Jean-Paul I^{er} dont le sourire illuminant divinement un visage sans lui cléricallement banal, donnait le sentiment d'un mystère de charité visible aux yeux. Avec le pape Luciani, la papauté paraissait avoir été haussée d'un coup à un degré inouï de purification spirituelle, tant les vertus d'effacement de soi, de discrétion, d'humilité qu'on découvrait en Jean-Paul I^{er} frappaient d'inexistence les vestiges de grandeur terrestre attachées à sa fonction. Pontificat ou plutôt pastorat fugitif, énigmatique leçon donnée au temps par l'éternité, présence furtive comme un passage angélique qui changerait peu les apparences du monde, mais après lequel les choses, subrepticement renouvelées, ne seraient plus tout à fait ce qu'elles étaient auparavant.

Et voici en effet que se réalise la plus improbable des possibilités. Un pape slave, né polonais et naturalisé romain par le deuxième conclave de l'année. Rupture avec une tradition multiséculaire. Un pape enlevé aux froidures et aux rigueurs de l'univers communiste pour être projeté afin d'y gouverner l'Eglise universelle au cœur chaleureux de la trop libérale latinité. De quoi s'interroger sur l'Esprit-Saint devant la manifestation de cette ironie supérieure qui se moque des frontières, mélange les mentalités, brouille les genres.

Les commentateurs toujours perspicaces et bien intentionnés n'attendaient rien des prudences cardinalices et de ces « vieux messieurs », prisonniers d'un rituel ridicule à l'âge des avions à réaction, pour ne retenir que quelques uns des traits d'esprit dont nous fûmes régales. Rien, sinon l'un de ces compromis à l'italienne, usés avant usage, et dont des plumes habiles dessinaient les multiples scénarios avec leur

habituelle légèreté d'écriture. Les mêmes, confondus par l'événement, n'ont pas pu ne pas confesser, mais le mot reste faible, la vitalité de l'Eglise.

Pas seulement l'imagination au pouvoir. Cette imagination que dans les États modernes, les futurologies les mieux étudiées n'arrivent pas à apprivoiser. Tout se passe comme si, en dépit d'une crise terrifiante qui met en question la foi et les mœurs, moins sensible sans doute dans la catholicité polonaise, il y avait un génie catholique et romain, et qui fait un coup d'éclat à une époque où les intelligenzias modernisantes de l'Occident s'évertuent à en contester l'incommode et provocante originalité. Aussi les politologues, qui gardent les mêmes casquettes en se muant avec aisance en vaticanologues, se demandent-ils gravement si l'élection du pape Wojtela, pape venu de l'Est a, face à l'Est communiste, signification de défi ou d'ouverture. Fausse alternative. Car pour peu qu'on le situe à son véritable niveau, l'immense événement est à la foi défi et ouverture.

L'existence en Pologne d'une Eglise et d'un peuple en état de confiance réciproque est un défi continu à un pouvoir et à une idéologie importée d'ailleurs et qui s'efforcent vainement, comme dans tout l'Est communiste ou communisé, de construire une culture athée et une civilisation matérialiste en refoulant le christianisme dans des clandestinités et des marginalités. Vainement et cette vanité atteint, en une Pologne volontiers plus catholique que le pape, le comble de la déraison. C'est peu dire que l'Eglise y protège les dissidences, elle ne manque pas une occasion de constituer les autorités établies en état de dissidence par rapport à l'âme et à la culture populaire polonaises. Comme dans cette dernière lettre pastorale où l'épiscopat osait rappeler le souvenir des insurrections nationales de jadis pour montrer que toute tentative d'assimilation des Polonais ne pouvait aboutir qu'à des échecs de portée historique. Elire pape l'un des inspirateurs et signataires de cette lettre, c'est élargir aux mesures du monde l'audacieux défi polonais.

L'ouverture authentique ne se confond pas forcément avec une diplomatie peureuse qui, pour assurer une précaire survie aux derniers chrétiens, sacrifierait cet honneur de croire, cette fierté catholique, dont les masochismes sophistiqués propres à notre Occident où foi et pratique sont de peu de risque, pourraient nous ôter le sens et le goût. Mickiewicz, le Dante polonais, dont tout un peuple a significativement fleuri la statue sur la place du Marché à Cracovie en apprenant l'élection de son archevêque répétait prophétiquement dans son exil que les combattants des résistances polonaises luttèrent et lutteraient pour toutes les libertés contre toutes les oppressions. L'ouverture à laquelle la papauté est parvenue, en dépit des syllabus qui entravaient sa croissance dans l'Esprit, c'est, incorporée à sa mission, la revendication des droits de l'homme pour tout homme. D'où la parole subversive que Jean-Paul II, le dimanche de son intronisation, a lancée contre la clôture des frontières, des régimes, des systèmes, cet « Ouvrez-vous » à laquelle sont sourds les pouvoirs césariens, mais que peuvent entendre tous les hommes de bonne volonté. L'ouverture alors est défi.

Il faut défi et ouverture pour composer cette espérance, dont congelant d'anxiétés d'avant-hier et fragilités d'hier, un pape né polonais pourrait être le robuste témoin jusqu'à la fin de ce siècle difficile. Espérance qui est l'attente des attentes, le désir des désirs. Ce Désir indomptable dont Claudel faisait dire à Fausta la polonaise de « la Cantate à trois voix » que s'il « devait cesser avec Dieu », elle l'envierait à l'Enfer ».